



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°214

VAET'HANANE

28 et 29 Juillet 2023

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Boï Kala.....	11
Baït Neeman.....	13
Koidinov	17
La Daf de Chabat.....	18
Autour de la table du Shabbat.....	22
Bnei Shimshon	24
Bnei Or Ahaim.....	28
Les perles de la Paracha	30
Pa'had David	32



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

Va'et'hanan

Notre Paracha commence par les supplications de *Moché Rabbénou* pour qu'il lui soit permis d'entrer dans la Terre d'Israël. Mais D-ieu lui opposa un refus, lui commandant de gravir une montagne pour apercevoir, de son sommet, la Terre Promise. Les Sages nous enseignent que le mot **וַאֲתָנָן** *Va'et'hanane* à une *Guématria* (valeur numérique) de 515, égale au nombre de prières que *Moché* adressa à *Hachem* à ce sujet. Le *Pné Yéhochoua* explique que le maître d'Israël a commencé à prier après la conquête des territoires de *Si'hon* et de *Og*, laquelle eut lieu le 15 Av (voir *Baba Bathra* 121a). Or, si l'on fait le décompte, à raisons de trois *Téfilot* par jour, des prières prononcées entre le 15 Av et le 7 Adar suivant – date de la mort de *Moché* – déduction faite des jours de *Chabbath* et de fête pendant lesquels on ne formule pas de requêtes personnelles – on constate que *Moché Rabbénou* a imploré *Hachem* exactement 515 fois, y compris *Arvit* et *Cha'harit* de la date de son décès. La *Guemara* (*Sotah* 14a) cherche à comprendre pourquoi y a-t-il eut tant d'insistance de la part de *Moché*? «*Pour quelle raison Moché, notre maître, a-t-il grandement désiré entrer en Erets Israël? Avait-il besoin de manger de ses produits, ou avait-il besoin de se rassasier de ses bienfaits? Voici plutôt ce que Moché a dit: De nombreuses Mitsvot ont été ordonnées au Peuple Juif, et certaines d'entre elles ne peuvent être accomplies qu'en Erets Israël, alors j'entrerai dans le pays afin qu'elles puissent toutes être accomplies par moi.*» A priori, on ne comprend pas les mots choisis par la *Guemara*! Elle aurait dû formuler ainsi: «*Moché désirait-il consommer les fruits d'Erets Israël?*» et non pas «*Moché avait-il besoin...*»! Le *Ktav Sofer* cite le *Rambam* (Lois de la Téchouva 9, 1) qui enseigne que l'unique but de toutes les bénédictions mentionnées dans la

Thora, ainsi que celui de vivre en *Erets Israël*, est de faire en sorte «*que nous ne soyons pas occupés toute notre vie à subvenir aux besoins du corps et que nous soyons libres pour étudier la sagesse et accomplir le précepte afin de mériter la vie du monde futur.*» En d'autres termes, de se défaire des tracasseries qui nous dérangent dans le Service divin. Aussi, récitons-nous dans la bénédiction (*Mèèn Chaloche*) prononcée après avoir mangé un fruit de la Terre d'Israël: «*Pour manger de ses fruits et se rassasier de ses bienfaits.*» Car tout l'intérêt de consommer les produits de la Terre d'Israël est de nous aider à élever notre âme et à permettre de mieux comprendre la *Thora*, comme nos Sages l'enseignent (*Baba Bathra* 158b): «*L'air d'Erets Israël rend intelligent.*» Ainsi, le sens de «*pour manger de ses fruits*» est «*se rassasier de ses bienfaits*» - c'est-à-dire le Bien authentique mentionné par nos Textes: «*Et le Bien pour toi dans le Monde futur*» (voir *Avot* 6, 4). Le *Ktav Sofer* explique donc ainsi le langage de la *Guemara*: Un géant comme *Moché*, avec un niveau spirituel tellement élevé, avait-il besoin de la sainteté de cette Terre, ou se décharger de quelconques embarras du monde matériel pour accomplir sa *Avodat Hachem* ou encore accroître sa sagesse avec l'air d'Erets Israël? Il est évident que non! Ce à quoi la *Guemara* répond que *Moché* voulait accomplir encore quelques *Mitsvot* irréalisables en dehors d'Erets Israël! La plupart des Commandements de la *Thora* ne peuvent s'accomplir qu'en Terre d'Israël, nous aussi, prions comme *Moché* pour qu'*Hachem* nous envoie le *Machia'h* qui construira le Troisième Temple et rassemblera tous les Exilés, afin que nous puissions accomplir toutes Ses *Mitsvot*, prochainement de nos jours.

Collel

«Qu'est-ce qui différencie les Premières Tables de la Loi des Secondes?»

לעילוי נשמות

à Dan Chlomo Ben Esther à Fraoua Bat Nona à Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana à Amrane Ben Léa à David Ben Fréoua Amsellam à Myriam Bat Sim'ha à Israël Ben Sarah à Malka Soultana Gold Bat Florence Myriam à Hanina Bat Myriam Lumbroso à Michaël Ben Léa Layani à Matslia'h Ben Hanna Toutiou

Va'et'hanan
11 Av 5783
29 Juiliet
2023
230

Horaires de Chabbat



Hadlakat Nèrot: 21h17

Motsaé Chabbat: 22h32



1) On doit faire attention de réciter toutes les bénédictions avec concentration. En particulier, il faut veiller à réciter le *Birkat HaMazone* avec ferveur, puisque cette bénédiction est un Commandement de la *Thora* (les autres bénédictions, par contre, ont été instituées par les Sages de la Grande Assemblée). De plus, le *Zohar* rapporte qu'un ange accusateur se trouve présent à table, prêt à accuser toute personne qui ne récite pas le *Birkat HaMazone* avec ferveur; c'est pourquoi il faut se préparer avant de faire le *Birkat HaMazone*. On doit le réciter en posant la main gauche sur la poitrine, la main droite sur la gauche, et en fermant les yeux comme pour la *Amida*, si on se concentre mieux de cette manière. Par contre, si on préfère réciter le *Birkat HaMazone* mot à mot dans le texte, ou si l'on craint de se tromper, on utilisera un *Siddour* en prenant garde à ne pas lever les yeux.

2) Il est écrit dans le *Zohar* qu'il faut réciter le *Birkat HaMazone* avec joie, sans aucun signe de tristesse. Plus on le récitera avec enthousiasme et contentement, plus notre subsistance nous sera accordée du Ciel avec bonté et largesse.

3) Réciter le *Birkat HaMazone* avec joie est une grande *Ségoula* pour obtenir une bonne subsistance, comme dit le verset: «*La bénédiction de D-ieu enrichit*» (*Proverbes* 10, 22). Cela fait référence au *Birkat HaMazone* qui est la seule bénédiction ordonnée par la *Thora*. Et le verset se termine par: «*Et nos efforts (littéralement: la tristesse) n'y ajoutent rien*», c'est-à-dire que le *Birkat HaMazone* est une *Ségoula* pour la richesse lorsqu'il est récité sans tristesse mais avec joie.

(D'après le *Kitsour Choul'han Aroukh*
du Rav Ich Maslia'h)

Rav 'Haïm de Volozhin raconta un jour à ses disciples que son frère, Rav Zelmele, s'était trouvé dans sa jeunesse face au dilemme suivant: Selon une interprétation de nos Sages (Yoma 19b), l'injonction (du Chéma): «Tu en parleras» (Dévarim 6, 7), signifie qu'il est interdit de parler de sujets autres que la Thora. S'agit-il d'une interdiction catégorique? se demanda Rav Zelmele, s'imposant en tout lieu et en tout moment? Où est-ce seulement dans un endroit où il est possible d'accomplir «tu en parleras» qu'il est interdit d'évoquer d'autres termes – sous entendant qu'il est permis de le faire lorsqu'on se trouve en un lieu où l'on ne peut étudier? Après mûre réflexion, il parvint à la conclusion qu'on le pouvait. Les sages et les personnalités de Vilna ont rapporté que Rav Zelmele s'en est toujours tenu à cette ligne de conduite. Quand il étudiait la Thora, rien d'autre – absolument rien! – ne pouvait distraire son esprit. Mais lorsqu'il allait à l'établissement de bains, lieu où il est interdit même de «penser à des paroles ou des enseignements de Thora», il s'enquérirait de ce qui se passait en ville et discutait avec les gens de l'actualité et de la situation économique, au point que ses interlocuteurs étaient frappés de trouver chez un homme aussi engagé dans l'étude des connaissances aussi précises en ces matières. Mais dès l'instant où il quittait les lieux, il allait se replonger dans l'étude, faisant comme s'il ne l'avait pas interrompue. Quand Rav Zelmele allait aux bains, il emportait une serviette à motifs et à fleurs multicolores. On lui demanda un jour la raison de cette habitude. «Je crains, étant en cet endroit, d'avoir des pensées de Thora», répondit-il. «C'est pourquoi j'emporte cette serviette et je compte le nombre de dessins et fleurs de chaque teinte. Cela m'évite de penser par inadvertance à ce que j'apprends, puisqu'il est interdit d'étudier dans un établissement de bains...» Un élève de Rav Israël Salanter vit un jour celui-ci, souriant, en grande conversation avec un de ses proches, sur des sujets manifestement banals et profanes. Ce disciple – fut quelque peu étonné de voir le Maître, habituellement très circonspect pour chaque mot sorti de sa bouche, consacrer ainsi beaucoup de temps à des thèmes apparemment futiles. Quelques temps plus tard, à l'occasion d'une discussion avec Rav Israël sur la définition de «paroles inutiles», il s'enhardit à lui demander pour qu'elle raison il avait alors si longuement conversé avec ce proche. Dans sa grande modestie, Rav Salanter ne s'offusqua aucunement de cette curiosité et expliqua: «Ce pauvre homme était terriblement amer et déprimé. C'était donc pure bonté que de détourner son esprit de ses soucis et de sa tristesse. Or, aurais-je pu soulager quelque peu son cœur en discutant avec lui d'éthique et de crainte du Ciel? Je n'avais pas d'autre moyen de le raviver que de l'entretenir de sujets anodins...»

Réponses

La Paracha de Vaet'hanan contient la répétition des «Dix Commandements.» A ce propos, plusieurs différences existent entre les premières Tables (celles relatives aux «Dix Commandements» de la Paracha de Ytro) et les secondes (celles relatives aux «Dix Commandements» de notre Paracha), parmi lesquelles: 1) Les premières Tables de la Loi étaient l'œuvre de D-ieu, aussi bien le matériau que la gravure, comme il est dit: «Et ces Tables étaient l'Ouvrage de D-ieu; et ces caractères, gravés sur les Tables, étaient des caractères divins» (Chémot 32, 16); alors que les secondes Tables étaient en partie l'œuvre de Moché, comme il est: «Taille toi-même deux Tables de pierre» (Dévarim 10,1) [voir Erouvin 54a]. [Le Midrache (Yalkout Chimoni Chémot, 34-1) enseigne: «Rabbi Yo'hanan Ben Zakai a demandé pourquoi les premières Tables ont-elles été taillées par D-ieu, et les secondes par l'homme...Hachem lui a répondu: **Donne les Tables qui viennent de toi, et voici l'écriture qui vient de Moi!**» A l'heure où les Béné Israël ont reçu les premières Tables de la Loi, leur impureté avait disparu, et dans ce cas, il est évident que leur but était de servir Hachem noblement (leur niveau était celui des Tsaddikim). C'est pourquoi les Tables avaient été faites par D-ieu. Cependant au moment où il fut question de tailler les secondes Tables, leur impureté avait réapparu (à la suite de faute du Veau d'Or), et ils ne pouvaient étudier la Thora et appliquer Ses Commandements de manière si désintéressée, sans notion de récompense, et il leur fallait une motivation qui au bout du compte les conduise à un stade de désintéressement (leur niveau était celui des Baalé Téhouva). C'est la signification de ce verset: «... **Taille toi-même**», pour toi, pour ton profit au début, et ensuite, «... **Voici l'écriture qui vient de Moi.**» - Michlei Yaacov). 2) A propos du Commandement du Chabbath, dans les premières Tables, il est dit: «Souviens-toi **זכור** (Zakhor) du jour du Chabbath pour le sanctifier» (Chémot 20,7) tandis que dans les secondes Tables, il est dit: «Observe **שמור** (Chamor) le jour du Chabbath pour le sanctifier» (Dévarim 5,12). [Nous apprenons dans la Guemara [Chevouot 20b] que ces deux mots ont été prononcés simultanément par Hachem. **Zakhor** évoque les Commandements actifs auxquels nous devons obéir pour nous associer à la majesté de ce jour-là, comme le port de beaux habits, la consommation de plats délectables, l'étude de la Thora... Quant à **Chamor**, il renvoie à l'obéissance aux diverses interdictions applicables au jour de Chabbath, et notamment aux trente-neuf travaux auxquels nous n'avons pas le droit de nous livrer.] 3) La lettre «Teth» ט n'est pas mentionnée dans les premières Tables mais figure dans les secondes: «Honore ton père et ta mère... **afin de vivre heureux** **טוב** (Itav)» (Dévarim 5,15). La Lettre «Teth ט» apparaît pour la première fois dans la Thora au début du mot «**Tov טוב**» (Béréchit 1, 4). Aussi, nos Sages enseignent-ils: «Voir un Teth ט en rêve est un **bon** signe» [voir Baba Kama 55a - Rachi]. La Guemara enseigne aussi: «Si elle (la Lettre «Teth ט») avait figuré dans les premières Tables, **le «Bonheur** **טובה** **aurait disparu d'Israël pour toujours** (avec la brisure des Tables).» Le Maharal de Prague écrit à ce propos: «Les premières Tables étaient écrites pour une génération angélique, n'ayant pas encore connu le péché. Dans cet état de choses, le Bonheur est le Bonheur absolu et suprême. Il a disparu avec le péché des hommes; c'est pourquoi D-ieu donna les secondes Tables qui ne concernaient que le Bonheur relatif au côté matériel des choses. C'est ce bonheur relatif qui est exprimé dans les jours de la Création par: «D-ieu vit que... **c'était Bien** **כי טוב**. Ce degré est celui qu'il nous importe de conserver pour notre Salut.» (A noter que «**Tov טוב**» a pour valeur numérique 17, en allusion aux 17 mots supplémentaires des secondes Tables par rapport aux premières - Baal Hatourim).4) Avec les secondes Tables de la Loi, furent données les Halakhot, le Midrache et les Agadot. Elles furent ainsi «un double don de Sagesse de la Thora» [voir Nédarim 22b]



Le Chabbath après le Jeûne du 9 Av est par excellence le Chabbath de la Consolation; «Chabbath Na'hamou». On l'appelle ainsi d'après le commencement du Chapitre 40 d'Isaïe: «**Consolez, consolez Mon Peuple** **נְחִמוּ נְחִמוּ, עַמִּי**...» C'est la Haftara de Vaét'hanan, Paracha du Chabbath qui tombe après Ticha BéAv. Ce Chapitre d'Isaïe est la première des «Sept [Haftarot] de Consolation **שבעה דְּחִמּוּתָא** (Chiva déNa'hamata)» [toutes issues de la Prophétie d'Isaïe] que nous lisons chaque année entre Ticha BéAv et Roch Hachana, selon le découpage suivant: 1) Haftara «**Na'hamou Na'hamou**»: Consolez, consolez (Isaïe 40, 1-26) [Vaét'hanan]. 2) Haftara «**Vatomér Tsion**»: Et Sion dira Il m'a abandonnée (Isaïe 49, 14 - 51, 3) [Ekev]. 3) Haftara «**Ânia soâra**»: Pauvre, secouée par la tempête (Isaïe 54, 11 - 55, 5) [Rééh]. 4) Haftara «**Anokhi Anokhi**»: Moi, Moi Je vous console: (Isaïe 51, 12 - 52, 12) [Chofim]. 5) Haftara «**Roni âqara**»: Réjouis-toi, stérile (Isaïe 54, 1-10) [Ki Tetsé]. 6) Haftara «**Qoumi Ori**»: Lève-toi, éclaire (Isaïe 60, 1-22) [Ki Tavo]. 7) Haftara «**Sos assis**»: Je me réjouirai de Bonheur (Isaïe 61, 10 - 63, 9) [Nitsavim]. Les «cent-quarante-quatre» versets de Consolation de ces sept Haftarat dépassent en nombre les «cent-quarante-trois» versets de Malédiction contenus dans les passages (Vayikra 26, 14-43; Dévarim 28, 15-68; Dévarim 29, 17-28 et Dévarim 32, 1-46) [Séfer Hatodaah], pour indiquer qu'à la Fin des Temps, la Consolation (qu'apportera la reconstruction du Troisième Temple – rapidement, de nos jours) finira par faire oublier totalement les souffrances énoncées dans les Malédiction. Aussi, peut-on comprendre le sens de cette période de Consolation qui survient après le Deuil de la perte du Temple, selon l'enseignement de nos Sages [Taanit 30b]: «Celui qui porte le deuil de Jérusalem (la Destruction du Temple) a le mérite de la voir dans sa joie (d'être consolé), comme il est dit: **Réjouissez-vous avec Jérusalem et soyez dans la joie à cause d'elle, prenez part à sa joie, vous tous qui êtes en deuil à son sujet** (Isaïe 66, 10).» C'est en ce sens que le mois de Av est également appelé Ména'hem [Av] (le «Consolateur»). Selon Aboudraham, cité par le Séfer Mat'amim, l'enchaînement des Haftarat de Consolation s'explique de la façon suivante: Hachem commence par demander au Prophète de nous consoler («**Consolez, consolez Mon Peuple...**»), mais nous ne voulons pas de cette sorte de consolation. Aussi le Prophète rend-il compte: «**Tsion** [c'est-à-dire le Peuple Juif] dira: Hachem m'a abandonnée...». Mais Hachem répond au verset suivant: «**Mais Moi, Je ne t'oublierai pas...**» Puis, Hachem promet qu'Il viendra Lui-même consoler l'Assemblée d'Israël: «**C'est Moi, c'est Moi qui vous console.**» C'est alors que nous laissons éclater notre joie: «**Roni âqara**» («**Exulte, stérile, qui n'enfantais pas...**»), puis: «**Qoumi Ori**» («**Lève-toi, resplendis...**»), et enfin: «**Sos assis**» («**Je me réjouirai pleinement en Hachem**»). Les «Sept Semaines de Consolation» ont pour finalité la reconstruction de Jérusalem et du Troisième Temple [le retour de la Chékina en Israël coïncide avec le dévoilement de la Royauté Divine מלכות (Malkhout) septième Attribut des Emotions – qui nécessite sept semaines de construction]. Aussi, pouvons-nous remarquer que la majeure partie de la période de Consolation est couverte par le mois d'Eloul אֱלוּל, dont la valeur numérique est celle du mot יבנה – Ibané (**Reconstruit** [sera le Temple]). Par ailleurs, stérile période se prolonge jusqu'à Roch Hachana ראש השנה, jour du Dévoilement de la Royauté Divine, et dont la valeur numérique du mot est celle de בית המקדש (Beth Hamikdache) [A noter que la «Mitsva du Jour» est le Chofar שופר dont la valeur numérique du mot est celle de ירושלים Jérusalem]

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN

PARACHA VAETHANANE 5783.

LE MOT DE PASSE

La paracha Vaethanane contient la phrase qui résume toute la doctrine du Judaïsme et sur laquelle repose la foi de tout Juif. Tout garçon entend cette phrase dès le jour de sa circoncision et il la récite dès qu'il commence à parler. C'est encore cette phrase qui l'accompagnera dans les derniers moments de sa vie. Cette profession de foi contient trois fois le nom de Dieu : deux fois le Tétragramme YHWH, et une fois sous la forme « notre Dieu ». Dans cette phrase de six mots qui rappellent les six jours de la création, deux des lettres sont écrites en capitale dans le *Séfér Tora* « rouleau de la Tora », 'Ayine et Daleth. Ces deux lettres forment le mot *da'* דא' qui signifie « sache » et 'éd עד qui signifie « témoin ». Cette profession de foi est récitée au moins deux fois par jour, dans la prière du matin et du soir et nécessite une grande concentration d'esprit. Telle est la présentation de cette profession de foi, généralement connue de tous, que vous avez certainement devinée dès les premiers mots de sa description : il s'agit de la phrase introductive du *Chema'*, texte de la prière qui comprend trois paragraphes : *Chema' Yisrael Ado-nay Elohénu Ado-nay Ehad*. « Ecoute Israel, l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est Un » Chaque mot de cette introduction, nécessite des précisions quant à son sens véritable.

ORIGINE MIDRACHIQUE DE CETTE PROFESSION DE FOI.

Le Midrash Rabba donne deux versions différentes de l'origine de cette phrase. La première remontrait à Jacob qui s'est adressé à ses fils avant de les bénir « Se peut-il que dans votre cœur vous éprouviez le désir de vous détacher du Saint, Béni soit-il ? ». Leur réponse spontanée fut : « Ecoute Israel, notre père, tout comme ton cœur n'éprouve nul désir de rompre avec le Saint Béni soit-il, le nôtre non plus. Bien au contraire nous proclamons : l'Eternel (YHWH) est notre Dieu, l'Eternel est un. » Sur ce, Jacob dit en chuchotant : Baroukh Chèm kevod malkhoutho leolam vaèd...Loué soit son Nom glorieux à tout jamais. » (M.R.Béréchit)

La seconde version est attribuée à Dieu lui-même. Rabbi Pinhas bar Hama dit : C'est précisément par cette formule que l'Eternel a introduit la Révélation des Dix commandements en interpellant le peuple : *Ecoute Israel !* « *Anokhi ... Je suis l'Eternel (YHWH) ton Dieu* » et le peuple unanime répondit « l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est Un » Quant à Moïse, il leur donna la réplique « Baroukh Chèm.....Béni soit son Nom glorieux à tout jamais » (Midrash Ra Vayehi).

שמע L'ECOUTE : DOUBLE SENS.

Cette profession de foi débute par le mot *Chema'* « écoute » et non pas « crois » ou « vois ». L'écoute renvoie à la transmission. Cela signifie que notre foi en Dieu est le résultat d'une tradition. Notre sensibilité nous permet de percevoir les choses d'une manière plus marquante que leur réalité intrinsèque. En employant un mot à double sens, puisque *Chema'* signifie aussi « entendre dans le sens de comprendre », la personne est invitée à nourrir sa foi par une recherche dans le domaine affectif et spirituel. Cette démarche est suggérée par la présence dans cette profession de foi de deux lettres écrites en capitale dans le *Séfér Tora* « le rouleau de la Loi ». Ces deux lettres sont le 'Ayine" ע du mot *Chema'* שמע et le "Daleth" ד du mot *Ehad* אחד

Ces deux lettres forment ensemble les deux mots suivants : *Da'* דא' « sache » et 'Ed עד « témoin ». Telle est la ligne de conduite qui doit guider la vie des enfants d'Israel, à savoir que l'on a le devoir de tout mettre en œuvre à l'appui du témoignage de la tradition, l'intelligence, le raisonnement, les tendances du cœur et les facultés de l'esprit pour mieux fortifier notre foi en Dieu. De plus, ces deux mots nous imposent de ne pas garder jalousement l'Unité et l'amour de Dieu pour soi tout seul, mais également de témoigner et de répandre la connaissance de l'Eternel.

ישראל. LE PEUPLE ISRAEL.

Nos Sages affirment que c'est un privilège de réciter le *Chema'*, qui comporte trois paragraphes, dans lesquels sont consignés les devoirs de chacun dans la vie et les rapports avec le Créateur, ainsi que les bienfaits qui en découlent. Pour y penser à longueur de journée, nous avons l'obligation d'écrire les deux premiers paragraphes du *Chema'* sur un parchemin roulé dans un étui et de le fixer sur les montants de toutes les portes de sa demeure. C'est ce qu'on appelle la *Mezouza* ; et en outre pour les hommes de mettre des fils (Tsitsit), aux quatre coins du vêtement.

"Ecoute Israel" Cette écoute est en réalité à double sens et c'est seulement à cette condition que la communication entre Dieu et nous est établie. Cette écoute est un appel, que chaque Juif s'adresse d'abord à lui-même pour rappeler qu'il fait partie du peuple d'Israel et qu'il accepte la souveraineté du Dieu Un, même quand les circonstances l'obligent à mettre en sourdine cette écoute, ainsi qu'en témoigne l'anecdote suivante et chaque fois qu'un Juif craint pour sa vie .

L'histoire se passe en Espagne du temps de l'inquisition. Dans une auberge, un marrane se sentit sur le point de mourir. On fit immédiatement appel à un prêtre, comme c'est d'ailleurs encore l'usage chez les Catholiques. Quand le mourant vit le prêtre, il détourna la tête en signe de refus de recevoir l'extrême onction. Le prêtre comprit, étant lui-même converti de force ; il s'approcha alors du mourant et lui chuchota à l'oreille le Chema'. Le visage du mourant s'illumina avant de rendre son âme en paix au Dieu d'Israel

ADON-AÏ . MON SEIGNEUR

Le Nom de Dieu employé dans cette profession de foi n'est pas Elokim, le Dieu Créateur de l'univers, mais le Tétragramme YHWH qui inclut tous les attributs d'amour et de clémence, et définit Dieu par la conjugaison du verbe être : Dieu était, Il est et Il sera. Le Dieu à qui on s'adresse est tout d'abord un Dieu personnel. Il est comme un père, proche de chacun de ses enfants. Les premières prières du matin sont toutes au singulier. Dès qu'on ouvre les yeux après une nuit de sommeil, on dit *Modé ani lefaneikha* « je te suis reconnaissant de m'avoir rendu mon âme... » En prononçant ces paroles, je reconnais implicitement que je dois tout à l'amour de Dieu pour moi. Je ne suis pas un robot ni un matricule aux yeux de Dieu, mais un être qui reçoit d'En Haut toutes les libéralités et la force de faire face à mes besoins et mes obligations au point de me permettre de penser : *bishvili nivra haolam* « le monde est créé pour moi, pour me servir », sans oublier l'autre volet de cette pensée, « je suis responsable du monde, et le devenir du monde dépend de moi , de mes actions, de mon comportement » .

אלקיני ELOHENOU. NOTRE DIEU

Maintenant YHWH est seulement notre Dieu, mais le jour viendra où l'Eternel sera reconnu comme souverain de toute la terre. Ce jour-là l'Eternel sera Un et son Non Un (Zacharie 14, 9). A travers des siècles , nos martyrs ont rendu leur âme à Dieu en exprimant leur foi face à leurs bourreaux. A ce sujet, à un Romain qui ne comprenait pas l'entêtement des Juifs à vouloir demeurer fidèles à leur Dieu, au lieu d'abjurer et d'avoir une vie facile et honorée, Rabbi Akiba répondit par la fable du renard et des poissons. « Si déjà dans l'eau, nous risquons les filets de pêcheurs, hors de l'eau nous sommes des poissons morts, si tu ne nous as pas mangés auparavant. Il en est de même pour nous : Sans la protection d' Hashèm et sans la Tora, ce n'est plus une vie. Notre Dieu, est un Dieu d'amour qui nous dispense de l'amour et nous protège même si nous ne le méritons pas , mais aussi qui attend en retour de l'amour de notre part.

אהד EHAD.L'UNICITE DE DIEU.

Il existe un seul être ayant engendré les innombrables éléments qui peuplent les régions célestes et terrestres. Cette force créatrice, c'est Hashèm , "le Nom" par excellence employé couramment par déférence pour Dieu. Dieu est unique : tout comme le nombre 1 précède tous les autres nombres : ainsi l'unique précède le multiple. La différence est que l'attribution de l'adjectif numéral "un" à de nombreux objets , est en fait une forme d'expression imagée. Par exemple, un homme, une maison, sont composés d'une multitude d'éléments, unis pour un laps de temps, mais dans un avenir plus ou moins long, ils se décomposeront en une multitude de substances qui reprendront leurs aspects originaux. Le seul être à qui l'on puisse appliquer l'adjectif numéral *un*, c'est Dieu, du fait qu'il est immatériel, qu'il n'a ni commencement ni fin, pas plus dans le temps que dans l'espace. Son essence échappe à tout l'entendement humain. (Rabbénou Behayé).

C'est d'ailleurs pour cette raison que toute représentation de Dieu est absolument interdite dans le Judaïsme. Le Sefat Emét rapporte que certains philosophes antiques avaient posé la question suivante : comment comprendre que la Tora oblige l'homme à aimer Dieu ! Peut-on obliger à aimer ! La réponse de nos Sages à cette question est incluse dans la question elle-même. En effet, la Tora ne demande à l'homme que ce qu'il est capable de réaliser, même si parfois cette réalisation nécessite des efforts particuliers. Du fait que Dieu a institué un tel commandement, il faut déduire que l'homme est par nature, capable d'aimer. La Mitsva, le commandement n'est là que pour éveiller l'homme à l'importance d'aimer, que certaines tendances maléfiques l'empêchent de respecter. C'est ainsi que nos Maîtres ne manquaient jamais l'occasion d'aimer autrui, comme le commande la Tora « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Lévitique 19, 18), car l'homme ne peut réaliser sa personnalité qu'au travers de l'amour d'autrui. La profession de foi Chema'Israel , est en définitive le mot de passe pour faire partie de la communauté d'Israel et de réaliser sa personnalité selon la volonté de Dieu et d'avoir accès à Son amour dans le bonheur. A ce propos Rabénou Behayé écrit que le Gan Eden, le Paradis, est réservé à ceux qui ont proclamé l'unité de Dieu avec ferveur. C'est pourquoi le mot Gan (jardin d'Eden) est répété 13 fois dans le récit de la création (Béréchit), 13 étant la valeur numérique du mot Ehad, mais aussi du mot Ahava (l'amour). En prononçant la profession de foi Chema' Israel, nous affirmons : Ecoute Israel et sache que notre Dieu est un Dieu unique et un Dieu d'amour. Pussions nous bénéficier de Sa Lumière.



Chabbat Vaet'hanane

11 Av 5783
29 juillet 2023

La Parole du Rav Brand

Quatre cent quarante années s'écoulèrent depuis l'entrée des Bné Israël en Terre sainte jusqu'à ce que le roi Chlomo construisit le Temple[1].

Bien qu'il y ait une mitsva de le bâtir, et qu'on doit se dépêcher pour accomplir une mitsva, les juifs tardèrent à le faire. Pour le construire, il fallait une situation de paix, de tranquillité et de sécurité : « Mais vous passerez le Jourdain, et vous habitez dans le pays que D.ieu vous donnera en possession ; quand Il vous aura délivrés de tous vos ennemis qui vous entourent, et que vous serez établis en sécurité, alors il y aura un lieu que D.ieu choisira pour y faire résider Son nom. C'est là que vous présenterez tout ce que Je vous ordonne, vos holocaustes, vos sacrifices[2]... »

Le Temple est aussi une maison de prières pour les non-juifs : « Je les amènerai sur Ma montagne sainte, et Je les réjouirai dans Ma maison de prières ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur Mon autel, car Ma maison sera appelée une maison de prières pour tous les peuples[3]. »

Il n'est pas dans Son honneur que Sa maison soit menacée par les peuples d'alentour. Or, dès l'entrée des Bné Israël en Terre sainte, bien qu'il y eût des périodes sans guerre, elles ne furent qu'une absence d'hostilités, et non une paix véritable. Ce ne sont que les combats menés par David et son armée qui inspirèrent aux nations avoisinantes une véritable crainte du peuple juif, et provoquèrent leur obéissance et leur sujétion. Son fils reçut alors le feu vert pour construire le Temple : «Voici, il te naîtra un fils, qui sera un homme pacifique, et à qui Je donnerai le repos en le délivrant de tous ses ennemis d'alentour ; car Chlomo sera son nom, et Je ferai venir sur Israël le chalom – la paix – et la tranquillité pendant sa vie. Ce sera lui qui bâtira une maison à Mon nom. Il sera pour Moi un fils, et Je serai pour lui un père ; et J'affermirai pour toujours le trône de son royaume en Israël[4]. »

Quant à la construction du Deuxième Temple, elle eut lieu dans une époque d'instabilité. Dès le début, les samaritains et autres ennemis eurent maille à partir avec les juifs, espérant que le Temple ne vit pas le

jour[5]. Les juifs aussi craignaient de réaliser les travaux, mais D.ieu les pressa et les encouragea : « La seconde année du roi Darius... la parole de D.ieu fut adressée à Hagi' le prophète, à Zéroubavel... gouverneur de Yéhouda... Ce peuple dit : Le temps n'est pas venu, le temps de rebâtir la Maison de D.ieu... Est-ce le temps pour vous d'habiter vos demeures lambrissées, quand cette Maison est détruite ?... Montez sur la montagne, apportez du bois, et bâtissez la Maison : J'en aurai de la joie, et Je serai glorifié, dit D.ieu[6]. »

Qu'en est-il pour le Troisième Temple, ne sera-t-il bâti que lorsque la paix s'installera comme ce fut le cas pour le Premier Temple, ou sera-t-il construit dans l'instabilité, comme le Deuxième ?

Voyons donc : quelques décennies après la destruction du Deuxième Temple, le nouvel empereur romain permit aux juifs de le rebâtir. Mais après qu'ils eurent préparé les matériaux, il le regretta, et les juifs se préparèrent à passer outre ce décret. Craignant un bain de sang, Rabbi Yéhochoa ben 'Hanania les en dissuada[7]. Bien que cette époque fût aussi marquée par l'instabilité politique, les juifs ne manquèrent que de peu de construire le Temple. Pourrions-nous en déduire que tel sera le destin du Troisième Temple ? L'architecture du futur et dernier Temple figure dans les prophéties de Yehezkel[8]. Or, les bâtisseurs du Deuxième Temple n'en tinrent pas compte. Pourquoi ? Ils ne voulaient pas construire celui prophétisé par Yéhezkel, mais un Temple temporaire, intermédiaire entre le premier, bâti par Chlomo, et le dernier. Ainsi, celui qui devait s'élever à l'époque de Rabbi Yéhochoa n'était sans doute pas prévu pour être le troisième et dernier, mais construit selon les mesures du Deuxième Temple, étant en quelque sorte sa continuation. La question concernant le Troisième Temple – s'il était érigé quand la paix serait arrivée ou plus tôt – exige donc d'autres preuves.

[1] Rois I 6,1. [2] Dévarim 12,10. [3] Yéchaya 56,7.

[4] Divré Hayamim I 22,9. [5] Ezra 4. [6] Hagi' 1,1-8.

[7] Béréchit Raba 64,10. [8] Yéhezkel 40-45.

Rav Yehiel Brand

La Question

Dans la paracha de la semaine, Moché raconte les multiples supplications qu'il adressa à Hachem afin de pouvoir entrer en Israël.

Ainsi Moché dit : " Fais-moi traverser s'il te plaît et je verrai la bonne terre qui est de l'autre côté du Jourdain...". La Guemara demande : pour quelle raison, Moché voulait-il absolument être sur la terre d'Israël ? Était-ce pour manger de ses fruits ? Et celle-ci de répondre que Moché voulait accomplir les mitsvot liées à la terre d'Israël.

Cependant une question se pose : De quelles mitsvot parlons-nous au juste ? En effet, les mitsvot telles que le prélèvement de la térouma, du

maasser, des prémices..., toutes celles que nous avons l'habitude d'assimiler aux mitsvot dépendantes de la terre, ne sont entrées en vigueur qu'après l'installation sur la terre d'Israël, soit 14 ans après le début de la conquête. S'il en est ainsi, en quoi le fait d'obtenir qu'Hachem le laisse traverser le Jourdain, aurait pu permettre à Moché d'accomplir ces mitsvot ?

Le **Em habanim sémé'ha** répond :

Selon le Ramban, bien que nous ayons l'obligation de pratiquer les mitsvot quel que soit l'endroit où nous nous trouvons, leur accomplissement est en mesure d'atteindre leur plénitude et leur sens profond uniquement sur la terre d'Israël. (Le Ramban allant jusqu'à faire remarquer que les patriarches

n'ayant pas reçu encore les commandements divins, respectaient scrupuleusement les mitsvot uniquement sur la terre d'Israël et se permettaient d'y contrevenir en dehors).

Ainsi selon cette vision, lorsque nous parlons des mitsvot étant liées à une dépendance à la terre d'Israël, il est en réalité question de toutes les mitsvot de la Torah et pas uniquement des mitsvot qui ne seront effectives qu'après la conquête et l'installation sur la terre d'Israël.

Dès lors, nous comprenons l'intérêt qu'éprouve Moché dans le simple fait de traverser le Jourdain, pouvant déjà lui permettre d'accomplir les mitsvot dans leur plénitude la plus parfaite.

G.N.

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (3-23) : «Vaet'hanane el Hachem ba'ète hahi lémor ». Quels enseignements fondamentaux apprenons-nous de ce passouk ?

2) Quel groupe de personnes présentes lors de Matan Torah, n'a pourtant pas entendu les 10 commandements (5-1) ?

3) Il existe parmi les êtres vivants que Hachem créa, une créature qui se repose chaque Chabbat, quelle est cette créature, et qu'a-t-elle de particulier (5-14) ?

4) Il est écrit (5-28) : « Véata po amod imadi vaadabéra élékha ète kol hamitsva véha'houkim véhamichpatim... ». Pour quelle raison Moché devait-il "se tenir debout avec Hachem" ("amod imadi"), lorsqu'il lui déclara toute la mitsva (kol hamitsva) ? (Que vient inclure le mot « kol » selon une opinion de nos Sages ?)

5) Quel rapport y a-t-il entre le mot « é'had » du Chéma, le mot "gan" employé plusieurs fois dans la Paracha de Béréchit, et le mot "Eche" revenant de nombreuses fois dans la paracha de Vaet'hanane (6-4) ?

6) Une kavana peu connue est recommandée à avoir lorsqu'on prononce le mot « Chéma » et le mot « Éhad » du Chéma Israël, quelle est cette kavana (6-4) ?

Yaacov Guetta

Pour soutenir Shalshélet ou pour dédicacer une parution :
Shalshélet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Gaby Kouka bat Guemara

La Tefilat Haderekh

Les Sages nous enseignent que celui qui traverse un endroit fréquenté par les animaux sauvages/brigands doit réciter la Tefilat Haderekh [Berakhot 29b].

Le voyage doit être d'au moins une Parssa, soit 4km (qui sont évalués à 72 min de marche à pied) [Ch.A 110,7. Selon la plupart des décisionnaires, on prend en considération la distance parcourue (Michna Beroura ot 30 ; Caf Ha'hayime ot 54 ; Chevet Halevy 10,21; mais selon d'autres on évaluera en temps, car le danger dépend aussi du temps que l'on met pour parcourir cette distance [Zihron Yehouda 42 ; et ainsi rapportent plusieurs décisionnaires selon le principe de Sabal : (Rav Peliame T.2 Y. D. Siman 40 ; 'H.O p.365 ; Birkat Hachem T.4 Perek 6,24 ; Or Létsion 14,42. Mais on devra tout de même réciter cette Tefila sans le nom de Hachem)].

A) Récite-t-on cette bénédiction avec le nom de Hachem?

- Selon le Rambam, il s'agit d'une prière qui se récite sans faire de bénédiction et ainsi est l'avis du Peri 'Hadach , et ainsi est la coutume de certaines communautés. [Alé Hadass 4,14]

- Selon la très grande majorité des Richonim/A'haronim on la récite avec bénédiction, et ainsi est la coutume majoritaire [Caf Ha'hayime 110,13 ; Birkat Hachem T.4 Perek 7 note 25].

B) Récite-t-on cette bénédiction de nos jours où la crainte des brigands et des bêtes sauvages n'est plus d'actualité?

Selon certains, on ne pourra plus réciter cette bénédiction avec le nom de Hachem [Halikhot Chlomo T.1 p.253 note 14 ; Or Létsion 7,27].

Cependant, la majorité des décisionnaires sont d'avis que l'on pourra réciter cette bénédiction avec le nom de Hachem même de nos jours, étant donné qu'ainsi les Sages instaurèrent, et que les dangers de la route ne sont pas non plus écartés par les accidents de voitures et cela même si tout au long de la route on rencontre de part et d'autre des maisons se situant à moins d'une Parssa [Or'hote Rabbénou 1 ote 208 au nom du 'Hazon Ich/Techouvate Venhagote T.1 Siman 199; Chevet Halevy 10,21].

Cette Tefila se récite après être sorti de la ville.

A priori, on attend de parcourir 35 m depuis la dernière maison de la ville avant de la réciter (Ch.A 110,7/Michna Beroura ot 29), de peur de changer d'avis et de faire demi-tour (Beer Cheva Siman 45). Concernant celui qui prend l'avion, il la récitera au moment où l'avion décolle. [Halikhot Chelomo 21,4 ; Voir cependant le Emet Lyaacov note 139 qui écrit qu'on la récitera au moment où l'avion accélère avant de décoller.]

Aussi, on pourra associer le trajet du retour à celui de l'aller si l'on rentre le jour même.

[‘Hazon Ovadia p.365 ; Or Létsion T.2 p.73]

David Cohen

De La Torah aux Prophètes

Conformément à ce que nous avons expliqué il y a quelque temps, nous avons lu ces trois dernières semaines des Haftarot en rapport avec la destruction des deux Temples. Mais à partir de maintenant, et ce jusqu'à Roch Hachana, nos Sages se sont inspirés du Maître du monde, qui enjoignit à Ses fidèles prophètes de consoler Son peuple. Raison pour laquelle nous lisons ce Chabbat le quarantième

chapitre du livre de Yéchaya qui marque le début de ses paroles de réconfort (tandis que les trente-neuf premiers sont consacrés aux blâmes et aux tragédies). Cette décision prend tout son sens de nos jours où après des milliers d'années d'exil, nous devons continuer à garder espoir qu'un jour, le Maître du monde se souviendra de notre misère et nous vengera de nos oppresseurs.

Yehiel Allouche

Jeu de mots

Mes parents envoient chaque année mon grand frère dans les Pyrénées.

Devinettes

- 1) Citer 3 exemples pour illustrer le fait de ne pas rajouter sur les mitsvot ? (Rachi, 4-2)
- 2) Moché dit : « je vais mourir sur cette terre (Erets Si'hone) et je ne traverserai pas le Jourdain ». Pourquoi rajouter « je ne traverserai pas le Jourdain » puisqu'il a déjà dit « je vais mourir » ? (Rachi, 4-22)
- 3) Comment Hachem a-t-Il montré aux Bné

Israël lors de Matan Torah qu'Il était unique ? (Rachi, 4-35)
 4) À quel endroit les Bné Israël avaient-ils reçu la mitsva d'honorer ses parents ? (Rachi, 5-16)
 5) À quelle occasion les Bné Israël ont-ils « affaibli » Moché comme une femme ? (Rachi, 5-24)

Réponses aux questions

- 1) 4 conditions primordiales sont à respecter afin que nos téfilot soient acceptées par Hachem et portent leurs fruits :

a. « Vaet'hanane » : Ce terme apparenté au terme « ta'hanounim » (supplications) nous enseigne qu'il faut prier comme "un pauvre qui supplie" son bienfaiteur ("ta'hanounim yédaber rach") de subvenir à ses besoins, et non comme quelqu'un qui réclame son dû (car Hachem ne nous doit rien !)

b. « El Hachem » : Ces termes nous apprennent qu'on peut s'adresser directement à Hachem , à sa "Midat Hara'hamim" ("El Havayé"), sans passer forcément par ses Tsadikim (n'étant que des intermédiaires).

c. « Baète hahi » : Cette expression nous enseigne qu'il faut de préférence prier à un "moment précis" ("baète hahi"), un temps de "Ète Ratson" (de grâce divine : Exemples : Après un cours de Torah, à 'Hatsot halaïla, après le "Tikoun 'hatsot").

d. « Lémor » : Ce mot enseigne qu'il faut être très explicite ("léfarech amarav") dans la formulation de ses téfilot. (Or Ha'haïm hakadoch)

- 2) Les membres du Erev Rav. (Sifté Cohen, Chémot 18-27)

3) A – Cette créature est un poisson portant le nom de Chabtaï

B - Ce poisson quitte le large (les profondeurs de la mer) chaque veille de Chabat à "Beine Hachemachot", pour venir se reposer tout près des côtes (et ne retourne au large qu'à la sortie de Chabat). Un vêtement constitué avec

la peau de ce poisson permet à celui qui le porte de ne pas être transpercé par des flèches ou des lances projetées contre lui ! (Yalkout Réouvéni , Béréchit ote 365 au nom du "Sodei Raza", "Séfer Haéfodi" rapporté par le "Chévet moussar", chapitre 11, ote 81)

4) Car Hachem lui enseigne (en plus de toute la Torah et les mitsvot) la Méguilate "Beit Hamikdash" ; or cette Méguila (qu'inclut le mot « kol ») se doit d'être apprise qu'en étant debout avec Hachem (d'où l'expression "amod imadi") ». (Yalkout Hamakhiri, Mizmor 41, ote 14)

5) Le mot « Éhad » a pour guématria 13 (nombre faisant allusion aux 13 articles de foi et aux 13 Midot hara'hamim de D...). De plus, le mot « gan » apparaît 13 fois dans Béréchit. D'autre part, le mot « Eche » revient 13 fois dans Vaet'hanane. Toutes ces informations font allusion au message suivant : « Tout celui qui veille à avoir les kavanot nécessaires en prononçant le mot «Éhad» (ayant pour guématria 13) sera épargné du « Eche » (rapporté 13 fois) du Guéhinam, et méritera d'appréhender les 13 niveaux du Gan Eden ! (Rabbénou Bé'hayé)

6) Il est recommandé de penser à ces 6 Tsadikim (ayant pour notarikon "chéma" et "é'had") qui ont été prêts à mourir en Kidouch Hachem :

- « Chine » : Chémara (tsadik qui donna sa vie en Kidouch Hachem lors du "Dor Chmad")
- « Même » : Michael
- « Ayine » : Azaria
- « Alef » : Avraham
- « 'Hète » : Hanania
- « Dalet » : Daniel (Gaon de Vilna, "Otsrot habrakha")



Rabbi Israël Schapira l'Admor de Bluzow

Rabbi Israël Schapira est né en 1889, à Reischka en Galicie, de l'Admor Rabbi Yéhouhoua Schapira de Bluzow. Dès sa plus tendre enfance, on reconnut qu'il était né pour la grandeur. À l'âge de 13 ans, il reçut à la fois la couronne de la Torah et celle de l'enseignement, en étant ordonné Rav par le Maharcham, le Rav de Brejan, qui a témoigné de l'ampleur de sa compréhension de la Torah. Ce fut un petit-fils aimé de son grand-père, l'Admor Rabbi Tsevi Elimélekh, auteur de l'ouvrage « Tsevi LaTsaddik ». Son assiduité dans l'étude de la Torah ne connaissait aucune limite. Il était extraordinairement studieux et servait D.ieu de toute son âme. Après son mariage, il devint Rav de la petite ville de Istrik, proche de Sanuk, qui fut bientôt un centre vers lequel beaucoup se tournaient pour lui poser des questions en Halakha et lui demander conseil. En 1931, avec la mort de son père, il fut couronné pour le remplacer et prolonger la glorieuse dynastie de la maison de Dinow-Bluzow.

Pendant l'Holocauste, il connut les souffrances de l'enfer. Il perdit son épouse, ses enfants et ses petits-enfants. Mais c'est justement là, dans la

vallée des larmes, que ressortit sa personnalité sainte dont tout disait la bonté et la bienfaisance envers ses frères juifs, et il encourageait chaque Juif à mettre sa confiance dans le Créateur du monde et à attendre le salut. Quand il fut sauvé de l'Holocauste, il s'installa à Brooklyn, et eut une grande influence sur la communauté religieuse. Il disait : « La raison pour laquelle je suis resté en vie est que je puisse continuer à raconter aux générations futures ce qui nous est arrivé pendant ces jours-là. » C'était un merveilleux conteur. Ses histoires et ses expressions, qui sortaient d'un cœur pur et saint, rentraient dans le cœur des auditeurs, qui ne les oubliaient plus jamais. En voici une :

Le puits : La nuit était sombre et froide dans le camp. Tout à coup, on entendit une voix qui criait : « Tout le monde dehors, celui qui restera à l'intérieur sera fusillé ! » Tout le monde sortit. La voix se fit de nouveau entendre : « Vous vous tenez devant un puits. Celui qui veut rester en vie doit sauter pour passer de l'autre côté du puits. Celui qui ne réussira pas et tombera dans le puits recevra une balle dans la tête. »

À côté du Rabbi de Bluzow se tenait un Juif qui lui était très attaché. Il dit : « Pourquoi sauter, Rabbi ? Asseyons-nous au bord du puits, et attendons la balle qui nous délivrera de cet enfer. » « Non, mon ami, dit le Rabbi. Il est interdit à un Juif de se suicider. »

Le Rabbi ferma les yeux, fit une courte prière et murmura au Juif : « Nous sautons ! » Et au bout d'un instant, ils se retrouvèrent de l'autre côté. « Rabbi ! cria le Juif de bonheur, Je ne peux pas croire que nous soyons en vie ! Par le mérite du Rabbi, D.ieu nous a fait ce miracle. Dites-moi, Rabbi, comment avez-vous fait cela ? » « Comment j'ai fait cela ? répondit le Rabbi, je me suis accroché au mérite de mes ancêtres... Je me suis accroché aux bords du manteau de mon père, de mon grand-père, du père de mon grand-père, et j'ai demandé. Mais dis-moi, mon ami, comment est-ce que toi tu as fait cela ? » « Moi ? répondit le Juif, je me suis accroché au Rabbi... »

Rabbi Israël Schapira quitta ce monde en 1990 à Brooklyn, à l'âge de 100 ans. Son cercueil arriva à Jérusalem. De myriades de gens participèrent aux obsèques de l'Admor. Ce fut un enterrement gigantesque. En accord avec son testament, on ne fit pas d'oraisons funèbres. Le public accompagna le cercueil à pied sur toute la longueur de la rue Méa Chéarim. Au collet 'Hibat Yérouchalayim, dont l'Admor était président d'honneur, on dit le kadich. Au bout de la rue Méa Chéarim attendaient déjà des dizaines d'autobus, et des milliers suivirent le cercueil en voiture jusqu'au cimetière, au mont des Oliviers, où fut enterré l'Admor de Bluzow.

David Lasry

Or Letsion

Le vol (2)

Certaines personnes se permettent d'utiliser à leur avantage les ressources disponibles sur leur lieu de travail, comme des feuilles de papier ou des appels téléphoniques personnels etc. Elles justifient ces actions en considérant que ce n'est pas du vol, car c'est une pratique répandue dans le pays et que tout le monde le fait. Cependant, cette justification n'est valable que si elles ont obtenu explicitement l'autorisation de le faire de la part de leur employeur, sinon il s'agit bel et bien d'un vol. Même si l'employeur ne réagit pas officiellement à

ces comportements dus à la crainte que ces personnes refusent de travailler si des restrictions sont imposées.

Quant à celles qui se trouvent dans un environnement d'études ou de travail qui ne leur convient pas, elles ont la possibilité de chercher un autre endroit. En effet, un employé a la liberté de se rétracter, même en cours de journée (Cf. Baba metsia 10b).

Même si une personne a investi beaucoup d'efforts pour établir un lieu de travail ou d'études, il est possible qu'elle constate des pratiques qui vont à

l'encontre de ses valeurs. Dans ce cas, prétendre que "j'ai fondé cet endroit, comment peut-on agir contre mes convictions ?" n'est pas une argumentation valable. Les actions passées ne justifient pas nécessairement les actions présentes, et si la situation actuelle ne convient pas, il est préférable de chercher un autre lieu. Toutes ces perceptions et autres arguments similaires, où les individus considèrent comme ayant des droits, sont souvent le fruit du Yetser Hara et doivent être remis en question. (Or letsion H&M p.214)

Yonathan Haik

Léilouy nichmat Malka Sultana Taita bat Florence Myriam Simha

Enigmes

Enigme 1 :

Qui est le fils de Yermiyah Hanavi ?

Enigme 2 :

Quel chiffre à 3 chiffres vous donnera la même réponse si vous soustrayez 5 ou divisez par 5 ?



Rébus : Scie / On / Mêlée / Rat / Meaux / Riz Haie /

Enigme 1:

Quel personnage du Tanakh, a épousé 2 femmes et chacune avait plus de 40 ans de plus que lui ?

Kalev Ben Yefouné.

Il a épousé Myriam (Sota 12a), et aussi Bitya la fille de Paro (Meguila 13a). Kalev avait 40 ans au moment de l'épisode des explorateurs, Moché avait 80 ans à la sortie d'Égypte, Myriam en avait 6 de plus, et l'épisode des explorateurs est 1 an après la sortie d'Égypte, donc Myriam avait 87 ans. Bitya était plus âgée que Moché qui avait 41 ans de plus que Kalev.

Réponses Enigmes Devarim N°349

Enigme 2:

Une opération codée présente des lettres qui correspondent chacune à un chiffre. Chacun des chiffres est représenté par la même lettre et aucun mot dans l'opération ne commence par zéro. Dans la multiplication suivante, que valent donc TRAMS et SMART ? Opération : 4 x TRAMS = SMART



TRAMS vaut 21 978 et SMART vaut bien sûr 87 912. L'équation est : 4 x 21 978 = 87 912.

La Paracha en Résumé

➤ Moché prie, espérant entrer dans le pays que Hachem donna aux Béné Israël. Hachem le lui fait voir, lui interdisant toutefois d'y accéder.

➤ Moché poursuit ses recommandations en rappelant la chance du peuple d'Israël au Sinaï d'avoir vu Hachem de ses yeux.

➤ La Torah raconte que Moché sépara trois villes, servant à préserver les auteurs d'homicides involontaires.

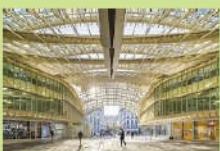
➤ Moché détaille l'événement historique que fut le

Don de la Torah.

➤ Moché s'étend sur l'importance de la crainte et de l'amour de Hachem, notamment à travers le Chéma.

➤ La Paracha, dans sa dernière partie, mentionne l'interdit de Avoda Zara, en rappelant la gravité de l'assimilation avec les Goyim.

Rébus



La Force d'une parabole

La Torah nous ordonne cette semaine de ne rien ajouter à ce que la Torah ordonne (comme mettre par exemple une 5ème paracha dans les tefillin ou une 5ème espèce dans le bouquet du loulav) ainsi que de ne rien diminuer.

Nous comprenons aisément que diminuer ne se fait pas, mais en quoi le fait d'augmenter serait préjudiciable ? Pourquoi le fait d'en faire plus ne serait-il pas louable ?

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole. Réouven a pris l'habitude de se tourner vers son ami Chimone à chaque fois qu'il a besoin d'emprunter quelque chose. C'est parfois une table, parfois des chaises, et Chimone le fait toujours avec plaisir. Cette fois, c'est une marmite qu'il vient emprunter mais curieusement, au moment de la lui rendre, Réouven se

présente avec 2 marmites chez Chimone. Face à l'étonnement de ce dernier, Réouven lui explique que sa marmite a eu un heureux évènement lors de son séjour chez lui et qu'elle a donné naissance à une seconde marmite. Amusé, Chimone ne se fait pas prier pour accepter la seconde marmite. Le lendemain, Réouven vient cette fois lui emprunter de la vaisselle. Chimone qui n'est pas contre le fait d'avoir quelques assiettes en plus, lui prête volontiers 6 belles assiettes. Quelques jours plus tard, c'est un service 12 pièces que Réouven lui ramène pour son plus grand bonheur. Chimone commence alors à prendre goût aux bénéfices de cette maternité miraculeuse et n'hésite pas à présent à proposer à Réouven de lui prêter toutes sortes de choses. Jusqu'au jour où Réouven lui demande pour quelques jours son fameux chandelier en argent. Habituellement une pièce de cette valeur ne se prête pas mais cette fois "le jeu en vaut la chandelle". Il lui

remet donc avec plaisir son chandelier en imaginant déjà l'endroit où il placera bientôt le bébé chandelier. Seulement, après quelques jours Réouven revient et lui annonce que son chandelier est décédé prématurément. Chimone, fou de rage de perdre un objet de cette valeur, lui dit : "A-t-on déjà vu un chandelier mourir ?!" Ce à quoi Réouven lui répond : "Nous n'avons également jamais vu une marmite donner naissance à une autre, et pourtant tu ne t'es jamais opposé à cela. Accepte donc maintenant la perte de ton chandelier".

L'idée est qu'en se permettant d'ajouter à une Mitsva de son propre chef, on s'octroie le droit de pouvoir supprimer une Mitsva selon son gré.

Respecter la Torah à la lettre passe donc par le fait de ne rien supprimer mais aussi de ne rien ajouter.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Binyamin affectionne particulièrement la Mitsva de réjouir le Hatan et la Kalla. Il a souvent entendu que celui qui accomplissait cette Mitsva avec brio méritait toutes sortes de merveilles. C'est pourquoi il s'efforce d'aller dans les mariages chaque fois qu'il y est invité et cela même s'il est fatigué ou bien occupé. Il ne s'arrête pas là puisqu'une fois dans la salle, il danse avec fougue, organise les rondes, chauffe le public, fait des clowneries et j'en passe. Toute la ville le connaît donc comme le pire des mariages mais cela ne le dérange aucunement puisqu'il s'agit là d'une magnifique Mitsva qu'il accomplit Léchèm Chamaim (c'est-à-dire en l'honneur de Hachem). D'ailleurs, chaque fois qu'il y a un mariage dans la communauté, il est le premier invité car on sait pertinemment que sa présence apportera de la Simha. C'est pourquoi, un beau jour, son voisin Aaron vient toquer chez lui en lui demandant s'il se rendra le soir-même au mariage de Moché, et Binyamin répond par l'affirmative. Aaron lui donne donc une enveloppe en lui demandant de la remettre au Hatan car il ne pourra s'y rendre ce soir-là mais tient tout de même à lui offrir un cadeau. Binyamin accepte volontiers la mission puisqu'il sait très bien que cela réjouira davantage Moché. Il glisse donc immédiatement l'enveloppe dans sa poche de costume. Le soir-même, alors qu'il vient tout juste d'arriver à la salle, il sort l'enveloppe de sa poche pour la transmettre au Hatan sans plus attendre et surtout sans risquer de la perdre lors de ses acrobaties. Mais lorsqu'il aperçoit ce qui est écrit dessus, cela lui pique les yeux. Aaron a écrit avec une écriture maladroite « je teux souète un gren Masal Tov pour ton mariage inssi que bocou de bonhair à toi et ta famme ». Binyamin est donc confronté à un gros dilemme : doit-il donner l'enveloppe telle quelle, ce qui engendrerait une grosse honte à Aaron ou bien ne doit-il pas tenir compte de cela puisqu'Aaron a écrit la lettre sans aucune contrainte et de son plein gré ?

Quand (ou bien qu'en) pensez-vous ?

Le Hafets Haïm écrit que celui qui montre à ses amis la lettre de quelqu'un avec laquelle on peut facilement découvrir que son auteur n'est pas doté d'une grande intelligence, il s'agit là de Lachon Ara. Il prend sa source dans le Passouk où David se plaint de ce que lui a fait son général Yoav. Le Midrash nous apprend que Yoav montra au Sanhédrin la lettre du roi David qui lui demandait de placer Ouria sur le front afin qu'il se fasse tuer et ainsi, le roi David fut dénié aux yeux du Sanhédrin. D'après cela, il semblerait donc que Binyamin ne doive pas donner cette enveloppe à Moché mais fera passer son contenu dans une autre enveloppe sur laquelle il réécrira le même message sans les fautes. Mais Rav Zilberstein nous éclaire de nouveau par sa lumière. Il nous explique qu'il peut s'agir là de deux situations : soit Aaron est un immigré récent, auquel cas il n'est pas honteux d'écrire de la sorte puisqu'il découvre la langue, soit il est natif du pays et puisqu'il est si choquant d'avoir une telle orthographe, il est logique de penser qu'Aaron est au courant de son problème et sûrement son ami Moché tout autant et qu'il a écrit en connaissance de cause. On pourrait aussi imaginer que derrière ce message se cache une quelconque intention comme par exemple pour faire rire le Hatan et la Kalla lors de leur lecture.

En conclusion, Binyamin aura le droit de donner la lettre avec ces fautes et il n'y aura pas en cela de Lachon Ara puisque soit Moché est déjà au courant des lacunes de Aaron soit il n'a aucune lacune et il s'agit là d'une blague ou d'un autre message.

(Tirat du livre Véaarev Na, tome 4, page 204)

Halm Bellity

Comprendre Rachi

« Vaethanan (j'ai imploré) Hachem... » (3/23)

Rachi écrit : « L'expression "Hanoun" dans toute la Torah signifie "cadeau gratuit". Bien que les Tsadikim auraient pu faire dépendre de leurs bonnes actions, ils ne demandent de Hachem qu'un cadeau gratuit. Parce que Hachem lui avait dit "vehanoti (l'accorderai la grâce) à qui j'accorderai grâce" (Chemot 33/19) alors Moché lui parla avec l'expression "vaethanan"... »

On pourrait se demander : Les commentateurs demandent : la Guémara (Brakhot 10) dit : « Rabbi Yohanan dit au nom de Rabbi Yossi ben Zimra : Tout celui qui fait dépendre sa Téfila (prière) de son mérite, on fera dépendre la réalisation de sa Téfila du mérite des autres. En effet, lorsque le prophète Yechayahou ben Amots annonça au roi Hizkiya qu'il allait mourir de sa maladie, ce dernier pria et demanda à être sauvé par ses mérites : "...souviens-toi ce que j'ai marché devant Toi avec vérité..." (Melakhim 2,20/3) Et Hachem lui répondit qu'il allait le sauver par le mérite des autres : "Et Je protégerai... par le mérite de David Mon serviteur" ». Il en ressort que nos 'Hakhamim disent qu'à son niveau, on a reproché au roi Hizkiya d'avoir fait dépendre son sauvetage par ses mérites alors comment Rachi peut-il dire « bien que les Tsadikim auraient pu faire dépendre leur demande de leurs bonnes actions » ?

Les commentateurs répondent ainsi : Rachi ne veut pas dire que les Tsadikim pourraient prier en invoquant leur propre mérite mais qu'ils ne préférèrent pas agir ainsi. Rachi veut plutôt dire que les Tsadikim pourraient prier en invoquant le mérite des autres et être répondus grâce à leur mérite, comme dit également Rabbi Yohanan au nom de Rabbi Yossi ben Zimra : Tout celui qui fait dépendre sa Téfila du mérite des autres, on fera dépendre la réalisation de sa Téfila de son propre mérite à l'image de Moché où après le Eguel (faute du veau d'or), il pria en faisant dépendre du mérite des autres : "Souviens-Toi d'Avraham, d'Yits'hak et d'Israël Tes serviteurs" (32/13) Et on a fait dépendre la réalisation de sa Téfila du mérite de Moché : "Et Il a parlé de les détruire si ce n'était pas pour Moché..." Mais puisque finalement leur demande sera réalisée par leur propre mérite, ce qui pourrait diminuer leur mérite, les Tsadikim préférèrent demander un cadeau gratuit.

On pourrait également proposer la réponse suivante : Rachi dit que Hizkiya est tombé malade trois jours avant que Sanheriv arrive pour conquérir Yéroushalaïm et il a donc prié pour deux choses : pour que Yéroushalaïm soit protégée et pour guérir. Or, les commentateurs font remarquer que Hachem a fait dépendre la réalisation de sa Téfila que sur la partie de protéger Yéroushalaïm. En effet, concernant sa guérison : « ...J'ai entendu ta Téfila et J'ai vu tes larmes, voilà Je te guéris » (2,20/5) et concernant Yéroushalaïm : « ...Je protégerai cette ville-là pour Moi et David Mon serviteur... » (2,20/6) On peut en déduire que c'est uniquement pour une demande pour le tsibour (public) qu'on ne doit pas invoquer son propre mérite mais celui des autres, mais pour une demande personnelle, on pourrait invoquer son propre mérite.

Cela pourrait s'expliquer ainsi : On ne peut pas pour

une demande pour le Tsibour invoquer son propre mérite même si c'est réellement vrai car le fait de s'exprimer ainsi, cela sous entendrait "mon mérite est tellement grand qu'il pourrait sauver tout un peuple" et cela apparaîtrait comme un signe d'orgueil, chose que Hachem déteste. Ainsi, si Hachem sauve le peuple, Il le fera dépendre des autres pour ne pas laisser penser que "c'est grâce à mon mérite que le peuple a été sauvé" car Hachem ne veut pas donner raison à une personne qui montre un signe d'orgueil et ne veut pas donner Son approbation à cette manière de s'exprimer (nous parlons de manière générale et dans le cas de Hizkiya nous essayons de comprendre les paroles de nos 'Hakhamim, mais évidemment cela est à prendre relativement à son niveau extrêmement grand qu'on ne peut même pas imaginer) alors que si une personne demande en invoquant le mérite des autres, cela apparaîtrait comme un signe de modestie, chose que Hachem apprécie particulièrement et Il aura plaisir à faire dépendre la réalisation de sa Téfila par son mérite car Hachem élève les gens modestes jusqu'au ciel.

Tout ceci est valable pour une demande concernant le tsibour mais pour une demande personnelle comment invoquer le mérite des autres pour soi-même, comment utiliser le mérite des autres à des fins personnelles et d'un autre côté, comment faire une demande sans invoquer des mérites. C'est donc plus légitime d'invoquer ses mérites pour une demande personnelle, c'est pourquoi il n'a pas été reproché à Hizkiya d'avoir demandé sa guérison grâce à ses mérites.

Ainsi, Moché Rabbenou désire entrer en Erets Israël qui paraît une demande personnelle donc Rachi dit qu'effectivement Moché aurait pu invoquer ses propres mérites mais Hachem a appris à Moché après le Eguel qu'il est possible de prier sans invoquer aucun mérite, juste en tant que "cadeau gratuit".

Et là Rachi dit que Moché Rabbenou nous apprend un enseignement extraordinaire. En effet, on aurait pu légitimement penser que bien qu'il soit possible de demander à Hachem un "cadeau gratuit", il est tout de même préférable d'invoquer ses mérites car cela aurait certainement plus de poids. Et là Moché nous apprend que c'est le contraire. En effet, désirant ardemment entrer en Erets Israël, en dernier recours, la 515ème Téfila, Moché va utiliser l'ultime Téfila, la Téfila la plus puissante qui est le cadeau gratuit car quand une personne dit à Hachem "Il n'y a que Toi qui peut me sauver" et ressent qu'il n'a aucun recours et que sa seule solution c'est la bonté infinie de Hachem, c'est la Téfila la plus puissante.

Ainsi, quand une personne invoque ses mérites, elle se sent rassurée car elle est "armée" et a des arguments. Ce sentiment atténue quelque part la puissance de Téfila alors qu'une personne qui sent qu'elle n'a plus rien, même plus d'argument pour prier et ressent qu'il ne reste plus du tout aucune solution, si ce n'est un cadeau gratuit de Hachem et qu'elle s'en remet totalement à la bonté infinie de Hachem, c'est la Téfila la plus puissante. Et cette Téfila est tellement puissante que Hachem dut couper Moché Rabbenou « ...ne continue pas à Me parler encore de cela » (3/26)

« Un cœur brisé et abattu, Elokim, Tu ne le dédaignes point » (Téhilim 51/19)

Mordekhai Zerbib



Vaethanan (275)

וְאֶתְחַנֵּן אֶל ה' (ג.כג)

« J'ai imploré Hachem » (3,23)

Rachi explique : Implorer, C'est là une des dix manières de désigner la prière. Elle exprime toujours la notion de don gratuit. En effet, les justes, dans leur humilité, évitent d'invoquer leurs bonnes actions et font appel à la miséricorde de D. Selon le **Midrach**, le mot : implorer a une valeur numérique de 515, qui est la même que : prière (Téfila – תפלה), et également que : chant (Chira – שירה). **Le Hatam Sofer** fait remarquer que si nous ajoutons 26 (qui est la valeur du nom de D.) à ce mot, on obtient : 541, qui est la valeur numérique du mot : **Israël** (ישראל). Israël est défini par cette capacité à prier vers Hachem.

אָתָּה הַחֲלוּת לְהִרְאוֹת אֶת עַבְדְּךָ אֶת גְּדֻלָּתְךָ (ג.כד)

« Tu as commencé à montrer à Ton serviteur Ta Grandeur » (3,24)

Quand une personne souhaite obtenir l'aide Divine dans le service d'Hachem, il doit faire le premier pas. Ainsi, il se doit d'éveiller sa volonté et de faire les efforts qui sont dans son possible. Et après cela, Hachem l'aidera et lui permettra de s'élever dans Son Chemin. En ce sens, dans la Guémara (yoma) nos Sages disent : Celui qui se sanctifie un peu ici-bas, on le sanctifiera beaucoup d'En-Haut, ou encore : Celui qui veut se purifier, on l'aidera. Ainsi, le début revient à l'homme, la suite relève de l'Aide Divine. Mais Moché, dans sa grande humilité, s'est exclamé en disant : « **Tu as commencé à montrer à Ton serviteur** », c'est-à-dire que Moché a dit que même le commencement vient de Toi. Moché, qui n'a épargné aucun effort pour s'élever, a affirmé dans sa modestie que même le commencement de son élévation vient d'Hachem. Comme si lui n'avait rien fait de par lui-même.

Guinzé Yossef

וְנִשְׁמָרְתֶּם מְאֹד לְנַפְשֵׁיכֶם (ד.טו)

« Prenez donc bien garde à vous-même » (4,15)

La Thora nous ordonne dans la paracha de la semaine de préserver notre corps : “**וְנִשְׁמָרְתֶּם מְאֹד לְנַפְשֵׁיכֶם**”. Il faut comprendre pourquoi la Thora a-t-elle utilisé le terme de Néfèch pour parler de la protection du corps ? Le mot ‘goul’ (corps) aurait mieux convenu ! **le Hafets Haïm** explique que même pendant qu'il est occupé à soigner son “corps”, c'est-à-dire manger, boire, commercer, l'Homme ne doit jamais perdre de vue que ces occupations sont au service de son âme. Ainsi, lorsqu'il vaque à ses occupations, il devra prendre

soin de ne pas abîmer son âme: Vérifier si la nourriture est vraiment cachet, ne pas oublier de prononcer les bénédictions lors du repas, travailler en toute honnêteté sans porter préjudice à autrui. Autant de risques qui menacent l'Homme, mais s'il se souvient qu'il n'est qu'un envoyé d'Hachem, même pendant ces actions “matérielles”, et que tous ses gestes ne reflètent que la volonté Divine, il vérifiera leur bien-fondé et pourra se présenter devant Hachem pour les accomplir.

לֹא תִשָּׂא אֶת שֵׁם ה' אֱלֹהֶיךָ לְשׁוֹן כִּי לֹא יִנָּקֶה יְהוָה אֶת אֲשֶׁר יִשָּׂא אֶת שְׁמוֹ לְשׁוֹן (ה.יא)

« N'invoque pas le nom de Hachem, ton D., en vain. Hachem ne laissera pas impuni celui qui invoquerait Son nom en vain » (5,11)

Ce verset contient dix-sept mots comme la valeur numérique de « **Tov** », le bien : toute personne qui fait un serment vain est écartée du bien du monde futur. Et quiconque veille à ne pas prononcer le Nom de D. en vain et à ne pas prêter serment goûtera une grande récompense dans le monde futur, ainsi qu'il est écrit : « **Un soleil de justice brillera pour vous qui craignez Mon Nom, et par ses rayons, il apportera la guérison** » (Malahi 3,20).

Méam Loez

כְּבֹד אֶת אָבִיךָ וְאֶת אִמְךָ כַּאֲשֶׁר צִוָּךְ ה' אֱלֹהֶיךָ לַמַּעַן יִצְרִיכְךָ יָמֶיךָ « Honore ton père et ta mère, comme te l'a prescrit Hachem, afin de prolonger tes jours ». (5, 16)

Le Hinoukh explique que cette Mitsva vient nous apprendre à être reconnaissant envers ceux qui nous ont amené au monde et qui se sont tant sacrifiés pour nous. Ainsi, en nous appliquant dans cette grande Mitsva, nous arriverons également à exprimer notre gratitude et notre reconnaissance envers Hakadoch Baroukh Hou, qui nous donne la vie à chaque instant. A ce sujet, on raconte l'histoire qui s'est déroulée il y a plus de soixante-dix ans à Jérusalem. Un Talmid Hakham déjà âgé tomba très malade et les médecins l'avertirent que ses jours étaient en danger. Inquiet, il se débrouilla la somme nécessaire pour voyager jusqu'à Bné Brak, le trajet à l'époque étant long, fatiguant et onéreux. Il arriva enfin à Bné Brak, et s'empressa d'aller chez notre maître le **Hazon Ich** pour recevoir une bénédiction. Le Rav le reçut et lui demanda si ses parents étaient encore en vie. Après qu'il ait répondu par la positive, le Hazon Ich lui demanda combien avait coûté son voyage de Jérusalem à Bné Brak. Lorsqu'il annonça une forte

somme, le Rav lui répondit : Je ne te comprends vraiment pas. La Thora nous a dit que celui qui honore ses parents verra ses jours se prolonger. Et toi, tu as préféré venir dans cette maison, qui n'est pas toujours ouverte, et même quand elle est ouverte, il n'est pas certain que ma bénédiction se réalise ! Retourne à Jérusalem, honore tes parents et la promesse de la Thora te protégera ! L'histoire raconte que notre personnage vécut encore de nombreuses années !

וְלֹא תִגְנוֹב (ה.יז)

« **Ne vole pas** » (5,17)

Dans le huitième Commandement, Hachem nous ordonne de ne pas voler et de ne pas nous lier à des voleurs. Le vol cause la famine dans le monde. Ce commandement correspond au troisième inscrit sur la première Table: « **N'invoque pas le nom d'Hachem ton D. en vain** » car un voleur finira par prêter un faux serment. Lorsqu'un homme fait un faux serment, il semble dire la vérité, mais en son for intérieur, il ment. De même, le voleur apparaît comme une personne intègre mais il est un malfaiteur. Prendre ne serait-ce qu'un sou à son prochain est comparable à lui ravir son âme. La Torah ordonne d'enlever le jabot d'un pigeon offert en sacrifice (Vayikra 24,16) car comme l'oiseau mange ce qui appartient à autrui, il est considéré comme un voleur. Ainsi, le jabot qui contient la nourriture volée ne doit pas être offert en sacrifice à Hachem. Il faut prendre la leçon de la fourmi qui hait le vol. Nos Sages disent qu'une fourmi avait laissé un grain de blé sur le sol. Toutes les fourmis sont passées, ont senti le grain mais ne l'ont pas touché. Finalement, la fourmi qui l'avait laissé là est venue le reprendre.

Aux Délices de la Torah

וְאָהַבְתָּ אֶת ה' אֱלֹהֶיךָ כָּכָל לְבָבְךָ וְכָכָל נַפְשְׁךָ וְכָכָל מְאֹדְךָ (ה.ו)
« **Tu aimeras Hachem, ton D., de tout cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir** » (6,5)

Le Ohr ha'Haïm haKadoch explique que la suite de ce verset concernant la Mitsva d'aimer Hachem, nous indique comment parvenir à l'accomplir : « **Ces choses que Je t'impose aujourd'hui seront gravées dans ton cœur** », nous parviendrons à aimer D. en introduisant constamment dans notre cœur des choses éveillant notre amour pour Lui. Par ce biais, notre cœur sera animé d'un profond désir de L'aimer. D'où également l'importance de rechercher à constamment exprimer notre gratitude à Hachem, même pour ce qui nous semble le plus normal, car se produisant tous les jours. Ainsi, cette Mitsva d'aimer D. peut se faire de deux manières :

1) En réalité, le cœur de tout juif est rempli d'amour pour Hachem, mais il est enfoui en lui. Il doit donc se travailler pour aspirer à éveiller et révéler cet amour qui réside au fond de lui. Le Sfat Emet

ajoute que du fait que Hachem a ordonné « **Tu aimeras** », il faut conclure qu'il y a dans la nature de chaque juif la force de pouvoir aimer le Créateur. Il ne faut que réveiller cette force naturelle et la déployer. C'est en cela que consiste la Mitsva : Fais les actes nécessaires pour éveiller la force latente d'amour qui est cachée en toi.

2) Il existe un principe selon lequel Hachem se comporte envers Ses Créatures en leur reflétant leur propre conduite, mesure pour mesure. Ainsi, lorsqu'un homme aspire à éprouver des sentiments d'amour à Son égard, Il le récompense en introduisant dans son cœur de tels sentiments

Halakha : Lois relatives à l'étude de la Torah

Elles comprennent deux commandements positifs : 1) Etudier la Torah. 2) Honorer ceux qui l'étudient. Les femmes sont exemptes d'étudier la Torah. De même qu'un homme à l'obligation d'enseigner la Torah à son fils il a l'obligation de l'enseigner à son petit-fils. Comme il est écrit: Fait les connaître à au fils de ton fils. Celui qui n'a pas reçu l'enseignement de son père à l'obligation d'apprendre la Torah dès qu'il a la capacité de comprendre.

Dicton : La vérité est éternelle, le mensonge dure un clin d'œil.
Proverbes du Roi Salomon

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, מאיר בן גבי זוויירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון : לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת : אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מוחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'ירלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עזר עזיזה, לינה רחל בת מיה, ראובן בן חנניה, אליהו בן מרים.





Rav Haimon Cohen,
Rosh Yeshiva Yeshivat Beit Hamidrash
et du Coliel Orhot Moché

Sortie de Chabbat Matot-Mass'é, 27
Tamouz 5783



בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets du cours :

1. Ils ont toujours attendu la Terre d'Israël
2. Magnifiques explications sur les chants de lamentation
3. Le décret des livres du Talmud et le décret de brûler les livres du Rambam
4. La consommation de viande durant les neuf jours
5. Quand a eu lieu la destruction du premier Temple et quand a eu lieu la destruction du deuxième Temple ?
6. Nous croyons avec une Emouna complète que la délivrance entière arrivera dans nos jours
7. Boire du vin, repasser et mettre des vêtements lavés durant la semaine du 9 Av
8. Se couper les ongles et aller à la mer
9. Le peuple d'Israël a tenu bon par le mérite de la Emouna

« לשמר ולזכר תאות נפש »

Hazzak Oubaroukh à Rabbi Kfir Partouch pour le chant. C'est un chant de Rabbi Yéhoua HaLévy qui attendait impatiemment d'aller en Israël, depuis qu'il était en Espagne. Il n'y a aucun pays et aucune nation dans le monde, qui après mille années d'exil, attend impatiemment de retourner au premier endroit duquel elle est sortie. Et il n'y a aucun pays dans le monde, que toutes les nations convoient comme le pays d'Israël... Ce n'est pas que depuis ces derniers temps que les chrétiens disent qu'il y a là-bas le tombeau de leur homme. Les arabes ont eux-aussi trouvé une histoire « bourak », en disant que le dernier jour de la vie de mahomet, il a ordonné à son cheval qui s'appelait bourak, de le ramener au Kotel etc... Mais même avant ça, à l'époque de Yéhoua, il y avait 31 rois en Israël. Chacun avait une ville qu'il gouvernait. Quelle est la grandeur de la terre d'Israël ? Elle est toute petite. Mais chacun voulait fixer son habitation en Israël, car c'est là-bas que se trouvait sa capitale. Les arabes appellent Jérusalem, « AlKodess » - la ville sainte. Même si ils ont la mecque... Ils savent que la sainteté est à Jérusalem.

« על קריה נפלאה, אשר הושתה בתה »

Il y a plusieurs choses dans les lamentations du soir et du jour du 9 Av, que beaucoup de gens ne comprennent pas. Dans les explications que nous avons écrites, nous avons dit juste deux mots. Par exemple, le soir du 9 Av, il est écrit « על קריה נפלאה, אשר הושתה בתה ». Que veut dire « הושתה בתה » ? Personne ne sait. Une fois, il y avait un sage à Tunis, qui s'appelait Rabbi Eliahou Raccah, et qui priait avec nous à Tunis dans la synagogue de Rabbi Moché Darmon. Une fois, il a demandé à mon père le jour du 9 Av le matin (je me souviens de ce moment, et je me rappelle de l'endroit où il lui a demandé), la question suivante : « Dis-moi, que veut dire « הושתה בתה » ? » Mon père lui a dit : « Il y a un

verset unique dans Yécha'ya (5,6), où il est écrit « אשיתהו » - « j'en ferai une ruine ; elle ne sera plus ni taillée, ni sarclée ». Il est écrit là-bas : « Je veux chanter à mon bien-aimé le cantique de mon ami sur sa vigne : Mon ami avait une vigne sur un coteau au sol gras. Et il la bêcha, il en ôta les pierres, il y planta des ceps de choix, il bâtit une tour au milieu, il y tailla aussi une cuve, et il compta qu'elle produirait des raisins ; or, elle produisit du verjus. » (versets 1-2). Les commentateurs disent que le mot « בתה » signifie « ruine ». Donc mon père lui a fait comprendre que l'auteur du chant faisait allusion ici à la destruction de Jérusalem.

« על כי כבשים לטבח הובלו »

Il y a d'autres choses le soir du 9 Av. Il y a une lamentation dont nous ne savons pas qui est l'auteur - « אד בחטאינו » - « Chacun a péché ». Dans cette lamentation, l'auteur raconte comment tous les astres pleurent sur la destruction du Temple. Pour le premier Mazal - Bélier - il est écrit : « על כי בבשו, על כי כבשים לטבח הובלו ». Le Mazal Belier crie amèrement car ses moutons ont été amené à l'abattoir. Mais sommes-nous les moutons du bélier ? Comment ça ! Nous ne sommes pas les moutons du bélier ! Il y a un sage ashkénaze qui a fait cette remarque dans Or Torah, et tout le monde s'est levé contre lui en l'insultant et le maudissant. Mais il a raison ! Nous ne sommes pas les moutons du bélier, car Israël ne dépend pas des astres. Comme il est écrit dans la Guémara (Chabbat 156a) « אין מזל לישראל ». Nous avons vu une réponse de Rav Moché Feinstein qui dit au sujet d'une explication attribuée à Rabbi Yéhoua HéHassid, qu'il est interdit de lire cette explication, bien qu'elle soit attribuée à un très grand de la Torah, car ce sont des paroles futiles. Qu'est-il écrit là-bas ? Que le chant qui se trouve dans la Paracha Houkat « אד ישר » (Bamidbar 21) a été écrit par David. Le Rav dit qu'il est interdit de dire cela. Il ramène également le Ibn Ezra qui écrit la même chose,

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 21:26 | 22:43 | 23:16

Marseille 20:54 | 22:03 | 22:40

Lyon 21:04 | 22:16 | 22:52

Nice 20:48 | 21:57 | 22:34

לחברת הטקסט
bait.nehaman@gmail.com

1

בית נאמן
בית המדרש
בית המדרש

בית המדרש
בית המדרש
בית המדרש

qu'il est interdit de dire cela et que celui qui dit une telle chose, son livre doit être brûlé (car toute la Torah a été écrite par Moché Rabbenou). Il dit : « Il ne faut pas croire ce qui est écrit au nom de Rabbi Yéhouda HéHassid ». Mais nous avons trouvé un livre « Sefer Hassioni », qui est un livre de Kabala dans lequel les Aharonim attribuent à nouveau cette phrase à Rabbi Yéhouda HéHassid. (Et Rabbi Moché Feinstein écrit à ce sujet dans son livre Igeret Moché : je ne répondrai rien à ce sujet, car il est sûr que ça s'appelle renier la Torah, et mépriser David. Nous ne savons pas exactement qui est Rabbi Menahem Sioni mais il semblerait qu'il a écrit ce qu'il a vu dans un livre au nom de Rabbi Yéhouda Hahassid sans approfondir. Je disais qu'il est interdit d'acheter et de vendre ce livre vu qu'il contient des paroles de renégats). Il est impossible de s'amuser avec les paroles de Emouna. C'est pour ça que j'ai donné un conseil très simple : de dire dans ce chant « על כי כבשום לבטח הובלו » - le peuple d'Israël est comparé à ce moment-là à des moutons. Sans faire référence aux moutons du Mazal Bélier. Celui qui ne veut pas dire du tout cette lamentation, il n'a qu'à ne pas la dire (nous ne la disons pas). Mais pour celui qui veut la dire, qu'il fasse cette rectification.

Consommation de viande durant les 9 jours

Nous avons l'habitude de ne pas consommer de viande depuis Roch Hodech Av. Si on s'arrête à la Guemara (Taanit 26b), l'interdiction de manger la viande se limite au dernier repas avant le jeûne du 9Av. Mais, au fur et à mesure que l'exil perdura, les sages ont ajouté des restrictions. Certains ne consomment pas de viande depuis le 17 Tamouz. La plupart commencent à Roch Hodech Av. Et le jour de Roch Hodech, c'est une polémique. Le Rav Hida écrit (Moré Beesba 233) avoir l'habitude de consommer de la viande à Roch Hodech Av, en l'honneur de Roch Hodech. Mais, les ashkénazes ne consomment pas de viande ce jour-là car ils disent que Roch Hodech Av est le jour de jeûne des justes, comme l'écrit Maran (chap 480). Maran écrit une liste de jours où c'est une mitsva de jeûner, et l'un d'entre eux est Roch Hodech Av, jour du décès d'Aharon. Mais, selon la loi, ce n'est pas nécessaire. Au contraire, jeûner en ce jour est un manque de respect pour Roch Hodech. On peut donc consommer de la viande ce jour-là.

Destruction des deux temples

Un sage a rapporté qu'il est écrit dans Yrmiya (52;6) que la muraille de Yerouchalaim fut fendue le 9 Tamouz et pas le 17. Le Yerouchalmi rapporte (Taanit 4;5) que selon cet avis, le temple fut détruit le 1 Av car il n'y a eu que 3 semaines entre ces deux événements. Comme écrit Yrmiya (1;11) « une branche d'amandier je vois ». La croissance des amandes sur l'arbre met 21 jours. Alors, pourquoi jeûnons-nous le 17 Tamouz? Il existe deux réponses. Premièrement, lors de la destruction du second temple, la fente de la muraille est arrivée le 17 Tamouz. Et cette destruction nous concerne et nous touche plus. Pourquoi ? Car l'exil du premier temple ne dura que 70 ans. Et lors de la construction du second, les anciens pleuraient la différence avec le premier qui était tellement plus beau. Mais, les gens se réjouirent de la construction du second temple, malgré tout. Et depuis la destruction du second temple se sont écoulés 1954 ans

d'exil.

L'année de la destruction du temple

Et chaque année, c'est la même histoire. Le Rav Zamir Cohen Chalita et le Rav des Druzes, s'ils avaient vu le Chout Mabit et les mots du Rambam écrivent que la destruction du temple n'a pas eu lieu en l'an 68, mais 69, selon le calendrier grégorien (Rabenou Tam, dans Avoda Zara 9b, parle de l'an 70. Et c'est ce qu'enseigne le Rav Ganot, et c'est plus juste). C'est pourquoi nous suivons le Rambam que la destruction a eu lieu en l'an 69. C'est aussi l'opinion du Gaon de Vilna et de Rav Yonathan Eyebchits, dans son livre Ourim Vetoumim, sur le Hochen Michpat. Et j'ai apporté encore d'autres preuves, mais ils refusent d'écouter, prétextant se baser sur un compte du prophète Daniel. Comme si on y comprenait quelque chose. Beaucoup de choses qui y sont dites ne sont pas comprises. J'ai vu, quelque part, dans un livre du Rav Zamir, écrit en langue étrangère, cette date retenue. Pour savoir depuis combien d'années le temple est détruit, il faut donc enlever 69 à l'année en cours. Donc en 2023, 2023-69, cela fait 1954 ans. Les autres vont parler de 1955 ans, mais ce n'est pas juste.

Nous avons confiance que la délivrance arrivera de nos jours

On est bientôt à 2000 ans d'exil, malheureusement. Il existe un chant magnifique d'Aharon Perez, commençant par « mon âme languit de voir la construction de ton saint temple... ». C'est une tellement belle musique et l'auteur a fait une si belle mélodie. Dans ce poème, l'auteur parle de 1700 ans depuis la destruction du temple. Puis, on a atteint 1800, puis 1900. Quelqu'un a dit « bientôt 2000 ans ». Mais, il ne faut pas dire ainsi, nous avons une foi entière que, de nos jours, aura lieu la délivrance complète, et ne peut tarder, ce n'est plus possible.

Nous avons eu une consolation

Chaque année, nous lisons « נחמו נחמו » - « consolez mon peuple ». Nous nous sommes habitués à vivre ainsi, au point que certains disent « qu'elle consolation attendons-nous? ». Mais, nous devons nous consoler d'avoir la terre d'Israel, d'avoir eu tant de victoires contre nos ennemis, avec la guerre des six jours, la tombe de Rahel, Mearat Hamkhpela, le Kotel. Est-ce que tout cela nous appartenait? Qui imaginait cela? Baroukh Hachem! Mais, nous n'avons pas mériter la fin de la délivrance. C'est pourquoi, cette année, si tu calcules depuis l'an 3829, jusqu'à aujourd'hui, tu obtiens 1954 ans. Et celui qui ne veut pas écouter, ce n'est pas grave, je n'impose pas mon avis. Je ne suis pas le Rav Ovadia qui pouvait dire son mot.

Le verset raconte ce qu'ils ont pensé

Le verset écrit que le siège ennemi commença à s'imposer le 9 Tamouz, alors que nous jeûnons le 17 Tamouz. Premièrement, comme nous l'avons dit, la chute du second temple nous concerne plus. Deuxième réponse, même pour le premier temple, il se peut que cela eu lieu le 17 Tamouz, mais qu'avec le nombre de catastrophes, le verset écrit ce que les gens pensaient. Cela est surprenant. Où avons-nous vu une telle chose? Lors de l'exploration d'Israel, à la sortie d'Egypte, il

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

est écrit « des villes fortifiées jusqu'au ciel » (Devarim 1;28). Cela n'est pas possible, concrètement. C'était juste une impression. En allant à Manhattan, on voit des immeubles immenses, au point que les gens disent que « d'en haut de ces immeubles, on peut toucher le ciel ». C'est pourquoi, étant donné qu'il existe un avis que la muraille était fendue le 9 Tamouz, et le temple détruit le 1 Av, voilà pourquoi les ashkénazes ne mangent pas de viande à Roch Hodech Av. Mais, le séfarades se montrent plus indulgent, par respect pour Roch Hodech. Et les Rav Choel Oumechiv prouve, à partir de ce qui est dit dans la Guemara (Taanit 30a), sur le verset (Hochéa 2;13) « Je mettrai fin à toutes ses joies, à ses fêtes, ses néoménies, ses sabbats, à toutes ses solennités ». « Les fêtes », la Guemara dit que c'est Roch Hodech. Et nous voyons donc qu'il ne doit pas y avoir de joie pour ce Roch Hodech. Mais, cela a été repoussé puisque la Guemara dit que la consommation de viande n'est interdite que lors du dernier repas avant le jeûne.

Consommation de vin

Lors de la semaine du 9 Av, la consommation de vin est interdite. Mais, on a toujours dit que nous n'avions pas cette habitude. Ainsi écrivent le Kaf Hachaim (chap 551) et Rabbi Khalfoun (Brit Kehouna), Que nous pouvons consommer du vin. Mais je pense que cela est dû au fait qu'à l'époque, il n'y avait rien d'autre à mettre à table. Si tu recevais des invités, le matin, tu ne pouvais leur servir que du pain et de l'eau. Chez mon beau-père a'h, je me rappelle qu'il me servait du vin. Quand je lui exprimais mon étonnement, il me disait « peut-on recevoir un invité avec du pain et de l'eau?! ». C'est pourquoi il était difficile de s'en séparer. Mais, de nos jours, où il existe tant de boissons, qui boit du vin en semaine ? C'est pourquoi, aujourd'hui, il convient de s'en abstenir la semaine du 9 Av, on peut s'en passer.

Le repassage

Repasser les habits la semaine du 9 Av, certains autorisent, comme le Rav Ovadia a'h (Hazon Ovadia, jeûnes, p238) qui s'est appuyé sur les règles de Hol Hamoed. Mais nous ne l'avons pas compris car les règles du 9 Av et de Hol Hamoed sont incomparables. En effet, à Hol Hamoed, on peut porter les habits lavés, alors que la semaine du 9 Av, on ne peut pas.

Porter les habits

La semaine précédant la semaine du 9 Av, ou à Chabbat Hazon, il faudra porter des habits propres, un petit moment, afin de pouvoir les mettre durant la semaine du 9 Av. Et celui qui n'a pas préparé ses habits, comment fera-t-il ? S'il a des habits déjà portés, il les mettra. Sinon, il les donne à un enfant pour les mettre une demi-heure, où il dort dessus, et ainsi, ils seront usés et convenables pour être portés durant cette semaine.

Les chaussures

En Tunisie, il arriva qu'une personne ait oublié de se procurer les chaussures pour le 9 Av, où le cuir est interdit. Mon père conseilla d'acheter une nouvelle paire sans cuir, la faire porter par un enfant une demi-heure, afin de pouvoir l'utiliser.

Se couper les ongles

La semaine du 9 Av, est-ce permis de se couper les ongles ? Le Rav Ovadia a'h (Hazon Ovadia p227) écrit que le Taz est sévère à ce sujet, et assimilé cela à l'interdit de couper les cheveux. Mais, en réalité, c'est autorisé. Le Maguen Avraham explique que le deuil du 9 Av est moins stricte que le deuil classique et c'est pourquoi il est autorisé de se couper les ongles. Et le Rav a'h a trouvé que Maharam Halawa a écrit que ce que nos sages n'ont pas interdit ne doit pas l'être. C'est pourquoi il est autorisé de se couper les ongles. Même le Ben Ich Hai autorise car, selon la kabbale, les ongles longs sont problématiques. Il autorise même le jour du 9 Av. Le Rav Mechach a'h n'est pas d'accord. Personne ne peut se permettre de se couper les ongles le 9 Av. Mais, la semaine du 9 Av, c'est autorisé. Il convient, ceci dit, de les vérifier le vendredi, veille de Chabbat Hazon.

Se laver

La veille de Chabbat Hazon, on peut se doucher à sa guise, avec de l'eau chaude. La semaine du 9 Av, il existe différentes coutumes. À Djerba, ils ne se douchent pas du tout. Mais, certains disent qu'aujourd'hui, on transpire trop pour agir ainsi. Certains prétendent ne pas prendre le bus car « ça sent trop mauvais ». Mais, que faire ? C'est la destruction du temple.

Le mérite de la Emouna

Une fois, notre professeur d'arabe (Mr Levy) nous avait raconté avoir visité Mea Chearim et avoir vu les rues sales. Il ne comprenait pas comment ces gens pratiquant ne respectaient pas la terre sainte. Il leur demanda, et les gens lui ont répondu « viens la semaine prochaine! ». Quand il est revenu, il a trouvé les rues propres et les gens lui expliquèrent que l'état sale des rues de la semaine passée était dû à la semaine du 9 Av. Cela m'avait grave touché. Quand il lisait le Birkate, il ne comprenait pas trop, mais il y avait une page en hébreu et une en français : et quand il lisait « même si on a bu et mangé, la destruction de ta grande et sainte maison nous n'avons pas oublié ». Nous lisons cela tous les Chabbats. Il nous disait « c'est par la force de la Emouna, que notre peuple a tenu ». Il y avait même un juif non pratiquant qui avait dit « plus que ce que les juifs ont respecté le Chabbat, le Chabbat les a gardés ».

Le Chabbat

Qu'Hachem nous fasse mériter de respecter Chabbat et nous délivrer bientôt, et nous arrêterons les jeûnes et les lamentations. Mais on ne jettera pas les livres des lamentations. Les ashkénazes les jettent, mais pas nous. Au contraire, le Machiah viendra et on lui dira « cher Machiah, viens voir combien on a écrit sur toi, combien tu nous as manqué ». Le Machiah nous dira ne pas avoir pu venir jusque-là car il n'a pas eu l'autorisation.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Itshak et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée ici présente, ainsi que ceux qui écoutent en direct, et ceux qui lisent le feuillet Bait Neeman. Qu'Hachem leur donne une bonne santé, une bonne réussite, et la force pour jeûner comme il se doit. Baroukh Hachem leolam amen weamen.



"יקבי המלך"

**ישיבת "לבנימין אמר" מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט"א**

Rédaction : le rabbin et gaon Elazar Haddad chelita

Ressentir Jérusalem

De ma détresse je t'ai invoqué, Eternel

À propos de la période de l'oppression, des trois semaines de «Ben Hamétsarim», il est écrit : «Tous ses poursuivants l'ont rattrapé entre les oppressions» (Lamentations 1, 3). Certains ont expliqué que les poursuivants font allusion ici à ceux qui recherchent la proximité de l'Eternel, et ont pu l'atteindre depuis leur détresse, pendant la période de «Ben Hamétsarim». Le terme רודפיה (Rodféa, ses poursuivants) se terminent par les lettres Youd et Hé, tandis que dans השיגוה (Hissigoua, l'ont atteinte), nous retrouvons la lettre Vav et la lettre Hé. Ce sont les quatre lettres du Nom de l'Eternel. Au cours de cette période, il est possible d'atteindre le Saint béni soit-Il, et c'est précisément à partir de l'obscurité que la lumière est perçue avec davantage d'intensité.

Plus le deuil ressenti est intense pendant cette période, plus nous prouvons que nous sommes rattachés au Temple. À titre de comparaison, si un proche est blessé, on se sent en détresse et on prie pour lui. S'il est très proche, la peine est d'autant plus grande, tandis qu'elle est moindre si le lien est plus éloigné. Il arrive aussi que si ce blessé est lointain, il n'y ait pas de peine du tout. C'est pourquoi, plus nous souffrons, plus nous faisons preuve de notre proximité avec le Temple. Lorsque le Saint béni soit-Il constate que nous pleurons et souffrons en raison de la destruction du Temple, il se dit : «Ils sont concernés par le Temple, ils le désirent tellement!» Alors il le reconstruira rapidement et de nos jours, amen.

Le Temple a été labouré

Nous sommes en deuil pour cinq malheurs qui se sont abattus le 9 av (Traité Taanit 26b) : il a été décrété que la génération du désert n'entrerait pas en terre d'Israël ; les deux Temples furent détruits ; la ville de Bethar fut anéantie ; et la ville fut labourée. Que cela signifie-t-il ? Après qu'ils eurent détruit le Temple, le gouverneur romain criminel Turnus Rufus, que ses os soient broyés, s'est rendu sur le Mont du Temple pour le labourer (Talmud de Jérusalem, traité Taanit, chap. 4, 5). Pourquoi faut-il s'endeuiller à première vue de cet état de fait ? Le Temple est à ce stade de toute façon détruit, alors pourquoi faudrait-il s'endeuiller davantage parce que le terrain a été ensuite labouré ? C'est précisément la raison pour laquelle nous nous endeuillons. Ce gouverneur criminel pensait que tant qu'il resterait sur place ne

serait-ce que le plus petit vestige en souvenir de la destruction, le peuple d'Israël ne se découragerait pas de sa proche délivrance. Il a donc procédé au labourage du Mont du Temple pour qu'il perde tout espoir. C'est pour cela que nous nous endeuillons. Parce qu'ils ont tenté de nous faire oublier ce merveilleux cadeau qui s'appelle Beth Hamikdash.

Ce même criminel, que son nom et son souvenir soient effacés, avait tenté d'effacer totalement notre passé, mais nous n'oublions pas. Nous nous souvenons de Jérusalem et nous nous endeuillons pour elle. Nous sentons que nous faisons partie de Jérusalem. C'est ce qui nous conduira à la délivrance !

Que ma droite se dessèche

On rapporte au sujet du Gaon Rabbi Yéchoua Bessis, que le souvenir du juste et saint soit bénédiction, et qui fut l'un des grands Sages de Tunis, qu'il aperçut un jour du 9 av un Juif en train de manger. «Qu'est-ce que ça veut dire ? C'est le 9 av, aujourd'hui, comment peut-on manger ?» L'homme l'interrogea : «Quand est-ce que le Temple a été détruit ?» Le rabbin lui répondit : «Depuis presque mille huit cents ans». Le Juif en conclut : «Vénéré rabbin, la destruction du Temple s'est produite depuis un temps si reculé, et nous devrions nous endeuiller ? Combien de temps s'est écoulé depuis, combien d'eau a-t-elle coulé dans le fleuve ? Il ne faut pas jeûner.» Le rabbin se tut et quitta cet endroit, mais il garda cet incident en mémoire.

À Pourim de l'année suivante, au beau milieu du repas de réjouissances, le rabbin envoya des policiers chez cet homme pour l'arrêter et le jeter en prison. Le grand rabbin avait à cette époque le pouvoir de faire emprisonner des personnes, s'il jugeait la démarche utile. Notre homme fut libéré au bout de deux heures. Il s'enquit auprès du rabbin : «Vénéré rabbin, pourquoi m'avez-vous fait ça ? Je n'ai pas pu prendre part au festin de Pourim comme il se doit. Ma journée de Pourim a été gâchée.» Le rabbin lui dit alors : «Mais pourquoi pensez-vous que vous devriez célébrer Pourim ?» L'homme lui répondit : «C'est parce que Mordekhaï et Esther ont bénéficié de grands miracles ! Aman a été pendu ! Vous savez pourtant ce que signifie Pourim, M le rabbin ?» Il l'interrogea : «Est-ce que vous savez à quand remontent ces miracles ? Cela fait deux mille deux cents ans que ça s'est produit. Si, pour le Temple qui a été détruit voici mille huit cents ans, vous n'éprouvez aucun regret au point de manger le 9 av, vous devriez à plus forte raison ne pas vous réjouir d'événements vieux de deux mille deux cents ans.» Le rabbin ajouta : «C'est à ce propos qu'il est écrit : "Si je t'oublie Jérusalem, que ma droite se dessèche" (Psaumes 137, 5). Si vous oubliez Jérusalem et que vous ne vous endeuillez pas pour elle, alors vous pouvez oublier Mordekhaï qui est appelé "droite", et ne pas vous réjouir à Pourim. »

Si nous nous souvenons de Jérusalem et que nous multiplions l'amour gratuit, alors assurément nous parviendrons à la proche délivrance, et verrons la reconstruction du Beth Hamikdash, rapidement et de nos jours, amen et ainsi soit-Il.

Parachat Vaét 'hanane - na'hamou
d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

נחמו נחמו עמי... (ישעיהו מ, א)

"consolez, consolez mon peuple..." (Isaïe 40,1)

Ce shabbat s'appelle le shabbat de consolation au nom de la haftarah lue ce jour-là : « *consolez, consolez mon peuple...* » Mais quelle consolation puisse-t-il y avoir tant que nous sommes en exil, et que le Temple (Beit Hamikdash) ne soit toujours pas reconstruit ?

Dans la téfilah de Na'hem à Min'ha de Ticha béav, il est dit : « *toi Hachem, **un feu** Tu as allumé, et **par le feu** Tu le reconstruiras* » ; c'est ce à quoi nos sages font allusion en disant : *la destruction du Beit Hamikdash émanait d'une grande miséricorde et d'un amour inconditionnel pour le peuple juif, car Il déversa sa colère sur du bois et des pierres, et non sur les Béné Israël.* C'est ce que veut dire " ***un feu** Tu as allumé ...*" ainsi qu'il est rapporté dans Shir Hashirim (8,6) : « *car l'amour est fort comme la mort... Ces éclairs sont des éclairs **de feu**...* » ; autrement dit, c'est le **feu** de l'amour d'Hachem envers les Béné Israël qui incendia le Beit Hamikdash et le détruit.

"Et par le feu, Tu le reconstruiras" : il s'agit selon nos sages du **troisième Beit Hamikdash qui descendra du Ciel déjà construit.** Cependant, son édification se fera par l'amour **enflammé** des Béné Israël envers Hachem parce qu'ils languissent Son Temple, la Chékhinah, et la proximité divine. A chaque fois que les Béné Israël désirent passionnément la reconstruction du Temple, une nouvelle pierre se rajoute à l'édifice jusqu'à ce qu'il soit achevé et qu'il descende des Cieux.

C'est de cette manière qu'Hakadoch Baroukh Hou console les juifs après Ticha Béav, afin qu'ils ne se découragent pas de voir la guéoulah au vu de la longueur extrême de l'exil ; car c'est précisément cet endeuillement qui éveillent en eux un désir incommensurable d'assister à la reconstruction du troisième Beit Hamikdash ; et ce sera cette aspiration incessante qui permettra de l'édifier. En particulier shabbat, où les Béné Israël sont proches d'Hachem, et plus particulièrement après Ticha béav, leur désir de revoir le Temple et d'être éternellement attachés à Lui s'amplifiera. C'est pourquoi la Haftarah nous dit : « *consolez, consolez mon peuple dit votre Dieu* » : que nous soyons réconfortés et que nous sachions qu'à chaque instant des pierres se rajoutent à l'édifice grâce à notre languissement, jusqu'à ce que nous méritions que le Temple descende construit des Cieux, vite et de nos jours, amen.



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

Écoute Israël, Hachem est notre D.ieu, Hachem est Un » (Dévarim 6 ; 4) Porte drapeau de notre identité, et proclamation de l'unicité de D.ieu. Cette semaine, nous lirons la section la plus célèbre et la mieux connue de chacun d'entre nous, celle que nous lisons à notre coucher et à notre lever, depuis notre tendre enfance et jusqu'à notre dernier souffle : « Chéma Israël ».

Après avoir déclaré que D.ieu est Un, la Torah nous dicte de quelle façon nous devons aimer notre Créateur :

« Tu aimeras Hachem ton Elokim, de tout ton cœur et de toute ton âme et de toutes tes ressources. » (Dévarim 6 ; 5)

La Guémara (Bérakhot 54a) nous explique que « de tout ton cœur » signifie avec nos deux Yetser, le Yetser Hara' et le Yetser Hatov.

Par ailleurs, Rachi, sur ce verset, nous fait remarquer que le mot לבב (ton cœur) est écrit avec deux « Beth » afin de représenter les deux penchants.

« De tout ton cœur » signifie donc qu'il nous faut unir ces deux penchants pour n'en faire qu'un, au service de Hachem.

Notre devoir sera de faire cohabiter, dans un même corps, deux forces totalement différentes et opposées, avec un seul objectif en vue,



LE BIEN CONTRE LE MAL

l'amour de D.ieu. Il nous faudra diriger les forces du mal de telle sorte qu'elles se trouvent au service du bien. Comment est-ce possible ?

Rav Haïm Sofer raconte au sujet du Rav Yé'hékiel Landau, plus connu sous le nom de Noda bi Yehouda, que lorsqu'il s'est marié, il a reçu de la part de son beau-père, une bourse d'argent de 300 dinars pour aider le jeune couple à s'installer. Quelques jours plus tard, un notable ruiné de la communauté qui devait marier sa fille, et avait besoin pour cela de 300 dinars, se rendit chez le Noda bi Yehouda afin de solliciter son aide. Celui-ci accepta et sortit de son tiroir la bourse en question.

Il commença à compter ce qu'il s'appropriait à lui donner. Un, deux, dix, cinquante... et comme cela jusqu'à 250, puis il s'arrêta.

Le père de la mariée lui demanda pourquoi il s'était soudainement arrêté alors qu'il ne restait que 50 dinars afin de compléter la somme espérée, « pourquoi ne pas continuer et tout donner, afin de m'éviter de chercher ailleurs ? »



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Au début de la paracha est mentionné que Moché Rabénou a prié afin d'entrer en Erets Israël. Nous sommes la dernière année de la traversée du désert. La Guemara dans Sota 14 explique que l'intention de Moché n'était pas de voir les beaux paysages du littoral, mais uniquement de pratiquer la Tora et les Mitsvot propres à la terre Sainte. Par exemple les prélèvements : Teroumoth et Maasséroth, ou les lois de la Chemita (7^e année).

Les commentateurs, les Ba'alé Tossafoth, enseignent un intéressant 'Hidouch (nouveau). Moché a fait 515 prières pour entrer en Erets, car la valeur numérique de VaHéThHaNaN c'est 515 ! La Guemara dans Berakhot enseigne : « Au nom de rav 'Hanina, si un homme prie et cependant il n'a pas été écouté par Hachem, qu'il revienne et reprie » ! Comme le Psaume le dit : « Espère en Hachem, renforce ton cœur et espère (à nouveau) en Hachem ! » C'est-à-dire qu'un homme ne doit jamais désespérer du fait qu'il n'a pas été écouté une première fois ! Et c'est certainement pour cela qu'on a l'habitude de réciter ce passage après la prière du matin pour nous signaler que même si on a déjà fini sa Tefila il faut continuer à demander ! Seulement on pourra se poser la question, est-ce que Hachem a tant besoin de nos nombreuses prières ? Or, D' écoute chaque prière et n'a aucune difficulté à l'exhausser ! Plusieurs raisons seront proposées.

Le 'Ein Yacov enseigne un 'Hidouch, c'est que peut-être au moment de notre Tefila il y avait un moment de colère dans les Cieux ! Donc la prière a dû être bloquée.

INSISTE PROUVE QUE TU EXISTES....



Autre manière de répondre, afin que notre prière soit acceptée, quelques fois, il faut une raison quelconque. Parfois l'homme n'a pas de mérite particulier afin que sa demande soit agréée ! Donc le fait de recommencer, c'est montrer qu'on est conscient que la clef de notre problème est dans les mains du Tout Puissant ! C'est dire en quelque sorte parler à D' : « Je sais que tout provient de Toi ! Donc aide- moi par le mérite de la confiance que je place en Toi et en nul autre ! » Multiplier notre prière : marque une confiance !

Le Méiri (Yoma 29) dit : « Un homme doit toujours faire attention de bien prier et même s'il voit qu'il n'a pas été exhaussé : il ne doit pas désespérer ! Car en multipliant la Tefila, il trouvera la solution ! Et un homme ne doit pas considérer qu'il importune Hachem par le fait de multiplier ses prières ! Le Midrach enseigne que les Tsadikim ressemblent aux bœufs. En grandissant, les cornes de cet animal développent des sortes d'anneaux. De la même manière au fil du temps, la prière des tsadikim s'affine et elle sera écoutée ! »

Une autre manière de comprendre ce phénomène c'est à l'image du père avec son fils. Lorsque le bon fils demande au père un cadeau, ce n'est pas sûr que du premier coup le père accepte la demande, à moins qu'il se soit particulièrement bien distingué dans une matière en classe. Mais si le fils demande et redemande sans arrêt, alors d'une manière naturelle le père ne restera pas indifférent aux doléances du fils ! Car finalement un père est particulièrement content lorsque sa progéniture se tourne vers lui pour lui demander son aide ! Donc lorsque l'on prie et que l'on reconduit notre demande on montre en cela une proximité avec Lui ! C'est ce qu'il attend de nous !

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélekh Biderman

« Tu aimeras Hachem ton D. de tout ton cœur
et de toute ton âme » (Devarim 6,5)

Nos Sages (Brakhot 54a) ont commenté ce verset de notre Paracha en disant : un juif doit aimer Hachem « de toute ton âme », "même s'il te prend ton âme", (même au prix de sa vie n.d.t.).

Dès lors, explique le 'Hidouché Harim, on est en droit de commenter sur le même principe de tout ton cœur », "même s'il te prend ton cœur". Il arrive, en effet, parfois qu'un homme "n'ait pas le cœur" au Service d'Hachem. Néanmoins, il se ressaisira même en de telles circonstances et se sacrifiera afin de servir le Créateur du mieux qu'il le peut dans cette situation.

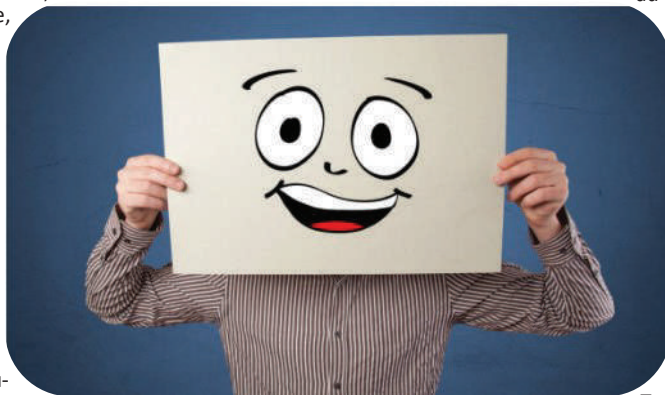
Un juif se rendit un jour, chez le Beth Israël et lui confia sa peine : il ne parvenait pas à prier facilement ni avec tout l'émotion qu'il désirait. En bref, le cœur n'y était pas ! Le Rabbi lui répondit : "Consulte le Choul'han Aroukh à propos des lois concernant la prière, tu n'y trouveras pas un seul endroit où une loi pareille est mentionnée, stipulant que l'on doit éprouver du goût à prier et de l'émotion durant sa prière. Tu n'y trouveras pas non plus que l'on ne peut prier que si le cœur est au beau fixe. Tu n'y trouveras que des choses très simples : qu'il faut prier trois fois par jour, s'efforcer de comprendre les mots et penser à ce que l'on dit, et pas plus ! "Rabbi Moché Mordekhaï de Lelovrapporte une idée semblable au nom du "Voyant" de Lublin. La Guemara (rapportée précédemment) enseigne : De toute ton âme », même s'il te prend ton âme, « de tout ton pouvoir », dans toutes les situations (dans le bien comme dans le mal n.d.t.).

A priori, une question se pose : après avoir déjà dit que l'on doit aimer

DANS TOUTES LES SITUATIONS

Hachem de toute son âme, à savoir même au prix de sa vie, pourquoi est-il nécessaire de préciser en outre de l'aimer dans toutes les situations bonnes ou mauvaises ?

En fait, répond-il, l'injonction d'aimer D."dans toutes les situations", concerne les états spirituels d'une personne, et vient nous enseigner que même si elle ne prie pas ou n'étudie pas aussi bien qu'elle le désirerait, elle ne doit pas pour autant relâcher ses efforts et se décourager, mais



au contraire, elle s'efforcera de servir Hachem du mieux qu'elle le peut. En agissant ainsi elle peut être certaine que le Très-Haut couronnera ses efforts et qu'elle parviendra finalement à ressentir Sa proximité. Quoi qu'il en soit, un juif doit toujours se souvenir que le Saint-Béni-Soit-Il attend et espère en permanence qu'il se rapproche de Lui et qu'il se renforce dans son amour pour Lui. C'est ce que le Or Ha'haim enseigne à propos du verset « Tu aimeras Hachem ton D. (...) » : " (Par ce verset), on désire en outre éveiller le cœur du juif à l'amour pour Hachem, suivant les paroles de nos Sages (Midrach Cho'had Tov 22, 19) : "(que signifie) le verset « Il

réside au sein des louanges d'Israël » (Téhilim 22,4) ? Qu'Hachem n'a choisi parmi toutes les louanges que celle dans laquelle on le loue en disant devant Lui : « Béni soit Hachem le D. d'Israël ». Il siège alors sur le Trône du monde ". Et c'est cela que vient signifier (le verset) « Et tu aimeras Hachem » : Hachem a choisi d'être exclusivement « Ton D. ». Lorsque l'homme éveille son cœur à de telles pensées, son âme se détachera littéralement de lui pour s'élever dans un sublime sentiment d'amour pour le Très-Haut Majestueux et Splendide.

Rav Elimélekh Biderman



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

Le Noda bi Yéhouda lui rétorqua qu'il venait de traverser une grande épreuve pour les dinars qu'il avait donnés, car pour chacun d'entre eux le Yetser Hara' lui avait dit : « Yé'hékiel, mais non, ne fais pas ça ! » et encore : « Yé'hékiel, toi aussi tu en as besoin ! », etc... Tant d'arguments aussi convaincants les uns que les autres, mais Baroukh Hachem, j'ai réussi à prendre le dessus, jusqu'à ce que le Yetser Hara' transforme ses arguments et dise : « Kol Hachavod Yé'hékiel ! » ; « Quelle belle Mitsva tu fais Yé'hékiel ! » ; « Quel grand Baal 'Hessed tu es... ».

Voyant qu'il avait perdu la première manche, le Yetser Hara' avait opté pour une autre tactique, il faisait en sorte que je m'enorgueillisse de cette Mitsva que j'étais en train d'accomplir. J'ai donc préféré m'arrêter là, sinon la Mitsva aurait été gâchée par mon orgueil. »

Nous voyons au travers de ce récit, que dans un premier temps, la bataille que dut mener le Noda bi Yéhouda concernait l'acte de donner, et ensuite nous sommes pourtant toujours au cours d'une même action accomplie par un même homme, il dut lutter pour ne plus donner, sinon tout aurait été gâché.

Le travail du Yetser Hara' est sans relâche, il s'adapte, et découvre toujours notre point faible afin de nous faire tomber, mais ne nous attristons pas, c'est grâce à lui que nous possédons le libre arbitre !

Dans la Guemara (Bérakhot 5a), il est dit : « Toute personne doit faire en sorte d'aiguiser et de mettre en colère le Yetser Hatov contre le Yetser Hara' ».

Pour mieux comprendre cet enseignement, le 'Hafets 'Haïm nous offre cette parabole : Imaginons deux épiceries l'une à côté de l'autre, les deux présentent de belles marchandises. Dans un magasin, la clientèle afflue, tandis que dans le second ça se bouscule beaucoup moins, peut-être un client par ci et par là...

Voilà qu'un jour, alors qu'un client rentre dans l'épicerie déserte, le marchand d'à côté l'accoste et lui propose de rentrer dans sa boutique. Le marchand de la première boutique se met alors en colère contre le deu-

xième marchand en lui disant : « Vous avez des clients à longueur de journée, alors que chez moi ils sont très rares. Et lorsqu'il s'en présente un chez moi, vous me le prenez aussi, mais vous êtes vraiment sans gêne ! »

Le 'Hafets 'Haïm nous dit que nous avons en nous une épicerie qui s'appelle le Yetser Hatov et une autre qui s'appelle le Yetser Hara'. Chez le Yetser Hara' les clients de tous types défilent sans cesse : Lachone Hara', jalousie, vol, orgueil..., alors que chez le Yetser Hatov ils sont moins nombreux. Ainsi, lorsque se présente à nous une Mitsva : un cours de Torah, un acte de générosité... et que le Yetser Hara' l'interpelle et lui propose de venir chez lui. A ce moment-là, nous devons mettre notre Yetser Hatov en colère contre le Yetser Hara'.

La colère n'est pas une belle qualité, et il faut s'en éloigner autant que possible, sauf dans un tel cas où elle pourra sauver le Tov/bon du Ra/mauvais. La colère, c'est ce moment où la personne sous son emprise n'est plus capable de rien écouter, de rien voir, elle ne peut pas entendre raison, elle est emportée ! Et bien cet état n'est positif qu'au service du bien, et il ne faut en aucune façon chercher à calmer ou apaiser notre Yetser Hatov lorsqu'il s'empare contre le Yetser Hara'.

Le mal au service du bien, le bien contre le mal, savoir utiliser à chaque instant de la vie l'arme ou la technique la plus adéquate pour sortir vainqueur du combat où tous les coups sont permis et où le GAME OVER est interdit. Un véritable combat, puisque ces deux forces opposées cohabitent en nous, il s'agit de garder le bon cap : Guider le navire dans la seule direction des voies de Hachem.

Rav Mordékhaï Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouina

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Toi

La guérison complète et rapide de 'Hanna bat Chochana parmi les malades de peuple d'Israël



Savez-vous pourquoi?

QUE SYMBOLISE TOU BÉAV?

Six évènements heureux eurent lieu à Tou Béav, soit le 15 Av, le transformant ainsi en un jour festif du calendrier juif. La Michna dans le traité Taanit nous apprend : "Aucun jour ne fut plus festif pour Israël que le 15 Av et le jour de Kippour". **Que symbolise Tou Béav, le 15ème jour du mois hébraïque d'Av ? En quoi est-il comparable à Yom Kippour ?**

Nos Sages expliquent que Yom Kippour symbolise le pardon de Dieu relatif au péché du Veau d'Or commis par Israël dans le désert, car c'est en ce même jour que Dieu accepta finalement la plaidoirie de Moïse en faveur du pardon des Nations, et toujours en ce jour que Moïse descendit du Mont Sinaï avec les deuxièmes tables de la Loi (les premières ayant été brisées en voyant Israël s'adonner au culte du Veau d'Or). De la même manière que Yom Kippour symbolise l'expiation du péché du Veau d'Or, Tou Béav marque l'expiation de la faute des Explorateurs, dont dix d'entre eux firent un rapport tellement négatif sur la Terre de Canaan qu'ils réussirent à faire paniquer le peuple d'Israël tout entier qui devait y pénétrer. Suite à ces rapports alarmistes et crus par le peuple, Dieu décréta que le peuple d'Israël errerait encore 40 ans dans le désert, et qu'aucune personne âgée de 20 ans et plus à l'époque de ces dires n'entrerait vivante en Terre promise. Pendant ces quarante années d'errance supplémentaires, les personnes qui atteignaient leurs 60 ans décédaient le jour de Ticha Béav, soit 15 000 âmes chaque Ticha Béav. Cette fatalité prit fin un jour de Tou Béav.

Six évènements heureux eurent lieu un jour de Tou Béav.

Premier évènement : Comme dit ci-dessus, la fatalité qui poursuivait les Juifs dans le désert pendant quarante ans prit fin un 15 Av. Cette année-là, les dernières 15 000 personnes s'apprétaient à mourir. Mais Dieu dans Sa grande miséricorde décida de les épargner, jugeant qu'ils avaient traversé suffisamment de difficultés jusque là. Ne le sachant pas, ces Juifs se préparèrent à mourir à l'approche du 9 Av. Mais rien ne se passa. Ils pensèrent d'abord à une erreur de calendrier de leur part, et attendirent donc le lendemain, puis le jour suivant...

Finalement, le 15 Av arriva, et avec lui la pleine lune qui prouva à tous que le jour fatidique était bel et bien passé... et qu'ils étaient toujours vivants ! Il était désormais clairement établi que Dieu avait abrogé son décret, et qu'il avait donc pardonné le péché des Explorateurs.

C'est ce que voulurent dire nos Sages quand ils déclarèrent : "Aucun jour ne fut plus festif pour Israël que le 15 Av et le jour de Kippour", car il n'y a pas de joie plus grande que celle de voir ses fautes pardonnées. En l'occurrence, le péché du Veau d'Or fut absous un jour de Yom Kippour, et celui des Explorateurs un jour de Tou Béav. Dans le Livre des Juges, Tou Béav est assimilé à un jour de fête (Juges 21:19).

Deuxième et troisième évènements : Suite à la jurisprudence des filles de Celofhad (cf Nombres chapitre 36), les filles qui avaient hérité de leur père alors que celui-ci ne laisse pas de fils n'avaient pas le droit d'épouser un homme issu d'une autre tribu que la leur, ceci pour éviter que la terre ne passe d'une tribu à une autre. Quelques générations plus tard, après l'épisode de la concubine de Ghibea (cf Juges, chapitre 19-21), les enfants d'Israël voulurent interdire à leurs filles d'épouser un homme issu de la tribu de Benjamin. Cette décision radicale menaçait tout simplement la tribu de Benjamin d'extinction.

Or chacune de ces prohibitions furent levées à Tou Béav. Le peuple comprit que s'il maintenait sa sanction contre Benjamin, l'une des 12 tribus ne risquait rien moins que de disparaître. Le peuple s'en dédit en arguant que cette interdiction ne concernait que la génération qui l'avait votée, et pas les générations à venir. Idem pour les héritières qui étaient limitées à leur propre tribu pour leurs choix matrimoniaux : cette limite fut appliquée par la génération contemporaine de Josué, celle qui a conquis et divisé la Terre de Canaan, mais tomba en désuétude pour les générations suivantes. **Pouvait donc apparaître le phénomène de fusion des tribus, qui était une raison de réjouissance en soi.** Le Livre des Juges parle même de "Festival aux yeux de Dieu". Le traité Taanit indique qu'au cours des générations, le jour de Tou Béav a été spécialement choisi pour fixer des fiançailles, symbole d'émergence de nouvelles familles juives.

Quatrième évènement : Après que le roi Jéroboam ait divisé le royaume d'Israël en emportant dix tribus du royaume de Judée, il posta des gardes le long des routes menant à Jérusalem, pour dissuader les gens de monter à la Ville sainte pour les Fêtes de pèlerinage, car il craignait que de tels rassemblements populaires n'affaiblissent son autorité. En guise de "substituts", il érigea deux lieux de culte, à Dan et à Beth-El, qui s'avérèrent de véritables suppôts d'idolâtrie. De fait, la division entre les deux royaumes prit valeur de fait accompli, et perdura pendant des générations. **Le dernier roi du royaume d'Israël, Osée fils de Ela, voulut réparer ce désastre, et retira tous les gardes des routes menant à Jérusalem. Il permit ainsi à nouveau au peuple d'effectuer ses précieux pèlerinages. Cela se produisit un jour de Tou Béav.**

Cinquième évènement : Au début de la période du Second Temple, la Terre d'Israël était à ce point aride que le bois nécessaire aux sacrifices et à la flamme éternelle qui devait brûler sur l'Autel était quasiment impossible à trouver. Aussi chaque année, un groupe de volontaires courageux partait au loin pour ramener du bois, malgré le fait que ce voyage était extrêmement dangereux.

Il faut préciser ici que tout bois n'était pas forcément employable pour ces buts sacrés. Ainsi le bois véreux n'était-il pas éligible au service du Temple. Le froid et l'humidité étant les conditions idéales au développement des vers dans le bois, il était indispensable de rassembler le bois nécessaire à la saison estivale suivant bien avant l'arrivée des premiers frimas de l'hiver.

Le dernier jour de l'année où l'on achetait encore du bois avant de le stocker était le 15 Av, et il donnait lieu à des scènes de joie chaque année lorsqu'on constatait que le quota de bois nécessaire avait été atteint.

Sixième évènement : Durant la révolte de Bar Kokhba, les Romains interdirent que les corps de leurs ennemis dans la bataille de Bétar soient ensevelis. Très longtemps après la bataille, ils donnèrent enfin la permission d'inhumer ces malheureux. Cette autorisation fut proclamée un jour de Tou Béav, et permit de découvrir un double miracle : tout d'abord la finale "générosité" des ennemis implacables du peuple juif, mais surtout le fait que les corps des combattants juifs, laissés à l'abandon à ciel ouvert pendant si longtemps, ne s'étaient pas décomposés.

En signe de gratitude pour ce double miracle, il fut ajouté une quatrième bénédiction au Birkat Hamazone, laquelle remercie Dieu "Qui est bon et Qui prodigue le Bien" : "Qui est bon" pour saluer la conservation miraculeuse des corps de Bétar, et "Qui prodigue le Bien" pour célébrer l'autorisation inattendue d'ensevelissement des dépouilles.

De nos jours, nous marquons Tou Béav comme une fête mineure, en cela que nous ne récitons pas les Tahanounim (NDT : prières demandant le pardon de nos fautes) ce jour-là, et que nous ne disons pas d'éloge funèbre. Dans la même idée, un couple qui se marie un jour de Tou Béav est exempté de la coutume couramment suivie de jeûner la journée précédant la bénédiction nuptiale.

Tou Béav précède de peu le mois d'Eloul, lequel nous offre la possibilité de nous préparer spirituellement aux Jours redoutables des fêtes de Tichri. Les jours raccourcissent, les nuits deviennent au contraire plus longues. La météo elle-même invite à une pause intérieure : le fermier a traversé les tribulations de la récolte, son rythme de travail a considérablement ralenti. Même les conditions physiques se prêtent à la réflexion ; il serait presque impossible de s'asseoir et de méditer sous la chaleur accablante de l'été, mais maintenant que les journées et les nuits sont plus fraîches, l'introspection s'en retrouve facilitée.

Dans le passé, il était de coutume de se saluer le jour de Tou Béav par l'expression "Kétiva vekhatima tova" ("Que votre nom soit inscrit et scellé pour le Bien"), c'est-à-dire la même bénédiction que celle que nous utilisons de nos jours à Roch Hachana. Les férus de Guématria (calcul de la valeur numérique des lettres en Hébreu) pourront constater que la valeur numérique de cette phrase de salut totalise le nombre 928... qui est aussi la valeur numérique des mots "quinzième de Av".



"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« J'ai imploré Hachem à ce moment en disant »

Le terme « en disant » signifie que le message doit être transmis à quelqu'un d'autre, généralement au peuple juif. Quel est ce message ? Même si une personne est dans une situation difficile, elle doit toujours prier à Hachem dans la joie, comme si elle n'avait aucune souffrance ni douleur. En effet, bien que Moché était dans une situation remplie de souffrances de ne pas pouvoir entrer en Israël, il a néanmoins prié dans la joie. Le terme (לאמר en disant) peut être lu : לאמר sans amertume – lo mar). (Ben Ich Haï Od Yossef Haï)

« Honore ton père et ta mère comme te l'a prescrit l'Eternel. » (Dévarim 5, 15)

Rachi commente : où l'Eternel nous a prescrit cette mitsva ? A Mara. Mais pourquoi le verset insiste-t-il sur le fait que cette mitsva a été donnée par D.ieu ? Le Ktav Sofer explique que certains considèrent la mitsva d'honorer ses parents comme l'expression de notre reconnaissance pour tous leurs bienfaits à notre égard lors de notre jeunesse où ils nous ont éduqués, nourris, puis mariés. C'est pourquoi le texte précise ici que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, elle doit être observée uniquement parce que D.ieu nous l'a ordonnée à Mara. Or, en ce lieu du désert, les enfants d'Israël recevaient la manne du ciel, tandis que leurs vêtements grandissaient avec eux et étaient lavés par la nuée protectrice. Et pourtant, ils reçurent l'ordre de révéler leurs parents. D'où nous déduisons que cette mitsva doit être respectée à toute époque et en toute circonstance, pour le seul fait que l'Eternel nous l'a prescrite.

« Tu aimeras l'Eternel, ton D.ieu, de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. » (6, 5)

Le Or Ha'haïm demande comment on peut contraindre quelqu'un à aimer quelque chose, alors que l'amour est un sentiment spontané jaillissant du coeur. Quel est donc le sens de l'ordre d'aimer l'Eternel ?

Il explique que le verset suivant celui évoquant cette mitsva nous indique comment parvenir à l'accomplir : « Ces choses que Je t'impose aujourd'hui seront gravées dans ton coeur. » En d'autres termes, nous parviendrons à aimer D.ieu en introduisant constamment dans notre coeur des choses éveillant notre amour pour Lui. Par ce biais, notre coeur sera animé d'un profond désir de L'aimer. D'où le sens de l'ordre d'aimer l'Eternel. Il existe donc deux manières de comprendre cette mitsva. Soit en expliquant

qu'en réalité, le coeur de tout Juif est rempli d'amour pour le Saint béni soit-Il, mais qu'il est enfoui en lui. Il doit donc se travailler pour aspirer à éveiller cet amour et se révélera alors cet esprit saint résidant en lui. Soit en suivant le principe selon

lequel l'Eternel se comporte envers Ses créatures en leur reflétant leur propre conduite, « mesure pour mesure ». Ainsi, lorsqu'un homme aspire à éprouver des sentiments d'amour à Son égard, Il le récompense en introduisant dans son Coeur de tels sentiments.



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

Combien nous devons remercier notre Créateur, que son Nom soit béni pour toujours, de nous avoir transmis Ses préceptes afin de nous rendre meilleur et nous faire hériter d'une récompense éternelle inestimable. Un jour, alors que le Gaon Rabbi Yossef Machach zatsal de Tlemsen parlait devant les fidèles des mitsvot et de leurs récompenses, au sujet desquelles il est dit : "D. voulut donner des mérites à Israël, ainsi il a fait croître la Torah et les mitsvot", certains l'interrogèrent : celui qui désire enrichir son ami ne lui impose pas d'obligations supplémentaires... La parabole suivante répond remarquablement à cette énigme.

Un des riches notables de la capitale s'arrêta dans un village au cours d'un voyage. Il regarda autour de lui, vit la pauvreté du village et de ses habitants et décida de faire un acte généreux en leur faveur. Il aborda le premier passant qui se présenta sur son chemin, lui tendit une pièce d'or et lui dit : "je désire trouver un gîte pour me restaurer et passer la nuit. Je suis prêt à payer cinq dinars d'or pour chaque élément du repas". L'homme répondit : "Je vous prie de bien vouloir

patienter ici quelques instants pendant que je pars à la recherche d'un endroit convenable". Il toqua à plusieurs portes mais tous pensèrent que ce n'était qu'une farce, avant d'arriver à une misérable cabane située au bout du village. Le pauvre qui y habitait se dit : même si cela paraît exagéré, il me paiera de toute façon au moins un peu et je n'aurais quand même rien perdu. Il répondit à l'homme : "Ma maison lui est grande ouverte s'il daigne y entrer".

Le pauvre commença à préparer avec ferveur sa maison : il l'aéra et la nettoya de fond en comble. Le riche arriva et tandis qu'il défaisait ses valises, le pauvre partit emprunter de l'argent et des ustensiles. Il acheta de grandes quantités de nourriture et rentra chez lui. Il mit sur la table une nappe brodée blanche en l'honneur du riche, dressa la table à l'aide des ustensiles qu'il avait empruntés et servit le repas. Il s'affaira activement autour de son hôte puis lui céda son lit. Le lendemain matin, il prépara de nouveau un somptueux repas puis l'invité rassembla ses affaires pour partir. Avant le départ, il dit : "Mon séjour ici a été très agréable. A présent,

présente moi le compte de chaque élément du repas". "L'homme qui est venu me faire la proposition avait donc raison !", pensa le mendiant. Il prépara la liste : du pain et du beurre, des légumes et une omelette, du poisson et un gratin. L'hôte s'exclama : "Ce n'est pas comme cela qu'il faut faire. A la place des légumes, il faut écrire : tomates, concombres, oignons. Pour le gratin, il faut écrire : pommes de terre, farine, poivre et sel. Et ainsi de suite." Le mendiant, bien que surpris, s'exécuta et la liste s'allongea. Le riche la consulta et déclara : "Je suis vraiment étonné car tu te sois trompé dans le compte, tu as omis de nombreux détails !" Le mendiant s'étonna et demanda : "Quels détails ai-je omis, Seigneur ?" Ce dernier répondit :



"La nappe, la fourchette, le couteau, la cuillère, l'assiette, la marmite, la casserole, la poêle, le verre, la tasse, le saladier, la serviette de table et le torchon. Et d'autres choses encore, le lit et le matelas, le drap et le drap-housse, l'oreiller et la couverture. Et en plus, la maison et le chauffage, le charbon et la lampe. Pour chaque détail, tu dois recevoir cinq dinars d'or, comment as-tu pu

oublier de les inscrire ? Si un seul de ces éléments venait à manquer, il ne peut pas y avoir ni de repas ni d'hébergement, ainsi pour chacun il y a un paiement séparé ; et c'est ce qu'il fit. Pour chaque élément de la liste, il paya cinq dinars d'or, transformant le mendiant en riche notable du village...

Ainsi, "D. voulut donner à Israël beaucoup de mérites c'est pourquoi il fit croître la Torah et les mitsvot". C'est-à-dire qu'il augmenta chaque mitsva afin de récompenser chaque détail de son application, chaque acte et chaque geste. En conséquence, la prière du matin n'est pas récompensée que pour la prière elle-même, mais aussi pour chaque pas pour se rendre à la synagogue, chaque cantique, chaque verset et chaque mot, chaque amen et chaque bénédiction, chaque prosternation, chaque fois que l'on embrasse les Téfilines, les Tsitsit et le Sefer Torah, chaque fois que l'on se lève et que l'on honore un Sage. Nous recevons une récompense pour chaque élément, même si cela paraît incroyable, n'y a-t-il pas de plus grand bonheur que ça ?!

Rav Moché Bénichou

Diffusez la Torah ! Prenez part à l'édition de ce feuillet

Autour de la table de Shabbat, n° 395 VAETHANAN



Prier et prier encore...

Le début de la Paracha mentionne que Moché Rabénou a prié afin d'entrer en Erets Israël. Nous sommes la dernière année de la traversée du désert. La Guémara dans Sotta 14 explique que l'intention de Moché n'était pas de voir les beaux paysages du littoral, mais uniquement de pratiquer la Thora et les Mitsvots propres à la Terre Sainte. Par exemple les prélèvements, Troumots et Maassérots, ou les lois de la Chmitta (7^e année).

Les commentateurs, Baalé Tossphot, enseignent un intéressant Hidouch (nouveau). Moché a fait 515 Prières pour entrer en Erets, car la valeur numérique de VAHETANAN c'est 515 ! La Guémara Béra'hot enseigne, au nom de Rav Hanina, « si un homme prie et pourtant n'a pas été écouté par Hachem, qu'il revienne et recommence ! » Comme le Psaume le dit : « **Espère en Hachem, renforce ton cœur et espère (à nouveau) en Hachem !** » C'est-à-dire qu'un homme ne doit jamais désespérer du fait qu'il n'a pas été écouté une première fois ! Et c'est certainement pour cela qu'on a l'habitude de réciter ce passage après la prière du matin pour nous signaler que même si on a déjà fini sa Téphila il **faut continuer à demander** ! Seulement on pourra se demander si Hachem a tant besoin de nos nombreuses prières ? Or, D.ieu écoute chaque prière et n'a aucune difficulté à l'exhausser ! Plusieurs raisons seront proposées.

L'Eïn Yacov enseigne un Hidouch, c'est que peut-être au moment de notre Téphila c'était un moment de colère dans les Cieux ! Donc la prière a dû être bloquée.

Autre manière de répondre, afin que notre prière soit acceptée, il faut parfois une raison quelconque. Parfois l'homme n'a pas de mérite particulier pour que sa demande soit agréée ! Donc le fait de recommencer, c'est montrer qu'on est conscient que la clef de notre problème est dans les mains du Tout Puissant ! C'est dire en quelque sorte à D.ieu : « **Je sais que tout provient de Toi ! Donc aide-moi par le mérite de la confiance que je place en Toi et en nul autre !** » Multiplier notre prière, marque notre confiance en Hachem !

Le Méiri (Yoma 29) dit : « Un homme doit toujours faire attention de bien prier et même s'il voit qu'il n'a pas été exaucé. **Il ne doit pas désespérer** ! Car en multipliant la Téphila, il trouvera la solution ! Et un homme ne doit pas considérer qu'il importune Hachem par le fait de multiplier ses prières ! Le Midrash enseigne que les Tsadiquims ressemblent aux boucs. En grandissant, les cornes de cet animal des montagnes développent des sortes d'anneaux. De la même manière au fil du temps, la prière des tsadiquims s'affine et elle sera écoutée ! »

Une autre manière de comprendre ce phénomène c'est à l'image du père avec son fils. Lorsque le bon fils demande au

père un cadeau, ce n'est pas sûr que du premier coup le père acceptera la demande (à moins qu'il se soit particulièrement bien distingué dans une matière en classe). Mais si le fils demande et **Redemande sans arrêt**, alors d'une manière naturelle le père ne restera pas indifférent aux doléances du fils ! Car finalement un père est particulièrement content lorsque sa progéniture **se tourne vers lui pour lui demander son aide** ! Donc lorsque l'on prie et reconduit notre demande on **montre en cela une proximité avec Lui** ! C'est ce qu'Il attend de nous !

Par le mérite du Pardon...

Cette semaine je vous présente un très intéressant Sippour véritable (qui s'est déroulé l'année dernière) qui sera une clef pour accéder à la consolation des semaines de deuil du 9 Av. Il s'agit d'un Avreh (une personne qui se dévoue à l'étude de la Thora pour le bien être de toute la population habitant la Terre Sainte et du monde entier, même si les nouveaux dirigeants du pays pensent différemment. Et c'est dommage...) s'appelant Yossef qui habite la ville de Beth Shemech. Notre Reb Yossef a pour voisin un instituteur d'une école religieuse se nommant Chlomo. Un jeudi soir, on frappa à la porte de Yossef, c'est Chlomo qui lui demande conseil : "Tu sais, demain vendredi on m'a annoncé l'enterrement de l'oncle de ma femme. Or, **je ne sais pas si je dois me rendre à son enterrement**... Cet homme a provoqué dans ma vie de véritables catastrophes que je ne lui pardonne pas ! Cela fait quatre années que je ne lui adresse plus la parole à cause de tout le mal fait ! Et je viens juste d'apprendre son décès..." Après une pause, il ajoute, " Seulement je réfléchis à nouveau à cette nouvelle situation, et je me demande si cela ne vaut pas mieux que je me rende au cimetière et avant son ensevelissement que je lui Pardonne le mal fait afin qu'il monte propre et saint au Ciel ou bien non, dois-je garder la rancœur pour tout le mal fait ?" Chlomo, son grand ami, connaît les dessous de l'affaire et sait combien l'oncle de sa femme a été responsable, plus ou moins directement, de grands déboires dans la vie de famille de Chlomo. Au point que sa femme est tombée (indirectement) malade et a subi une paralysie partielle de son corps lui rendant difficile ses déplacements et même sa parole ! Que D.ieu nous en préserve. Reb Yossef répond à son ami : " Je ne pourrais jamais répondre entièrement à ta question car je n'ai pas vécu tes grandes difficultés. Seulement je peux te raconter une histoire dans ma famille. J'ai un proche parent (mon oncle) qui a eu une fille il y a 11 années et depuis il n'a plus eu d'enfant... Il voulait tellement en avoir d'autres qu'il a fait tout les efforts possibles... en vain. Seulement il y a juste deux semaines j'ai

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

été appelé pour participer à la Brith Mila de son fils. Je tiens à te faire partager les tenants de l'histoire. Cela remonte à quelques années en arrière, cet oncle a été contacté par son beau-frère qui lui a proposé d'investir une très forte somme d'argent dans un produit qui devait rapporter de gros dividendes. Or en très peu de temps **tout l'argent investi parti en fumée!** Mon oncle était complètement dépité. Rapidement il considéra que son beauf l'avait **roulé ou qu'il avait fait de très lourdes fautes de gestions...** Tandis que ce dernier se défendait en disant qu'il avait tout fait pour éviter la catastrophe et que ce n'était pas sa faute... La situation était très tendue entre les deux hommes et les familles se séparèrent... Avec le temps les deux beaux-frères devinrent des ennemis jurés... Quelques années passèrent et une personne est venue voir mon oncle en lui disant qu'il fallait peut-être pardonner. Il lui dit : "C'est certainement vrai que tu as raison, mais c'est tellement dommage de gâcher la vie d'une famille pour ce motif !". Petit à petit son cœur s'est ouvert, et, maintenant au bout de 10 ans il attend un autre enfant. Or, maintenant il sait que la clef de la bénédiction dépend du Chalom/paix. Au début du mois de mars 2019, les deux beaux-frères se réuniront pour la première fois depuis de longues années et ils se serreront la main en signe de paix, les deux voulurent tourner la page... Quelques mois plus tard (dans l'histoire il n'est pas dit combien) un fils naquit chez mon oncle après 11 années d'attente ! L'émotion était à son comble dans la famille et le garçon fut appelé **CHALOM** car mon oncle avait compris que ce bébé était le fruit direct de l'entente avec son beauf..." Fin de l'histoire racontée par Yossef et les deux voisins se séparèrent le jeudi soir au pas de la porte.

Vendredi passe, les sirènes sonnent l'entrée du Shabbat et la paix du Shabbat s'installe dans les quartiers de Beth Shemech. Vendredi soir, durant le repas du Shabbat on frappe à la porte de Yossef. Ce dernier ouvre la porte et voit à nouveau son voisin Chlomo. Il lui dit : " Je n'ai pas de mots pour te remercier... "Que s'est-il passé ?" Chlomo inspire profondément et lui dit : " Après que tu sois parti, la nuit dernière, j'ai beaucoup réfléchi à tes paroles et à ton histoire. Qu'est-ce que cela m'apportera que je garde rancune et haine dans mon cœur ? Peut-être, qu'au contraire, je pourrais accéder à la délivrance si je lui pardonne le mal fait. La nuit dernière j'ai peu dormi, je me suis plusieurs fois retourné dans mon lit pour savoir si j'allais ou non à l'enterrement. Finalement j'ai décidé d'y aller. Le matin, j'ai garé ma voiture devant le cimetière et j'ai parcouru toutes les allées, d'un pas très lourd, jusqu'au rendez-vous. Je me demandais si j'allais arriver à ouvrir la bouche, tant l'émotion était grande. Je me suis approché de l'endroit où l'on faisait les oraisons funèbres afin de m'imprégner des bons côtés de cet homme... Je me suis alors approché du cercueil et j'ai dit : "Je te pardonne..." puis j'ai crié "**Mah'oul Léha**". "(Je te pardonne) trois fois de suite d'après la coutume. Je suis reparti en direction de ma voiture, j'ai ressenti mon pas beaucoup plus lesté et mon cœur libre. Je savais que j'avais fait quelque chose de souhaitable et de bien.

Je suis rentré à la maison et au moment de l'allumage des bougies du Shabbat ma femme a fait de longues prières alors qu'elle était en sanglots... Elle pria que, par le mérite du pardon de son mari (vis-à-vis de son oncle), qu'elle accède à la guérison complète.

Lorsque je me suis rendu à la synagogue pour accueillir le Shabbat, j'ai chanté le Léha Dodi où on dit le passage : " Approche toi, Princesse du Shabbat, Lève-toi, Lève-toi... "

J'ai pensé à ma femme afin qu'elle se lève de sa paralysie ... Après la prière, je suis rentré à la maison, j'ai frappé à la porte en attendant qu'un de mes enfants ouvrent. J'ai eu alors le choc de ma vie, la porte s'est ouverte et **c'est ma femme**

qui l'a ouverte sans aide en disant un grand "**Shabbat Chalom**" sans aucun problème de langage... Je n'en revenais pas, ma femme souffre d'une demi-paralysie doublée d'une difficulté de langage... Et d'un seul coup tout a disparu ! Est-ce que tu comprends... Ma femme vient de sortir de sa paralysie ! Je me suis assis à table avec elle et j'ai commencé des chants de louange à D.ieu pour ces grands miracles. Je voulais faire le Kidouch et je me suis souvenu de toi, l'ami qui m'a donné ce conseil (de lui pardonner). C'est donc vers toi que je me dirige afin de t'annoncer la formidable nouvelle...". Et les deux amis commencèrent spontanément à chanter et à faire une ronde (sans bondir - Voir Rama 339.3) pour remercier le Maître du Monde pour toutes ces grandes bontés et en particulier la guérison de sa femme... Fin de cette histoire extraordinaire qui a eu lieu sous les cieux cléments de la Terre Sainte. Et pour nous, de savoir que parfois la bénédiction est stoppée du Ciel à cause d'une veille rancune, ou d'une sourde colère... Peut-être que les semaines de consolations qui suivent le 9 Av seront propices pour reconsidérer les choses sous un autre aspect... Et de se dire qu'il est temps de pardonner afin de recevoir, pour de bon, la grande bénédiction du Ciel qui nous attend.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu Le Veut

David Gold
Soffer écriture ashkenaze -sépharade

Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail : sylvia@gold1.fr

POUR DES BENEDICTIONS !

POUR PARTICIPE a l'impression du 2ème volume sur « AUTOUR DE LA PARACHA » !

Une bénédiction dans tout ce qu'entreprend mon Roch Collèl : Le Rav Acher Braha Chlita afin qu'il multiplie l'étude de la Thora dans la ville de Raanana (15 Rue Palmah) et qu'Hachem lui donne la bénédiction dans son foyer et ses enfants.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon
Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani,
est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Eloul 5539 (1779).
Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions



93 • תשפ"ג • Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances •

Pertles du Zera Shimshon

La Force Et La Clairvoyance De «Moshe»

La Paracha retrace les faits marquants qui se sont produits durant les quarante dernières années passées dans le désert. Cette rétrospective est accompagnée de paroles de moussar que l'on peut apprendre des événements survenus. Moshé met en garde les enfants d'Israël contre l'idolâtrie et désigne les villes de refuge situées de l'autre côté du Jourdain. Le début de la parasha se focalise sur les prières de Moshé qui souhaitait rentrer lui aussi en Erets Israël.

וְאַתְחַנֵּן אֶל ה' בְּצַת הַהוּא
לֵאמֹר. ה' אֱלֹהִים אֶתָּה הַחֲלוֹת
לְהַרְאוֹת אֶת עַבְדְּךָ אֶת גְּדֻלָּה
וְאֶת יָדְךָ הַחֲזָקָה אֲשֶׁר מִי אֵל-
בְּשָׁמַיִם וּבָאָרֶץ אֲשֶׁר יַעֲשֶׂה
כְּמַעֲשֵׂיךָ וְכַגְבוּרָתְךָ.
אֶעֱבְרָה נָא וְאֶרְאֶה אֶת הָאָרֶץ
הַטּוֹבָה אֲשֶׁר בְּעֵבֶר הַיַּרְדֵּן הַהוּא
הַטּוֹב הַזֶּה וְהַלְבֵּנִי.

J'implorai l'Éternel à
cette époque, en disant:

"Seigneur Éternel déjà tu as rendu ton serviteur
témoin de ta grandeur et de la force de ton bras; et
quelle est la puissance, dans le ciel ou sur la terre,

qui pourrait imiter tes œuvres et tes merveilles?

Ah! Laisse-moi traverser, que je voie cet heureux
pays qui est au-delà du Jourdain, cette belle
montagne, et le Liban!"

Le middrash Yalkout Shimoni évoque par un
langage concis la chose suivante:

Pourquoi Moshé implora Hashem? Réponse: Pour
rentrer en erets israel

Ce passage concis et étonnant du Yalkout
Shimon qui nous rappelle quelque chose que nous
connaissons déjà par le
phsat (le sens simple) du
verset, interpelle

Ce passage peut-être
toutefois éclairé par un
passage du talmud sota:

«Rav Simlai dit:
Pourquoi Moshé désirait
tant rentrer dans la terre?
Est-ce pour manger de son
fruit? Seulement, il faut
comprendre que Moshé
souhaitait rentrer en erets
Israël pour pratiquer
les mitsvotes relatives et
propres à erets Israel (dime,
etc.). Hashem dit alors à
Moshé: «Même si tu ne
rentres pas en erets Israel,
je te comptabiliserai les

mitsvotes d'erets Israel comme si tu les avais toi-même
pratiqué (si tu étais rentré sur la terre»

Le Zera Shimshon rapporte la réponse du Mégale

דברי רבינו:

אות ג

מִדְרַשׁ יַלְקוּט (שְׁמוֹנוֹ פֶּרֶשֶׁת וְאַתְחַנֵּן וְחֵן)
תְּתִיב, 'וְאַתְחַנֵּן אֶל ה' (דְּבָרִים ג', כג), לְמֹה
'וְאַתְחַנֵּן', כְּדֵי לְכַנֵּס לְאָרֶץ, ע"כ"ל. וְהוּא
תְּתִיב.

וַיּוֹבֵן בְּמֵאֵי דְאֶמְרֵינוּ בְּסוֹף פֶּרֶק קִמָּא
דְּסוּטָה (יד, א), דְּרַשׁ רַבִּי שְׁמֵלַי, מִפְּנֵי
מָה נִתְּאֵוָה מֹשֶׁה לְכַנֵּס לְאָרֶץ, וְכִי לְאָכַל
מִפְרֵיהָ הוּא צָרִיךְ, אֲלֵא אָמַר מֹשֶׁה,
יֵשׁ כְּמָה מִצְוֹת



תלויֹות בְּאֶרֶץ וְכוּ',

אֲכַנֵּס אֲנִי לְאֶרֶץ וְכוּ'. אָמַר לוֹ

הַקָּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא, כָּלֹוֹם אֶתָּה מְבַקֵּשׁ אֶלֶּא לִטֹּל
שָׂכָר וְכוּ', מַעֲלָה אֲנִי עָלֶיךָ כָּאֵלֹו קִימָתָם, עַכ"ל.
וְהִכִּי נִמְי יֵשׁ לְתַמָּה, אִיךָ יִתְכַּן שְׁמִשָּׁה רַבָּנוּ עָלָיו
הַשְּׁלֹוֹם יִרְצָה לַעֲבֹד עַל מְנַת לְקַבֵּל פָּרֶס, וְאִפְלוּ
הַדְּיוֹט שְׁבִי־שָׂרָאֵל, אִם יֵשׁ לוֹ לֵב טוֹב, אִינֹו עוֹבֵד
עַל מְנַת לְקַבֵּל פָּרֶס.

וְאִךְ עַל פִּי שְׁתַּרְצָן מִהַרְשָׁ"א (ח"א ד"ה וְאִמְרוּ לוֹ),
שְׁמִתְחַלָּה קָדָם שְׁיָכְנֵס, הָיָה לוֹ מִחְשָׁבָה זֹו
לְקַבֵּל פָּרֶס, אֲבָל אִם הָיָה נִכְנֵס, הָיָה עוֹבֵד שֶׁלֹּא
עַל מְנַת לְקַבֵּל פָּרֶס. בְּמַחֲלָה מִכְּבוֹדוֹ, אִין אֵלֹו
אֶלֶּא דְּבָרֵי נְבוֹאוֹת, וְעַדִּין אִין אֲנִי יוֹדְעִים הַטַּעַם
לָמָּה נִתְאַוָּה מִשָּׁה לִכְנֵס לְאֶרֶץ יִשְׂרָאֵל, וְלָמָּה
הִרְבָּה כָּל כֹּהֵן בְּתַפְלָה.

אֲמָנָם, הַמְּגַלָּה עֲמֻקּוֹת (פֶּרֶשׁת וְאַתְחַנּוּן) בְּאֶפֶן ד'
תַּרְצָן, דְּבִעְרָכִין דָּף ל"ב (עֲמוּד ב) אֵיתָא, דְּעִזְרָא
בְּעָא רַחֲמֵי עַל יִצְרָא דְּעִבּוּדָה זָרָה וּבִטְלֵי וְכוּ'.
בְּשִׁלְמָא מִשָּׁה לֹא בְּעָא רַחֲמֵי, דְּלֹא הָוָה לִיה
זְכוּתָא דְּאֶרֶץ יִשְׂרָאֵל, אֶלֶּא יְהוֹשֻׁעַ אֲמַאי
לֹא בְּעָא רַחֲמֵי, וְהִינוּ דְּקָא קָפִיד קָרָא עָלֶיהָ
דִּיהוֹשֻׁעַ וְכוּ'.

וְאִם כֵּן, הָיָה מִשָּׁה רוֹצֵה לִכְנֵס לְאֶרֶץ



Hamoukot. Ce dernier cite le talmud Erehin 32.B qui indique que le prophète Ezra est la personne qui réussit à «annuler», à abolir, le penchant de la avoda zara (idolâtrie) en terre d'Israel. Ce penchant sévissait avec force à cette époque et Ezra usa de ses forces spirituelles et réussit à annuler cette force «vive». Le même passage du talmud évoque que Moshé avait initialement donné cette mission à son élève Josué. Seulement ce dernier, une fois rentré en erets israel, se dit:

«Je vais d'abord m'occuper à faire la guerre avec les

ennemis présents sur la terre d'Israel, je m'occuperai ensuite de la guerre 'spirituelle' que j'ai à mener avec 'la force' de la avoda zara. Je prierai le moment venu pour 'affaiblir' et 'annuler' cette force.»

Seulement, Hashem tenu rigueur à Josué. Aussi, ce dernier mourut avant qu'il puisse mener le combat spirituel. Il avait mené les guerres et avait quitté ce monde. L'enjeu était majeur: il aurait dû d'abord s'occuper de la guerre spirituelle (avant les guerres physiques) vis-à-vis du fléau de cette «force» (cette envie oppressante) de la Avoda Zara qui régnait en erets Israël. Il devait protéger le peuple juif qui pourrait se laisser aller à ce penchant. Ces derniers risqueraient de perdre «gros». Passer tant d'épreuves: l'Egypte, la mer, le désert pour finir idolâtres en erets Israël...

In fine, il a fallu attendre le prophète Ezra qui lui fit **disparaître cette «envie»**.

Moshé qui connaissait les dangers de cette «force» pensait que lui seul était «à même» de défier cette «force» en y associant la force (le mérite tant connu) «de la terre d'Israel». En rentrant en Erets Israel, il se sentait de taille et doté de forces supplémentaires (mérite de la terre d'Israel) pour prier et faire disparaître le penchant de Avoda Zara qui pourrait mettre en péril tout le peuple juif et finalement «casser» l'aboutissement d'un long chemin où Moshé à accompagner le peuple juif.

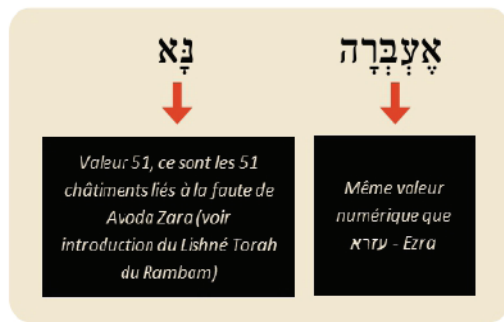
Aussi, lorsque Moshé vit qu'il n'allait pas rentrer en Erets Israel, alors, il pria pour «ce moment» (וְאֶתְחַנֵּן אֶל יְהוָה בְּעֵת הַהוּא), **de quel moment parle le verset? il parle en réalité du moment, du jour où Ezra viendra et s'occupera d'annuler la force de la avoda zara en erets Israël**

Comme le dit le verset 3 de la parasha:

אֶעֱבְרָה נָא וְאֶרְאֶה אֶת הָאָרֶץ הַטּוֹבָה

S'il te plait Hashem, laisse-moi passer et voir cette bonne terre

Si on regarde de près, les mots



Aussi, lorsque Moshé vit qu'il n'allait pas pouvoir rentrer en Erets Israel, il pria pour «ce moment» de quel moment parle le verset? il parle en réalité «du moment», du jour où Ezra viendra et s'occupera d'annuler la force de la avoda zara en erets Israël.

Au-delà de la grandeur de Moshé, on peut se demander en quoi Moshé pensait-il qu'il était le plus à même à vaincre la force de la Avoda Zara présente à cette époque en erets Israel (cette partie n'est pas dans le Zera Shimshon, c'est une question personnelle)?

En complément de l'explication du Zera Shimshon rapportée plus haut, on peut peut-être répondre à l'aide d'un passage du Talmud et un récit de la parasha Vayishlah. Le talmud, dans le traité Kidouchine (p29b) rapporte une histoire surprenante. À l'époque de la guémara, un démon particulièrement dangereux visitait fréquemment la yéchiva d'Abbayé.

Lorsqu'Abbayé apprit que Rav Aha Bar Yaakov venait rendre visite à sa Yéchiva il ordonna à tous les membres de ne pas le recevoir chez eux. Le but d'Abbayé était de contraindre le Rav à passer la nuit dans la salle d'étude, afin de se trouver face au monstre, dans l'espoir qu'un miracle se produise et qu'il l'anéantisse. Ce qui ne manqua pas. Effectivement, Rav Aha Bar Yaakov se trouva face un serpent à sept têtes ! La guémara raconte alors que le Rav se prosterna à sept reprises. À chaque inclinaison une tête disparaissait jusqu'à l'anéantissement total du démon.

Comment comprendre ces inclinaisons? Quel est le lien entre les inclinaisons et la destruction des têtes du serpent?

ישראל, כדי להעביר

היצר דעבודה זרה, ולתקן העולם, כמו שעשה עזרא. וזהו 'ואתחנן אל ה' בעת ההיא', 'בעת ההיא' שתקן עזרא את העולם, וזהו 'לאמר', לאמר לדורות זה התקון. וזהו 'אעברה נא' (דברים ג, כה), דהרמב"ם בהקדמתו לספר היד שלו (הלכות עבודה זרה), מנה נ"א אסורין בענין עבודה זרה, וכל אלו היה רוצה משה להעביר. ועוד, מלת 'אעברה' גימטריא עזרא. והקדוש ברוך הוא אמר לו 'רב לך' וכו' (דברים שם פסוק כו), 'וצו את יהושע' (שם פסוק כח), דאין 'צו' אלא עבודה זרה וכו' (סנהדרין נ, ב), 'ענין שם.

ובזה יובן המדרש, שבא לאפוקי מרבי שמלאי הנ"ל, למה 'ואתחנן', כלומר, למה הרבה והפציר כל כך בתפלה, למה נתאוו לנגס לארץ, וכי לקבל שכר המצוות הוא צריך, זה אי אפשר. ותרוץ, כדי שינגס לארץ, לא היתה מחשבתו אלא לנגס לארץ, שפשיהיה לו זכות הארץ, יתפלל על היצר הרע דעבודה זרה ויבטלנו. ואף אם היה מתמיד בלי להנות מפרי הארץ, או בלי לעשות שום מצוה אחרת, היה די לו בכך לתקון העולם.

Un récit similaire se trouve dans la parasha de Vayishah, Essav arrive en chemin, avec 400 hommes, pour tuer son frère Yaacov. La rencontre arriva et lorsque Yaacov vit Essav son frère, il s'approcha vers lui et se prosterna 7 fois devant lui. Là aussi, comment comprendre que Yaacov se prosterne devant son frère? Et pas seulement une fois, mais 7 fois....

Le point commun entre le récit de Yaacov et le récit de Rav Aha Bar Yaacov est : 1/ le chiffre 7 (les 7 têtes du démon, les 7 prosternations de Rav Aha bar Yaacov et les 7 prosternations de Yaacov)

En fait il faut comprendre que le seul combat qui permet de détruire les forces du mal (représenté par le démon dans l'histoire de Rav Aha Bar Yaacov ou par Essav dans le récit de la rencontre avec Yaacov) est **d'utiliser la «Anava», l'humilité, l'abnégation (symbole des prosternations)**. Un juif n'a pas besoin de se débattre ou s'exciter pour faire taire les forces du

mal qui l'entoure (la médisance, l'antisémitisme ou tout autre mal). **La meilleure réponse au mal est de savoir «rester» un bon juif.** Un bon juif doit être empli d'humilité (accepter les épreuves) et se tourner vers Hashem. Pas besoin de partir en guerre face à ses ennemis. En restant convaincu de ses bonnes midotes, un juif peut remporter tous les combats face au mal.



יוצא לאור ע"י זרע שמשון * 580624120 ע"ד **Rav Amram Azoulay**
(auteur du livre Bnei Shimshon, drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)
et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon

Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera277@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com
Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mbpaskesz@gmail.com 347-496-5657

ניתן להפקיד בבנק מורכנתי (17)
טניף 635 מ.ח. 71713028 ע"ש זרע שמשון
כמו"כ ניתן לתרום בכרטיס אשראי

Pour ceux qui souhaitent
dédier l'étude du feuillet pour l'élévation
de l'âme d'un proche

Merci de contacter
Israël: 05271-66-450
Etats-Unis: 347-496-5657

וזכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה כהבטחתו בהקדמות ספריו



Pour contacter l'auteur de ce feuillet «français»: Bneishimshon@gmail.com



La Paracha retrace les faits marquants qui se sont produits durant les quarante dernières années passées dans le désert. Cette rétrospective est accompagnée de paroles de moussar que l'on peut apprendre des événements survenus. Moshé met en garde les enfants d'Israël contre l'idolâtrie et désigne les villes de refuge situées de l'autre côté du Jourdain. La Paracha revient sur le récit des Dix Commandements au 'Horev, à la description des merveilles qui se sont produites lors du don de la Torah. Le passage du "Chema Israël" nous est donné dans cette Paracha, avec la mise en garde de l'observance des Mitsvot, et la mise en valeur de l'amour de Hachem pour Son peuple.

La parasha est introduite par le verset suivant (qui exprime la prière de Moshé, Hazal nous enseigne qu'Hashem a réalisé 515 prières...)

וַאֲתַחֲנוּן אֶל יְהוָה בְּעֵת הַהוּא לֵאמֹר

J'implorai l'Éternel à cette époque, en disant

Le Or Ahaim nous explique qu'à travers cette prière, Moshé "apprend" au peuple d'Israel a formulé une prière

וַאֲתַחֲנוּן : C'est un langage de supplication, il faut toujours introduire une demande par un langage de supplication (comme le pauvre qui tape à la porte du riche pour demander l'aumône)

אֶל יְהוָה : Il faut systématiquement faire appel à la miséricorde, la bonté d'Hashem, représenté par le nom יְהוָה

בְּעֵת הַהוּא : Il faut utiliser des moments de "et ratson" pour formuler sa prière. Par exemple, nous disons qu'à l'ouverture du héhal à minha, c'est un moment propice à la prière.

לֵאמֹר : "en disant", signifie que toute prière doit être parfaitement explicitée, bien formulée.

Shabbat Shalom

RABBI HAIM BEN ATTAR



**BNEI
OR AHAIM**

La Paracha retrace les faits marquants qui se sont produits durant les quarante dernières années passées dans le désert. Cette rétrospective est accompagnée de paroles de moussar que l'on peut apprendre des événements survenus. Moshé met en garde les enfants d'Israël contre l'idolâtrie et désigne les villes de refuge situées de l'autre côté du Jourdain. La Paracha revient sur le récit des Dix Commandements au 'Horev, à la description des merveilles qui se sont produites lors du don de la Torah. Le passage du "Chema Israël" nous est donné dans cette Paracha, avec la mise en garde de l'observance des Mitsvot, et la mise en valeur de l'amour de Hachem pour Son peuple.

La parasha est introduite par le verset suivant (qui exprime la prière de Moshé, Hazal nous enseigne qu'Hashem a réalisé 515 prières...)

וְאֶתְחַנֵּן אֶל יְהוָה בְּעֵת הַהוּא לֵאמֹר

J'implorai l'Éternel à cette époque, en disant

Le Or Ahaim nous explique qu'à travers cette prière, Moshé "apprend" au peuple d'Israel a formulé une prière

וְאֶתְחַנֵּן : C'est un langage de supplication, il faut toujours introduire une demande par un langage de supplication (comme le pauvre qui tape à la porte du riche pour demander l'aumône)

אֶל יְהוָה : Il faut systématiquement faire appel à la miséricorde, la bonté d'Hashem, représenté par le nom יְהוָה

בְּעֵת הַהוּא : Il faut utiliser des moments de "et ratson" pour formuler sa prière. Par exemple, nous disons qu'à l'ouverture du héhal à mincha, c'est un moment propice à la prière.

לֵאמֹר : "en disant", signifie que toute prière doit être parfaitement explicitée, bien formulée.

Shabbat Shalom



LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita



LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

Comment une perte de 100 francs a-t-elle produit 14 fois plus ?!

(שמע ישראל, ג, ד)
Écoute, Israël (6.4)

En nourrissant l'espoir de *na'hamou na'hamou* ami, nous nous relevons après cette période douloureuse de deuil pour la perte de Yérouchalayim, espérant la Guéoula et attendant avec expectative la délivrance de Hachem à chaque instant. Nous attendons d'entendre la voix nous annonçant la venue du Machiah et assister tous ensemble à la construction du Beth Hamikdash et au service des Korbanot. Mais avant d'être délivrés, nous ne pouvons contempler ce service sacré, et dans l'espoir ardent de voir les Cohanim effectuer leur service, et les Léviim, entonner leurs chants, et Israël, remplir leurs fonctions assignées avec dévotion, nous nous posons la question :

Pouvons-nous entreprendre quelque chose aujourd'hui, qui s'apparenterait à un service des Korbanot au Beth Hamikdash ? Y a-t-il une Mitsva ou une valeur qui puisse servir de rappel devant Hachem à la place du service des offrandes ? Y aurait-il à notre époque un service sacré, grâce auquel nous puissions éprouver une infime partie de l'Avodat Hakorbanot ?!

Réponse : oui, et une belle parabole nous éclaire à ce sujet, extraite du Yalkout Chimoni de cette Paracha : un Sage avait un fils riche, qui avait l'usage d'organiser, pour son père, de riches repas deux fois par jour, l'un le matin et le second, le soir. Le Sage venait manger à la table de son fils aisé et avait beaucoup de satisfaction de lui. Vers la fin de sa vie, le fils perdit sa fortune, et ne fut plus en mesure de préparer ces repas pour son père. Mais le père avait du mal à renoncer à cette satisfaction apportée par son fils par ces repas, et de ce fait, il l'appela et lui dit : « Mon cher fils, je sais que tu as perdu ta fortune et que tu n'as plus les moyens de préparer ces repas pour moi, comme dans le passé. De ce fait, je te demande uniquement de venir écouter la Dracha que je donne deux fois par jour à la synagogue. En écoutant ma Dracha le matin et le soir, j'aurai de la satisfaction, tout comme lorsqu'on me servait les repas ! »

Le Midrach en tire la leçon suivante :

Aujourd'hui, privés du service des Korbanot, nous sommes comparés à ceux qui ont perdu leur fortune. Mais notre Père aimant ne renonce pas au bonheur que nous Lui offrons, et nous demande, au lieu d'offrir une offrande perpétuelle matin et soir, de proclamer devant Lui : Chéma Israël Hachem Elokénou Hachem E'had ! Le matin et le soir, cet appel résonne à Ses oreilles et lui procure

un plaisir, à l'instar des offrandes, et rappelle notre souvenir devant Lui, pour le bien et la Brakha !

Nos Sages nous dévoilent également dans le *Yalkout Chimoni* que la période que nous vivons actuellement est très dangereuse. Le Maître du monde observe le monde qu'il a créé, et voit tant de personnes qui ne se plient pas à Sa volonté, tant de fauteurs et de criminels dans ce monde, que Dieu nous en préserve. Il est difficile d'affirmer que le monde, tel que nous le connaissons, fonctionne selon la recette et la finalité que Lui a destinée le Créateur. Cette situation éveille en Lui une volonté de causer un désastre. Qu'est-ce qui l'apaise et évite de lourds malheurs ? Par quel mérite survivons-nous et le monde continue-t-il à tourner ?

Le Midrach nous le révèle : par le mérite du peuple d'Israël qui se rend à Cha'harit à la synagogue et dans les maisons d'étude, et récite le Chéma Israël ! C'est notre seul mérite, celui qui nous permet de vivre. Grâce à notre proclamation du Chéma Israël, par notre déclaration de notre confiance dans le Créateur, le monde continue à subsister. C'est ce qui apaise le Créateur de l'univers !

Extraordinaire ! De nombreuses personnes cherchent des Ségoulot, des idées pour se protéger des dangers de ce monde. Nul doute que nous vivons une époque pleine de dangers et de défis, de difficultés et d'épreuves. Notre monde n'est pas encore à l'état de perfection, d'où son danger – de nombreux facteurs entraînent le courroux divin, dont les conséquences peuvent s'avérer très sombres, que Dieu préserve. Dans ces circonstances, nous proclamons le Chéma Israël avec fierté, qui nous protège de tout mal !

Mes chers frères ! Le Chéma Israël est l'appel qui résonne aux oreilles de chaque Juif depuis sa naissance jusqu'à sa mort. C'est notre proclamation deux fois par jour, l'appel entendu par des millions de Juifs qui se sont sacrifiés pour le Nom de Hachem. Ce verset est un concentré d'Emouna qui est à la base de notre existence en tant que nation. Nous pouvons affirmer que c'est l'hymne du Am Israël à toutes les époques !

De ce fait, cette semaine où nous lisons le verset du Chéma Israël, c'est le moment d'intérioriser l'importance de cette lecture, et nous renforcer de tout cœur. Lire le Chéma à l'heure, avoir l'intention appropriée pour chaque mot, se concentrer et s'attacher à son sens profond. Il vaut la peine d'apprendre les Halakhot liées au Chéma et d'en connaître les détails.

Chers frères ! À l'approche de nos vacances annuelles, n'oublions pas de veiller à la lecture du Chéma. Même si nous participons à une fête ou sommes en vacances, soyons scrupuleux de prier Arvit et de lire le Chéma avant 'Hatsot de la nuit. En effet, le Chéma nous protège !

Plus nous adopterons la lecture du Chéma Israël, plus nous serons pointilleux sur sa récitation précise et avec Kavana, plus nous lui donnerons de la place dans notre esprit, plus nous mériterons de bénéficier de la protection du Créateur du monde, aussi bien les jours ordinaires que ceux où nous avons besoin d'une protection supérieure, et

nous aurons droit à une belle vie, protégée, heureuse et remplie d'Emouna !



L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

Une proposition surprenante qui conduisit à un miracle surprenant...

La nouvelle fit l'effet d'une bombe chez les jeunes parents. Chaque parent espère avoir des enfants en bonne santé. Or, malheureusement, le médecin venait de leur annoncer que leur fille souffrait d'un problème d'audition, mais qu'elle pourrait entendre après avoir subi une intervention d'insertion d'un implant dans l'oreille. Rien n'est certain, mais l'espoir existe qu'un jour, elle pourra entendre.

Les parents s'empressent de prendre rendez-vous pour l'opération, et le père décide un jour de se rendre chez le Gaon Rav 'Haïm Kanievsky zatsal, pour lui demander conseil et recevoir sa bénédiction. Rabbi 'Haïm écoute attentivement son récit, les chances de succès et les risques, l'implant et l'espoir qu'il apporte, et déclare aussitôt : « Il vaut la peine d'étudier les lois du Kriat Chéma. Cela aidera votre fille à entendre comme tout le monde ! »

Le père est sous le choc, il a du mal à interpréter les propos de Rav 'Haïm. Quel est le rapport entre l'implant dans les oreilles et les Halakhot de la lecture du Chéma ?! Il s'arma de courage et exprima son étonnement à Rav 'Haïm, qui réagit immédiatement : « C'est simple : dans les lois sur le Kriat Chéma, il y a une Halakha : "Écoute avec ton oreille ce que ta bouche énonce." C'est une Ségoula pour une bonne audition ! » Le père suivit le conseil et se mit à apprendre les lois de la lecture du Chéma.

La date de l'intervention arriva. L'opération se déroula bien, grâce à Dieu. Les médecins expliquèrent qu'un long processus d'intégration de l'implant commençait. On expliqua aux parents que l'implant initie le processus de l'audition depuis le départ, comme les oreilles d'un bébé d'un jour. Au départ, on entend à peine. Par la suite, on distingue des sons tamisés, et au fil du temps, l'audition s'affine et l'implant donne une bonne audition. Mais cela prend du temps, il faudra quelques mois avant de voir des résultats, préviennent les médecins.

Comme c'est l'usage pour ces opérations, on fixe à la jeune fille une série de rendez-vous de suivi à l'hôpital. À chacun de ces rendez-vous, les médecins réaffirment qu'il faudra patienter longtemps jusqu'à ce que la petite fille puisse entendre... Ils vérifient uniquement que l'implant a bien été intégré, etc...

Au bout d'un certain temps, les médecins annoncent aux parents qu'ils peuvent fixer un premier rendez-vous pour un test auditif. Ils fixèrent

une date, mais pour diverses raisons, ce rendez-vous fut reporté. Pour le second rendez-vous, il y eut d'autres retards, et ils fixèrent un nouveau rendez-vous. Les médecins réaffirment qu'il n'y a rien d'urgent, la petite fille devra de toute manière attendre plusieurs mois avant d'entendre...

Le jour du test auditif arriva enfin. Lorsque les parents entrent dans la salle, les médecins expliquent qu'ils espèrent que la petite entendra un quelconque son et réagira en l'entendant. Ils commencent l'examen, et les parents espèrent qu'elle entende au moins un son...

À leur grande surprise, le test dura plus longtemps que prévu et à la fin, le médecin annonça : Je ne comprends pas comment c'est possible, mais la petite entend parfaitement ! Nous avons testé à plusieurs reprises, et avons du mal à croire comment en si peu de temps depuis l'installation de l'implant, elle entend aussi bien !

Le père serra sa fille dans ses bras, et remercia Hachem pour Sa bonté et Sa compassion. On leur avait donné à peine de l'espoir, alors que l'enfant entendait désormais parfaitement, qui l'eût cru ? Elle avait sauté les étapes et désormais, elle entendait et parlait comme tout le monde, sans qu'on remarque qu'elle le faisait par le biais d'un implant.

Le cœur joyeux, tout en remerciant Hachem pour Sa bonté, et surpris du miracle dont sa fille avait bénéficié, le père reprit son étude quotidienne. Ce jour-là, il étudia la Guémara qui traite de la lecture du Chéma. Il lit alors ces propos de nos Sages : écoute avec tes oreilles ce que ta bouche prononce !

Soudain, un souvenir fit surface et le frappa comme de la foudre : ce miracle n'avait pas eu lieu dans un espace vide, il avait un début...il y a quelques mois, lorsqu'il avait commencé à étudier les Halakhot du Kriat Chéma, suivant le conseil de Rabbi Haïm Kanievisky, qui lui en avait expliqué le sens, il est mentionné cette Halakha d'écouter avec l'oreille ce que la bouche énonce. Et voilà, l'enfant entendait parfaitement, au-delà de toutes les espérances ! Tout ceci était dû à l'étude des Halakhot sur la lecture du Chéma !

Cette histoire prodigieuse, parue chez Dirchou, nous interpelle : en effet, le Chéma est une Mitsva que nous accomplissons au moins deux fois par jour. Elle comporte de nombreuses Halakhot, qu'il vaut la peine d'accomplir dans tous les détails. Mais parfois, la vie quotidienne nous fait oublier certains détails. Il vaut donc la peine d'étudier ces Halakhot et de les suivre scrupuleusement !

La lecture du Chéma est une Mitsva très précieuse, c'est notre proclamation affirmant que nous sommes les fils de Hachem et croyons en Lui de tout cœur. Consacrons du temps pour effectuer cette proclamation convenablement, et lisons le Chéma selon la Halakha - avec la bonne Kavana, en prononçant correctement chaque lettre, et en son temps. L'essence de notre judaïsme se trouve dans le Chéma - accomplissons cette Mitsva dans tous ses détails et nous mériterons de nombreuses bénédictions, aussi bien sur le plan spirituel que matériel !



La perte devenue un bénéfice...

Nous sommes en début de soirée dans une auberge suisse où est hébergé le Gaon Rabbi Moché Aharon Stern zatsal - machguia'h de la Yéchiva de Kamenitz à Jérusalem. Il était venu en Suisse pour participer à la collecte de fonds en faveur de la Yéchiva, déterminé à offrir le privilège à des bienfaiteurs de soutenir la Torah. Assis dans la chambre d'hôtel, il élabore son programme pour le lendemain, avec l'espoir d'organiser autant de rencontres possibles avec des donateurs, qui donneront un maximum de fonds...

À ses côtés, est hébergé un autre Juif, présent également en Suisse pour collecter des fonds. Cet homme lui a confié que dans une certaine synagogue, au Minyan central, un homme très fortuné sera présent, un homme disposé à donner avec largesse à la Tsédaka. « Je vais aller prier dans ce Minyan, annonça l'homme, je suis tenu de l'attraper, il me donnera certainement un don respectable ! »

Rabbi Moché Aharon lui demanda l'horaire du Minyan. Il s'avère que malheureusement, ce Minyan n'a pas lieu assez tôt, et les fidèles qui ont l'usage de lire le Chéma avant son heure limite avant la Téfila, ne peuvent lire le Chéma avec ses Brakhot avant l'heure limite de la lecture de celui-ci. Rabbi Moché Aharon ne pouvait s'y résoudre, depuis tout petit, il lit le Chéma à l'heure avec les Brakhot, pendant la Téfila. Devrait-il y renoncer ?!

Une guerre brève se déroula en lui, oscillant entre la générosité du bienfaiteur qui prie dans un Minyan tardif, et sa rigueur depuis toujours, à prier plus tôt, ce qui lui permet de lire le Chéma avec ses Brakhot à temps. Rapidement, il décide qu'il n'y renonce pas cette fois non plus, il ne succombera pas à cette épreuve : il ira prier plus tôt, lira le Chéma avec ses Brakhot à temps, comme tous les jours. Et le don du bienfaiteur ? Hachem lui viendra en aide afin qu'il trouve un moyen de le rencontrer !

En fin de matinée, il rencontre l'envoyé qui lui avait indiqué le nom du bienfaiteur qui prie dans le Minyan tardif. Celui-ci l'apostrophe : « Où étiez-vous ? Dommage d'avoir manqué au rendez-vous ! L'homme a distribué 100 francs suisses à tout le monde ! Si vous aviez prié dans ce Minyan, vous en auriez également bénéficié ! Vous avez manqué un beau don, dommage... »

Rabbi Moché Aharon lui explique avec humilité qu'il n'a rien raté, il est scrupuleux sur la lecture du Chéma avec les Brakhot dans les temps, et on ne peut être perdant en respectant une Halakha à la lettre. « J'ai eu le mérite de réciter la prière de Cha'harit et de lire le Chéma avec les Brakhot dans les temps, c'est le devoir du Juif, je suis certain de n'avoir rien raté ! »

L'envoyé lui répondit : « Eh bien, concrètement j'ai 100 francs suisses en poche, mais vous prétendez n'avoir rien raté... »

Rabbi Moché Aharon l'entendit et eut de la peine. Il adressa une prière au Créateur de l'univers afin qu'il prouve qu'un homme qui écoute Hachem n'est pas perdant. Il est impossible qu'un Juif soit perdant pour être resté fidèle à la Halakha. Il voulait surtout prouver qu'on n'est pas perdant si on accomplit une Halakha de manière scrupuleuse !

L'après-midi, Rabbi Moché Aharon se rend à la synagogue centrale pour la prière de Min'ha. Ce philanthrope priait également à la même synagogue pour Min'ha, et il repéra Rabbi Moché Aharon - qui ne savait pas qu'il se trouvait là - debout en prière, avec une Kavana pure, comme s'il comptait des pièces. À l'issue de la prière, le philanthrope s'interrogea sur l'identité de cet homme qui avait prié avec tant de Kavana et lui demanda ce qu'il faisait ici...

Rabbi Moché Aharon lui expliqua qu'il était venu en Suisse pour collecter des fonds pour la Yéchiva de Kamenitz et son interlocuteur réagit immédiatement : « Ah, vous n'étiez pas là ce matin, j'ai distribué de l'argent à tout le monde, dommage qu'un Juif tel que vous ne reçoive rien. » Il lui tendit aussitôt un billet de cent francs, sans que Rabbi Moché Aharon ne le sollicite, et sans que ce dernier ne sache à qui il avait affaire...

Rabbi Moché Aharon voulut profiter de l'intervalle entre Min'ha et Maariv pour étudier avec assiduité et ardeur. Il pria ensuite la Téfila d'Arvit avec Kavana et enthousiasme, comme à son habitude, sans réaliser qu'il était observé attentivement par le philanthrope. À l'issue de la Téfila, le bienfaiteur l'aborda et lui dit :

« Écoutez, je suis venu de France, et j'ai préparé une belle somme à distribuer à la Tsédaka lors de ma visite ici. Je rentre déjà demain en France, et il me reste 1300 francs que je n'ai pas encore distribués. Je vous suis depuis quelques heures, et je pense que vous êtes la bonne adresse, prenez ce qui reste, » déclara l'homme, tout en tendant à Rabbi Moché Aharon 1300 francs suisses, une somme faramineuse pour l'époque !

Rabbi Moché Aharon le remercia chaleureusement, le bénit pour une réussite dans ses affaires et prit congé de lui. À la sortie de la synagogue, il remarqua l'envoyé avec qui il avait parlé le matin, qui avait suivi ses faits et gestes. Rabbi Moché Aharon ne voulut pas se vanter, mais l'homme lui-même l'aborda et lui dit : « J'ai vu de mes propres yeux que vous aviez raison ! Non seulement vous n'avez pas perdu cent francs, mais vous en avez reçu 1400 ! »

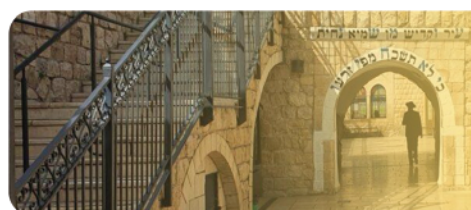
Rabbi Moché Aharon, dans son humilité, attira son attention sur le Midrach dans la Paracha Réé : « Le Saint béni soit-il dit : "aucun homme qui M'obéit ne perd !" Lorsqu'un Juif est attaché à la lecture du Chéma avec les Brakhot, dans les temps, il est impossible qu'il soit perdant ! On ne le voit pas toujours concrètement, mais il vaut toujours la peine de suivre la Halakha à la lettre et de lire correctement le Chéma ! »

Chers frères ! Ce récit extraordinaire, publié dans le feuillet *Hachgaha Pratit*, nous encourage tous : nous sommes en vacances, et même celui qui prie normalement le Chéma avec les Brakhot en son temps, devra mobiliser ses forces pour poursuivre également en cette période. Ne renonçons pas à cette Mitsva de lecture du Chéma conformément à la Halakha, en son temps, avec les Brakhot et avec la Kavana appropriée !

Cette lecture atteste de notre foi, c'est une Mitsva positive tellement exaltée. Soyons pointilleux de l'accomplir correctement, lisons le Chéma en son temps et ayons la bonne intention pour chaque mot. Le Chéma est la garantie indéfectible d'un lien constant avec Hachem et une Émouna dans le Créateur du monde - préservons ce lien et servons-nous en comme d'un tremplin deux fois par jour, et nous aurons ainsi le mérite de bénéficier de bénédictions et d'une protection divine, apportée dans son sillage par la lecture du Chéma !

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
073-295-1342



Vous voulez être partenaire du Rav ?
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers
Appelez dès aujourd'hui !

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)

afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **053-311-0710**

Il est également possible de faire un don par Nedarim Plus

PA'HAD DAVID

Yaet'hanan

Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

« Tu observeras donc la loi et les décrets et les règles que Je t'ordonne en ce jour d'exécuter. » (Dévarim 7, 11)

Pourquoi est-il dit *mitsva*, « la loi », au singulier, alors qu'il est ensuite dit « les décrets et les règles » au pluriel ? Nous retrouvons un peu plus haut cette même distinction dans le verset : « Et Je te dirai toute la loi, et les statuts et les règles que tu dois leur enseigner. » (ibid. 5, 28) De quelle *mitsva* s'agit-il donc ici ?

Un autre verset de notre *paracha* nous donne la réponse : « Et ce sera œuvre méritoire pour nous de pratiquer soigneusement toute cette loi. » (ibid. 6, 25) Là encore, le terme *mitsva* est employé au singulier, ce qui nous mène à la déduction qu'il se réfère à la *mitsva* essentielle, celle de l'étude de la Torah, notre sainte Torah étant la racine de toutes les *mitsvot*. Ainsi, ce verset signifie que lorsqu'un homme étudie la Torah, il doit s'imaginer qu'il reçoit la charité du Créateur qui lui a donné l'insigne mérite de pouvoir se plonger dans son étude.

Cela est comparable à un pauvre qui n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins. Un riche, généreux, lui donne de la *tsédaka* afin qu'il ait de quoi se nourrir. L'indigent éprouve pour son bienfaiteur une immense reconnaissance. De même, c'est un tel sentiment qui doit nous animer lorsque nous étudions la Torah qui est « notre vie et la prolongation de nos jours » : cette opportunité représente une charité de la part du Très-Haut envers Lequel nous avons une grande dette de reconnaissance. Plutôt que de penser devoir recevoir une récompense pour notre étude, il nous incombe au contraire de réaliser notre devoir de remercier et de louer l'Eternel pour cet acte charitable à notre égard, le don de la Torah qui nous maintient en vie dans ce monde comme dans le suivant.

Mais comment parvient-on à éprouver tant d'estime pour la Torah et de reconnaissance envers son donateur le Saint béni soit-Il ?

En exécutant le verset « tu observeras donc la loi », c'est-à-dire en respectant la *mitsva* principale :

maskil LÉDAVID

L'étude
désintéressée,
source
d'un délice
authentique



l'étude de la Torah. Celle-ci introduira sans aucun doute dans notre cœur la joie infinie d'avoir eu un tel mérite. D'où le singulier employé par notre verset, puisque seule cette *mitsva* permet à l'homme de ressentir l'extrême douceur de la Torah et sa valeur suprême. En outre, l'étude de la Torah, équivalant à toutes les autres *mitsvot* réunies, nous permet également d'observer celles-ci.

Par conséquent, l'étude rapproche l'homme de son Créateur et lui permet d'accomplir les *mitsvot* avec joie et entrain. Il gagne donc encore un mérite, celui de ne pas observer les *mitsvot* et étudier la Torah dans le but de recevoir une récompense ou de retirer des honneurs, puisqu'il s'y voue de manière désintéressée.

Tel est bien le sens implicite des paroles de Rachi : « Aujourd'hui, il s'agit d'observer ; demain, d'être rétribué. » Il ne veut pas dire que l'homme s'attend à recevoir une récompense pour ses actes car, le cas échéant, ses *mitsvot* ne seraient pas désintéressées. Mais il nous appartient d'accomplir les *mitsvot* et d'étudier la Torah afin de mériter la récompense éternelle et authentique, celle de jouir de l'éclat de la Présence divine et de s'abriter sous son ombre dans le monde futur. Il s'agit là d'une ambition pure, car dépourvue de demande de récompense matérielle, mais uniquement spirituelle.

Il est important de savoir qu'uniquement celui qui éprouve de la joie dans son étude mérite d'étudier de manière désintéressée et touchera à une récompense entière dans le monde futur. Car tout dépend de la racine des *mitsvot* qui est l'étude de la Torah : s'il s'attelle à cette tâche avec sacrifice et en retire du plaisir, il en sera de même pour toutes les autres *mitsvot* qu'il accomplira aussi de manière désintéressée.

Je suis resté profondément marqué par le spectacle de mon maître, Rav 'Haïm Chmouel Lopian *zatsal*, totalement plongé dans son étude de la Torah. J'avais l'impression d'avoir face à moi la *Chekhina*.

Suite voir page 4

11 Av 5783
29 juillet 2023

1302

HORAIRES DE CHABBAT



	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	7:04	7:19	7:13	9:17
Clôture du Chabbat	8:18	8:21	8:22	10:43
Rabbénou Tam	9:00	9:02	9:04	11:43



HILLOULOT

Le 11 Av, Rabbi Its'hak Blazer de Petersbourg

Le 12 Av, Rabbi Yossef Louvton

Le 13 Av, Rabbi Nathan Nata Shapira de Cracovie, auteur du *Mégale Amoukot*

Le 14 Av, Rabbi Mordé'haï Berdugo

Le 15 Av, Rabbi Chimon Ben Lavi, auteur du chant « Bar Yo'haï »

Le 16 Av, Rabbi Moché Pardo

Le 17 Av, Rabbi Chimchon Vertheimer





DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Quel est l'homme heureux ?

« J'implorai l'Eternel à cette époque en disant (...) » (*Dévarim* 3, 23)

Le Baal Hatourim fait remarquer que le mot *vaet'hanan* a la même valeur numérique que le mot *chira* (cantique). Son intention est de signifier que Moché supplia D.ieu de le laisser entrer en Terre Sainte afin qu'il puisse enseigner aux enfants d'Israël le secret du bonheur : se réjouir toujours de ce que l'on a et en louer le Créateur. Dans cet esprit, il leur incombait de veiller à ne pas poursuivre la matérialité, à ne pas être attirés par les richesses naturelles de cette terre où « coulent le lait et le miel ». Ils étaient certes en droit d'en jouir, mais avec mesure et dans un but élevé et spirituel. Celui qui emprunte une telle voie peut être assuré que sa vie sera empreinte de joie et digne d'être chantée en louange au Très-Haut.

Nous retrouvons la même idée au sujet du *maasser chéni* qui devait être consommé à Jérusalem : « Tu emploieras cet argent à telle chose qu'il te plaira, gros ou menu bétail (...) et tu te réjouiras avec ta famille. Et le Lévite qui sera dans tes murs, tu ne le négligeras pas. » (*Dévarim* 14, 26-27) Autrement dit, quand l'homme peut-il se réjouir de sa richesse ? Lorsqu'il n'oublie pas d'en faire profiter le Lévite, c'est-à-dire se montre prêt à partager avec les autres, attitude prouvant que, loin d'être cupide, il se contente de peu. Or, il n'est pas d'homme plus heureux que celui qui sait utiliser correctement ses biens.

A l'inverse, celui qui ne se contente pas de ce qu'il possède et court derrière l'argent ne pourra être heureux, car il ne sera jamais satisfait et éprouvera toujours un manque. Même s'il est riche, cela ne lui suffira pas, comme l'enseignent nos Sages : « Aucun homme ne meurt en ayant apaisé la moitié de ses désirs. Celui qui a cent veut deux cents. » (*Kohélèt Rabba* 1) Seul l'homme qui se contente de son lot et en remercie l'Eternel, Lui chantant un cantique, pourra-t-il être heureux sur terre.

Celui dont la conduite reflète le souci d'utiliser correctement la matérialité qui est à sa disposition jouira non seulement d'une vie heureuse dans ce monde, mais également d'une élévation spirituelle et sortira donc doublement gagnant.



PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha entendues à la table de nos Maîtres

Pas de raccourci pour la Délivrance

Moché supplia le Saint béni soit-Il de lui permettre d'entrer en Terre Sainte, formulant, pour ce faire, pas moins de cinq cent quinze prières. Finalement, D.ieu lui dit : « Assez, ne Me parle pas davantage à ce sujet. »

Que désirait donc Moché ? Si l'Eternel avait décrété qu'il ne pourrait pénétrer dans ce pays, que pensait-il obtenir par ses prières ? De manière plus générale, lorsque nous prions pour la guérison d'un malade ou le gagne-pain d'un pauvre, pensons-nous réellement pouvoir modifier ces situations décrétées par le Très-Haut ?

Dans son ouvrage *Oumatok Haor*, Rabbi Baroukh Chimon Chnéorshon *zatsal* nous livre un principe édifiant.

Moché commence son discours en disant : « Eternel, D.ieu » – le premier Nom se réfère à la Miséricorde et le second à la Rigueur. Puis il poursuit : « Déjà Tu as rendu Ton serviteur témoin de Ta grandeur et de la force de Ton bras » – à nouveau, la « grandeur » renvoie à la Miséricorde et la « force » à la Rigueur. Enfin, il dit : « et quelle est la puissance (*el*) », ce dernier mot pouvant se référer aussi bien à la Miséricorde qu'à la Rigueur. En effet, d'un côté, ce Nom divin fait partie des treize attributs de Miséricorde, mais de l'autre, il est dit : « le Tout-Puissant (*el*) fait sentir Sa colère tous les jours » (*Téhilim* 7, 12). Comment l'expliquer ?

La réponse est simple : ce qui nous apparaît comme de la justice n'est en fait autre, dans le ciel, que de la bonté.

Dès lors, la supplique de Moché prend tout son sens : « Quelle est la puissance, dans le ciel ou sur la terre » – autrement dit : « Maître du monde ! N'est-ce pas que pour Toi, tout est Miséricorde ? Uniquement sur terre, certains événements nous apparaissent comme de la Rigueur. De Grâce, permets-moi de percevoir Ta bonté, de ressentir que tout n'est que bonté ! » Telle était sa requête.

Et quelle fut la réplique divine ? La suite des versets nous l'indique : « Mais l'Eternel, irrité (*vayitaber*) contre moi à cause de vous, ne m'exauça point. » Nos Maîtres commentent : « Comme une femme enceinte (*méoubérèt*). » Et le *Méchekh 'Hokhma* d'expliquer qu'il arrive à la femme enceinte, au cinquième mois de sa grossesse, de ressentir qu'elle n'a plus de forces, au point qu'elle souhaite déjà accoucher. Pourtant, si son bébé naissait à ce moment-là, il ne pourrait survivre, du fait qu'il n'aurait pas achevé toutes les étapes de son développement. Il doit rester dans le ventre maternel neuf mois entiers suite auxquels, seulement, sa formation sera terminée et il pourra naître.

Ainsi, Moché demande à l'Eternel : « « Laisse-moi traverser, que je voie cet heureux pays ». Permets-moi donc de pénétrer en Terre Sainte et de la conquérir ; j'y construirai alors le Temple, enrayerai du monde le souvenir d'Amalec et le monde pourra parvenir à sa réparation finale. »

Mais D.ieu lui répondit : « Non ! De même qu'une femme enceinte ne peut avancer son terme et qu'un accouchement prématuré représenterait un grand danger pour le bébé, tu ne peux entrer en Terre Sainte et conduire le monde à sa réparation car, le cas échéant, c'est toute l'évolution du monde qui se trouverait arrêtée en cours, ce qui vous serait préjudiciable. Vous avez encore une longue route à parcourir et devez mettre à profit le temps qu'il vous reste pour compléter la réparation. C'est *lémaankhem*, dans votre intérêt [plus haut traduit par : « à cause de vous »] que Je t'interdis l'entrée en Canaan, afin que vous puissiez continuer à apporter une réparation à vos âmes, en attendant que vienne le moment de la Délivrance finale et que le monde parvienne à sa réparation totale. »



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

L'influence de l'impureté

Ce n'était pas la première fois que cette femme, non-juive, venait me voir pour me montrer un ouvrage qu'elle avait rédigé sur les anges, espérant recevoir ma *brakha* et mon approbation. Pour être plus exact, c'était même la troisième, puisqu'elle venait me voir toutes les quelques années dans ce but.

En regardant le livre de cette femme, je pensai : « D'où cette femme peut-elle savoir quoi que ce soit sur les anges, serviteurs de D.ieu ? Comment peut-elle connaître leurs noms et leurs rôles respectifs ? La seule explication au fait qu'elle ait écrit cet ouvrage est sans doute qu'elle étudie la Kabbale, et notamment le *Zohar*, mais de la manière la plus impure qui soit, impureté dont ses écrits sont imprégnés. »

Il va de soi que je ne pus lui donner ni ma *brakha*, ni mon approbation. Et pourtant, pendant une semaine à compter de ce moment, ce livre était encore présent dans mon esprit et je ne parvenais pas à m'en défaire. Pas étonnant quand on pense aux forces impures qui ont été mobilisées pour son écriture. Car, quand elles tentent d'investir un homme, il lui est très difficile de s'en défaire.

Comme le rapporte justement le *Ari zal*, parfois, le seul fait de passer à côté d'un endroit où sont cuisinés des mets non cachère peut avoir une influence sur l'homme, en raison de l'impureté qui y règne. Aussi faut-il éviter le plus possible de passer à ce genre d'endroit, ce qui est d'autant plus vrai pour une femme enceinte : si elle passe à côté de ce genre d'enseigne, cela risque d'avoir une influence néfaste sur son futur enfant.

Je me souviens que, dans mon enfance au Maroc, je devais parfois passer par le marché local ou par des endroits où étaient vendus des aliments interdits. Je ressentais moi-même combien cela avait une influence déplorable sur moi. Quand j'y passais le Chabbat, c'était encore pire, et je sentais que cela portait atteinte à la sainteté de ce jour.

Les sources d'impureté ont une influence telle sur l'âme du Juif qu'il doit faire le maximum pour éviter tout contact avec elles. Il privilégiera, au contraire, le contact avec tout ce qui a trait à la pureté et à la sainteté.



à MÉDITER

Durant la période de *ben hazmanim*, nous est offerte l'opportunité de nous renforcer dans la *mitsva* du respect des parents. L'histoire qui suit en illustre la prépondérance.

Le *Yéhoudi Hakadoch* de Pscis'ha et ses élèves étaient plongés dans un sujet d'étude très complexe. Le maître était tellement absorbé dans sa réflexion qu'il ne prêtait pas attention à ce qui se passait autour de lui. Pendant ce temps, ses élèves attendaient patiemment qu'il continue son cours, mais il ne semblait pas encore prêt à se départir de ses pensées, tant la *souguia* était difficile...

Un des élèves eut soudain faim. Il se dit : « Mon maître va certainement continuer longtemps à réfléchir sur ce sujet. Je vais en profiter pour courir chez moi où je trouverai de quoi calmer ma faim. »

Il s'empressa de rejoindre sa maison, mangea quelque denrée et s'apprêta à prendre la route du retour. Mais, encore sur le seuil de sa demeure, il entendit la voix de sa mère qui lui demandait : « S'il te plaît, mon fils, pourrais-tu monter sur le toit et me descendre une botte de foin ? Tu sais que je n'arrive pas à monter sur le toit et j'ai tellement besoin de foin ! » Le fils répondit : « Maman, je dois tout de suite retourner au *beit hamidrach*... Le Rav aura bientôt terminé de réfléchir au sujet et il va commencer à nous l'expliquer. »

Sur ces paroles, il quitta son foyer et se mit à marcher en direction du *beit hamidrach*. Au départ, il avançait vite, de peur de rater ne serait-ce que quelques paroles de son maître. Mais il ralentit le rythme puis s'arrêta subitement en sursaut. « Pourquoi donc est-ce que j'étudie ? Pour quel but est-ce que je cours ainsi au *beit hamidrach* ? Est-ce pour accumuler des connaissances ? L'étude ne vise-t-elle pas essentiellement l'acte ? » se demanda-t-il.

Il retourna aussitôt sur ses pas et rejoignit sa maison. Il monta sur le toit, fouilla parmi tout ce qui s'y trouvait pour finalement mettre la main sur la fameuse botte de foin.

« Maman, voilà le foin que tu m'as demandé », dit-il tout en lui tendant la botte, la tête baissée de honte.

« Veuillez me pardonner de ne pas avoir répondu tout de suite à ta demande. »

Le cœur léger d'avoir accompli son devoir, le jeune homme s'empressa de rejoindre son lieu d'étude. Les mains tremblantes, il ouvrit la porte. Le *Yéhoudi Hakadoch* était encore plongé dans ses réflexions. Cependant, dès que la porte s'ouvrit, il leva la tête tandis qu'un large sourire éclairait son visage saint. Il se leva de sa place et, s'adressant à l'élève qui se tenait sur le seuil, lui demanda : « Sais-tu qui t'a accompagné jusqu'ici ? »

Le jeune orphelin, confus, baissa la tête.

« Raconte-moi, s'il te plaît, reprit le juste, quelle *mitsva* importante tu viens d'accomplir qui t'a valu une escorte si honorable ? »

Mais l'élève, toujours gêné, gardait le silence.

« Sache que lorsque tu es entré, poursuivit le *Tsaddik*, j'ai vu que l'*Amora* Abayé t'accompagnait. Lorsqu'il a pénétré dans la pièce, il a éclairé mes yeux et répondu à la question sur laquelle j'avais des hésitations pendant une heure entière. Alors révèle-moi par quel mérite tu as eu droit à un accompagnateur de ce rang ! »

Le jeune homme osa enfin répondre et raconta à son maître ce qui s'était passé. « J'ai réalisé mon erreur, conclut-il, aussi suis-je retourné chez moi afin de satisfaire la volonté de la mère. »

« A présent, reprit le maître, je comprends clairement pourquoi votre camarade a eu le mérite qu'Abayé l'accompagne. Cet *Amora* était orphelin de père et de mère. Son nom est d'ailleurs formé à partir des initiales [hébraïques] du verset "car auprès de Toi seul le délaissé trouve compassion". De son vivant, ce Sage n'eut jamais l'opportunité d'accomplir la *mitsva* de respecter ses parents et, c'est pourquoi, depuis qu'il a quitté ce monde, il met un point d'honneur à accompagner toute personne qui l'observe. Car il aspire fortement à s'associer à tous ceux qui ont l'insigne mérite d'exécuter cette *mitsva* fondamentale. »



DES HOMMES DE FOI

Tranches de vie – extraits de l'ouvrage *Des hommes de foi*, biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Un homme de soixante ans vint un jour voir Rabbi Moché Aharon. Il était préoccupé. « J'ai entendu dans un cours, dit-il au *Tsaddik*, que tout Juif a l'obligation de fixer des moments pour l'étude de la Torah. Et quand vient l'heure de quitter ce monde, on lui demande au Tribunal céleste : "As-tu fixé des moments pour l'étude de la Torah ?" et on lui pose encore d'autres questions. Rav, je n'ai étudié ni la Michna, ni la Guémara, ni la Halakha. A présent, j'essaie d'y consacrer quelques instants, mais je n'y comprends rien. Que va-t-il advenir de moi lorsque je mourrai ? »

Le Rav lui répondit calmement : « Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Moi aussi, cela m'arrive d'étudier et de ne rien comprendre. A ce moment-là, je lève mes mains vers le Ciel en disant : "Maître du monde,

ce que je n'ai pas compris ici-bas, je le comprendrai dans le Monde futur, lorsque je me trouverai dans la *Yéchiva* céleste, à l'endroit où l'on m'installera." »

« Toi aussi, conclut le Rav, tu peux étudier tout le Talmud, même sans en comprendre un seul mot. L'essentiel est que tu étudies et le Saint béni soit-Il décidera de ta récompense. Quelle sera celle-ci ? Dans le Monde à venir, Il t'attribuera un érudit, qui s'assiera avec toi et t'expliquera tout ce que tu auras étudié ici-bas et qui aura échappé à ta compréhension. »

La lumière de son visage

Une fois, lors d'un voyage à Los Angeles, Rabbi Moché Aharon fut reçu par la famille Azoulay.

Un jour, la maîtresse de maison envoya son fils, David, prévenir Rabbi Moché Aharon que le repas de midi était prêt. Le garçon se dirigea vers la chambre du prestigieux invité, ouvrit la porte... et fit un bond en arrière, tout en poussant un cri. Puis il s'enfuit à toutes jambes.

« Que s'est-il passé ? » lui demandèrent, apeurés et inquiets, les autres membres de la famille. Encore sous le choc, l'enfant se mit à raconter :

« Lorsque je suis entré dans la pièce, elle était remplie d'une lumière éblouissante, même le visage du Rav rayonnait et éclairait au loin. »

Une histoire semblable s'est déroulée chez M. Makhoulf Bitton, chez lequel Rabbi Moché Aharon résida, durant quelques jours, au *mochav* Luzit. M. Bitton avait remarqué, pendant le séjour, que la chambre du *Tsaddik* était baignée d'une lumière éclatante, en dépit de l'absence d'éclairage. Cette lumière provenait du visage du *Tsaddik*, semblable à une torche incandescente. Craignant d'être ébloui, M. Makhoulf n'osait même pas entrer dans cette pièce. Toute la famille fut témoin de ce phénomène insolite qui se prolongea tout le temps où le *Tsaddik* résida chez elle.

Sa propre famille témoigne également avoir vu ce rayonnement émanant du visage saint de leur père. Plongée dans l'obscurité, sa chambre s'éclairait soudain, comme brillant de l'éclat du firmament. Si, au départ, cette manifestation surnaturelle les effraya, ils finirent dans une certaine mesure par s'y habituer.

Suite page 1

Son visage rayonnait comme celui d'un ange et avait l'éclat du feu tant il se vouait au service divin. Or, si la vision d'un fidèle serviteur de l'Eternel procure une si grande jouissance, combien plus nous délecterons-nous, dans le monde à venir, face à l'éclat de la Présence divine !

Comment donc remplir notre devoir de parvenir à un tel niveau ?

En gardant bien à l'esprit les mots « Et ce sera œuvre méritoire pour nous », autrement dit en prenant conscience, qu'en nous donnant la Torah, le Créateur nous a accordé un bienfait. Nous l'étudierons alors avec une joie redoublée et, loin de réclamer une récompense matérielle, nous y vouerons de manière désintéressée et aurons le mérite de parvenir à une réelle connaissance de l'Eternel.

(Extrait d'une *si'ha* donnée aux *ba'hourim* de la *Yéchivat ben hazmanim* des institutions Orot 'Haïm OuMoché)

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !